

Université de Montréal

Étude exploratoire de la Détérioration du Lien Parent-Enfant :  
contexte d'apparition, caractéristiques et comportements des  
couples parentaux séparés impliqués dans ces dynamiques

Par  
Catherine Cyr-Villeneuve

Département de psychologie  
Faculté des Arts et Sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
doctorat en psychologie- recherche intervention  
option clinique

15 Octobre 2010

© Catherine Cyr-Villeneuve, 2010

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée  
Étude exploratoire de la Détérioration du Lien Parent-Enfant :  
contexte d'apparition, caractéristiques et comportements des  
couples parentaux séparés impliqués dans ces dynamiques

présentée par :

Catherine Cyr-Villeneuve

A été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Dominique Meilleur  
Président rapporteur

Francine Cyr  
Directrice de recherche

Mireille Cyr  
Membre du jury

Sylvie Jutras  
Examineur externe

Diane Bernier  
Représentant du doyen de la FES

## Sommaire

L'objectif principal de cette thèse de doctorat est de déterminer, à l'aide d'une grille d'observation des comportements parentaux après la séparation<sup>1</sup>, si des catégories de la grille permettent de distinguer entre eux les couples parentaux où le risque de Détérioration du Lien Parent-Enfant en contexte de séparation conflictuelle (DLPE) est très élevé des couples parentaux où le risque de DLPE est très faible. De plus, trois objectifs secondaires s'ajoutent à notre objectif principal. Premièrement, nous avons tenté de voir s'il était possible de prédire les cas où les risques de DLPE sont très élevés. Deuxièmement, nous avons exploré comment la DLPE s'inscrit dans les conséquences pouvant découler de la séparation parentale. Et enfin, troisièmement, nous avons brièvement exploré la question des allégations d'agression sexuelle envers l'enfant dans les contextes de DLPE.

Cette thèse est composée de deux articles et d'une note de recherche brève. Le premier article s'intitule *En quoi et pourquoi les hommes et les femmes sont-ils affectés différemment par la séparation conjugale?* Cet article est une recension critique de la littérature traitant des conséquences du divorce chez les adultes ainsi que des conséquences différentielles du divorce pour les hommes et les femmes. Dans cet article, des hypothèses explicatives quant à l'origine de ces diverses conséquences sont discutées et nous proposons de les conceptualiser sous la forme d'un éventail rendant compte des impacts tant positifs que négatifs, notamment à une extrémité du continuum où se retrouvent les dynamiques DLPE. Ce continuum sur lequel s'inscrit

---

<sup>1</sup> Dans le cadre de cette présente thèse, les termes « divorce » et « séparation » sont utilisés indistinctement.

la DLPE permet de conceptualiser et de discuter de l'adaptation ou de la mésadaptation des individus face à la séparation. Dans cet article, notre regard sur la DLPE fait ressortir les lacunes de la recherche actuelle sur ce phénomène. Il ressort un manque flagrant de connaissances du contexte d'apparition du phénomène, de connaissances empiriques sur la question des allégations d'abus sexuel se produisant dans le cadre de telles dynamiques ainsi que de connaissances des caractéristiques et des comportements des individus qui y sont impliqués. Conséquemment, notre article met l'emphase sur la nécessité qu'une tradition de recherche se développe dans le domaine de la DLPE afin de clarifier tous ces aspects. Enfin, cet article met en lumière différents facteurs de risque et différents facteurs de protection susceptibles d'expliquer que le divorce ait des conséquences différentes chez les hommes et les femmes.

Le deuxième article s'intitule *Étude exploratoire des caractéristiques et des comportements de couples parentaux séparés engagés dans une dynamique de Détérioration du Lien Parent-Enfant*. Cet article cherchait à déterminer si les couples parentaux séparés hautement à risque d'être engagés dans une dynamique de DLPE se distinguent des couples parentaux séparés dont le risque de DLPE est faible sur certaines variables. Nous avons étudié cette question auprès de notre échantillon de 82 couples parentaux séparés pour lesquels le risque de DLPE est évalué comme étant soit très faible (groupe de comparaison) ou soit très élevé (en tenant compte du fait que la mère ou le père soit le parent dénigrant). À cette fin, nous avons utilisé un instrument de mesure, la *Grille d'observation de la*

*Détérioration du Lien Parent-Enfant après la séparation (GODLPE)*, adapté de celui développé par Johnston, Walters, & Olesen, (2005). Les résultats obtenus à l'aide de tests d'analyse de variance et de khi-deux démontrent que les ex-couples du groupe de comparaison se distinguent des ex-couples du groupe où le risque de DLPE est très élevé par un mariage significativement plus long et un niveau de conflit plus élevé. Également, les résultats démontrent que les parents du groupe de comparaison, les parents dénigrés et les parents dénigrants se distinguent entre eux quant à leurs comportements coparentaux aliénants, à leur relation coparentale supportante, à leur relation coparentale méfiante et à leurs comportements de renversement de rôle. Finalement, notre étude révèle que la durée du mariage et l'intensité des conflits permettent de prédire le risque de DLPE.

La note de recherche brève s'intitule *Étude exploratoire des allégations d'agression sexuelle envers l'enfant dans un contexte de Détérioration du Lien Parent-Enfant*. Cet note de recherche s'intéresse à ce qui a longtemps été considéré comme l'une des caractéristiques déterminantes des dynamiques de DLPE, soit les allégations d'agression sexuelle envers l'enfant professées par un parent à l'endroit de l'autre parent ou d'un membre de son entourage proche. Nous avons étudié cette question chez 82 couples parentaux séparés pour lesquels le risque de DLPE était évalué comme étant très faible ou très élevé. Les résultats indiquent qu'il n'existe aucune différence significative entre les groupes relativement à cette caractéristique. Cependant, les mères auraient davantage tendance à alléguer de tels abus que les pères. Enfin, aucune des allégations professées n'a été jugée suffisamment crédible

pour que la Directeur de la protection de la Jeunesse (DPJ) juge nécessaire d'intervenir. Plusieurs hypothèses sont soulevées pour expliquer ces résultats.

Mots clés : Divorce, Couples hautement conflictuels, Détérioration du Lien Parent-Enfant, Parent dénigrant, Parent dénigré, Allégations d'abus envers l'enfant

## Summary

The main goal of the present doctoral thesis was to determine whether certain items of an observation grid assessing parental behaviors following separation allow to distinguish parents whose risk of Deterioration of the Parent-Child Relationship (DPCR) is very high from those whose risk of DPCR is very low. This goal led to secondary objectives regarding the prediction of such dynamics, the issue of sexual abuse allegation toward the child in such situations, and the context in which this phenomenon appears in the context of parental separation.

This thesis includes two articles and a brief note of research. The first article is entitled: *How and Why Are Men and Women Affected Differently by Marital Separation?* This article is a critical literature review regarding the consequences of divorce for adults as well as its differential impact on men and women. Explanatory hypotheses regarding the origin of these diverse impacts are discussed. Furthermore, this article offers a conceptualization of such impacts as a continuum, which takes into account the positive and as well as the negative consequences of divorce, such as the dynamics of DPCR following separation. Different risk factors and protective factors are also suggested.

The second article is entitled: *Exploratory Study of the Characteristics and Behaviors of Separated Couples Engaged in a Dynamic of Deterioration of the Parent-Child Relationship.* This article discusses whether it is possible to distinguish, on certain variables, separated couples who are at high risk of being engaged in a dynamic of DPCR from those who are at low risk. This issue was studied among 82 separated couples for which the risk of DPCR was assessed as

being very low or very high (in the latter case was distinguished the group where the mother was the denigrating parent from the group where the father was the denigrating parent). An instrument called the Deterioration of the Parent-Child Relationship Observation Grid (DPCROG), adapted from an instrument developed by Johnson, Walters, & Olesen, 2005, was used in the present study. Analyses of variance and chi-squared analyses were carried out and revealed that ex-couples in the group at high risk for DPCR distinguished themselves from ex-couples in the comparison group by a significantly longer marriage and a higher level of conflict. In addition, results of 2 X 2 repeated measures analyses of variance, as well as results of Tukey's post-hoc tests, revealed that parents in the comparison group, denigrated parents, and denigrating parents differed from one another in terms of their alienating coparenting behaviors, their supportive coparenting relationship, their mistrustful coparenting relationship and their role reversal behaviors. Finally, results of Tukey's post-hoc analyses and chi-squared analyses indicated that the length of marriage and the intensity of conflict allow to predict the risk of DPCR.

The brief note of research is entitled: *Exploratory Study of Child Sexual Abuse Allegations in the context of a Deterioration of the Parent-Child Relationship*. This note of research is concerned with what has long been considered as one of the characteristics of the dynamics of DPCR: the allegation of child sexual abuse declared by a parent against the other parent or against people close to the other parent. This issue was studied among 82 separated couples for which the risk of DPCR was assessed as being very high or very low. The results indicated that there



were no significant differences between groups in regards to these allegations. Furthermore, mothers seemed to have a greater tendency to allege such abuse in comparison to fathers. Finally, whereas none of these allegations were judged as sufficiently credible in order for the *Direction de la Protection de la Jeunesse* (DPJ) to intervene, several hypotheses were raised to explain this finding.

**Key words:** Divorce, Highly conflictual parental relationships, Parent-child relationship deterioration, Alienating parent, Alienated parent, Child abuse allegations.

## Table des matières

Sommaire.....	iii
Summary.....	vii
Table des matières.....	x
Liste des tableaux et des figures.....	xv
Remerciements.....	xvii
Avant-propos.....	xviii
Introduction.....	1
La séparation de l'union du couple.....	2
Les dynamiques post-séparation hautement conflictuelles.....	4
Le Syndrome de l'Aliénation Parentale (SAP).....	7
Le phénomène de l'Aliénation Parentale (AP).....	8
La Détérioration du Lien Parent-Enfant après la séparation (DLPE).....	10
L'enfant en contexte de DLPE.....	11
Le parent dénigrant en contexte de DLPE.....	12
Le parent dénigré en contexte de DLPE.....	13
Conséquences de la DLPE.....	13
La DLPE devant les Cours de justice.....	15
Objectifs de l'étude.....	15
Article 1 : En quoi et pourquoi les hommes et les femmes sont-ils affectés différemment par la séparation conjugale?.....	18

Résumé.....	20
Abstract.....	21
Impacts de la séparation maritale sur la santé psychologique.....	24
Séparation maritale et impacts négatifs sur la santé psychologique.....	24
Cadre explicatif des impacts négatifs de la séparation sur la santé psychologique.....	24
Moyens mis en place pour faire face aux impacts négatifs de la séparation sur la santé psychologique.....	26
Séparation maritale et impacts positifs sur la santé psychologique.....	28
Cadre explicatif des impacts positifs de la séparation sur la santé psychologique.....	29
Séparation maritale et impacts sur la santé physique.....	31
Cadre explicatif des impacts de la séparation sur la santé physique.....	32
Séparation maritale et impacts financiers.....	33
Cadre explicatif des impacts financiers de la séparation.....	34
Séparation maritale et rôle de parent.....	34
Cadre explicatif des impacts de la séparation sur le parentage.....	37
Séparation maritale et relations entre les ex-conjoints.....	39
Séparation maritale et relations conflictuelles entre les ex-conjoints.....	39
L'adaptation à la séparation : modèles explicatifs.....	42
La théorie du Processus de Sélection.....	43
La théorie de l'Ajustement au Stress.....	44
Analyse critique de la littérature.....	48

Conclusion.....	50
Références.....	56
Article 2 : Étude exploratoire des caractéristiques et des comportements de couples parentaux séparés, engagés dans une dynamique de Détérioration du Lien Parent- Enfant.....	73
Résumé.....	75
Abstract.....	76
Cadre de recherche.....	80
Objectifs.....	81
Méthode.....	81
Participants.....	81
Instruments de mesure.....	83
Procédure.....	86
Résultats.....	87
Analyses préliminaires.....	87
Analyses des données sociodémographiques et variables d'intérêt.....	87
Analyses principales.....	88
Prédiction de la DLPE.....	92
Discussion.....	94
DLPE et « Coparentalité aliénante ».....	95
DLPE et « Relation coparentale supportante ».....	96
DLPE et « Relation coparentale méfiante ».....	98

DLPE et « Parentage chaleureux/ impliqué » et DLPE et « Parentage négatif/ fâché ».....	100
DLPE et « Renversement de rôle ».....	100
DLPE et « Froid-Narcissique ».....	101
Durée du mariage et DLPE.....	102
Intensité des conflits et DLPE.....	103
Prédiction de la DLPE.....	104
Conclusion.....	105
Références.....	110
Note brève de recherche : Étude exploratoire des allégations d'agression sexuelle envers l'enfant dans un contexte de Détérioration du Lien Parent-Enfant.....	127
Références.....	134
Discussion générale et conclusion.....	139
Apports des études effectuées.....	142
Limites des recherches effectuées.....	146
Recommandations pour les recherches futures.....	148
Implications pour la pratique.....	151
Conclusion.....	153
Références.....	156
Appendices.....	xxi

Appendice A. Questionnaire sociodémographique et variables d'intérêt.....	xxii
Appendice B. Grille d'observation de la Détérioration du Lien Parent-Enfant après la séparation (GODLPE).....	xxiv
Appendice C. Manuel de cotation du questionnaire sociodémographique et variables d'intérêt.....	xxvii
Appendice D. <i>Manuel de cotation de la Grille d'observation de la Détérioration du Lien Parent-Enfant après la séparation (GODLPE)</i> .....	xxix

## Liste des tableaux et figures

*Article 1*

Tableau 1. Éventail des impacts de la séparation maritale pour les hommes et les femmes.....	71
--	----

*Article 2*

Tableau 1. Pourcentage de réponses valides, kappa et proportion de présence des items des couples parentaux.....	118
--	-----

Tableau 2. Caractéristiques sociodémographiques et variables d'intérêt des couples parentaux.....	120
---	-----

Tableau 3. Scores moyens et écart-type des 82 ex-couples, selon leur groupe d'appartenance.....	122
---	-----

Tableau 4. Prédiction du risque de DLPE avec les données sociodémographiques et variables d'intérêt, selon le groupe d'appartenance.....	123
--	-----

Tableau 5. Différences en valeurs absolues entre les scores moyens des couples parentaux où le risque de DLPE est très élevé ou très faible.....	125
--	-----

Tableau 6. Régression logistique pour prédire le risque d'être aux prises avec une dynamique de DLPE.....	126
---	-----

*Note brève de recherche*

Tableau 1. Fréquence et répartition des allégations d'agression sexuelle entre le groupe de comparaison, le groupe mères dénigrantes et le groupe pères dénigrants.....	137
---	-----

Tableau 2. Fréquence et répartition des allégations d'agression sexuelle entre le groupe de comparaison et le groupe où le risque de DLPE est très élevé.....	138
---	-----



## Remerciements

Au personnel du Service d'expertise psychosociale de la Cour Supérieure de Montréal et en particulier à madame Lorraine Fillion, pour votre aide précieuse tout au long de la réalisation de cette thèse.

À Miguel Chagnon, pour votre assistance statistique inestimable.

À ma chère directrice de thèse, Francine, pour votre support sans faille depuis le baccalauréat jusqu'à aujourd'hui. Mille mercis pour votre chaleureuse présence et pour les nombreuses opportunités dont vous m'avez fait bénéficier. J'aurai eu beaucoup de plaisir à travailler avec vous.

À mon père et à ma mère qui, depuis les tables de multiplication, en passant par la récitation préparatoire aux examens et par la relecture de mes textes de ces dix-neuf dernières années, jusqu'à cette thèse, avez toujours été présents et m'avez toujours encouragée, parfois même à mon corps défendant.

À mon amoureux pour ton amour et ton soutien indéfectible. À ton tour, ta patience fut parfois mise à rude épreuve. Je suis contente d'avoir accompli ce travail avec toi à mes côtés.

## Avant-propos

Pourquoi la séparation parentale engendre-t-elle parfois une détérioration si grave du climat interparental qu'un enfant en vienne à rejeter l'un de ses parents? Cette question a été au cœur de mes premières recherches sur la DLPE. Je travaillais alors au laboratoire de Francine Cyr et je m'étais familiarisée avec ses recherches sur le divorce et les transitions familiales. J'avais beaucoup lu sur l'impact de la séparation parentale sur les enfants, en particulier en contexte hautement conflictuel, mais j'étais alors peu informée des écrits s'intéressant au corollaire de cette situation chez les adultes. Ce champ de recherche encore peu exploré m'a rapidement captivée puisqu'il me semblait que l'on pouvait obtenir un portrait beaucoup plus complet de la crise familiale suite à la séparation en adoptant une vision systémique de ce phénomène et de ses impacts sur les divers membres de la famille. Également, la pertinence clinique de s'intéresser au vécu des adultes me paraissait fondamentale du fait que la façon dont ceux-ci font face à leur rupture influence largement l'expérience de leurs enfants.

Or, j'ai rapidement pris conscience que ce champ de recherche était éminemment polémiste et regorgeait de points de vue tranchés et contradictoires. Au fur et à mesure de mes recherches, ma réflexion sur la question du divorce et de ses impacts a évolué pour rendre compte de la complexité ainsi que des différentes subtilités entourant cette réalité. C'est dans ce contexte qu'il a été décidé d'abandonner le terme d'Aliénation parentale (AP) pour adopter plutôt le concept de Détérioration du Lien Parent-Enfant après la séparation (DLPE) qui nous paraissait cerner l'essentiel du phénomène, tout en étant moins sujet à controverse.

Dans un domaine de recherche où les points de vue sont multiples et les divergences si importantes, il est nécessaire de dépasser les débats idéologiques afin de mener une recherche scientifique. Notre étude exploratoire se veut un premier pas en ce sens. Elle vise à mieux documenter le phénomène de la DLPE et à terme, à clarifier sa définition et ses manifestations de façon à mieux outiller les intervenants qui oeuvrent auprès des personnes aux prises avec ces dynamiques relationnelles néfastes.

*Introduction*

## La séparation de l'union du couple

Le divorce est un phénomène social largement étudié. On compte plus de 10 000 articles sur le sujet dans les bases de données. Cet intérêt des chercheurs peut s'expliquer par la forte prévalence de ce phénomène dans nos sociétés. En effet, au Québec, le taux brut de divortialité atteignait 203,00 pour 100 000 habitants en 2005 (Statistiques Canada, 2009). Il s'agit ainsi de 15 423 adultes qui cette année-là ont connu la séparation (Statistiques Canada, 2009).<sup>2</sup> Plusieurs enfants sont également touchés par cette situation. On estime qu'au Québec, un enfant sur trois vivra le divorce de ses parents avant d'atteindre ses dix ans (Marcil-Graton, 2004 in Cyr & Carobene, 2004).

La séparation du couple est un événement qui peut être extrêmement difficile à vivre, qui affecte les enfants et les adultes à des degrés divers bien longtemps après la séparation physique des conjoints, laissant des traces parfois subtiles, mais bien réelles, et ce, tout au long de leur vie (Wallerstein & Kelly, 1982). Chez les enfants, par exemple, il a été démontré que l'expérience du divorce parental pourrait les mettre davantage à risque d'éprouver de l'anxiété (Dastidar & Kapoor, 1996; Drapeau, Samson, & Saint-Jacques, 1999; Jekielek, 1998; Kot & Shoemaker, 1999; Kurtz, 1996) ou de présenter des difficultés psychologiques, sociales et maritales plus tard dans leur vie (Amato & Booth, 1991).

Chez les adultes, l'expérience du divorce serait associée à une hausse significative de leurs symptômes dépressifs (Hilton & Kopera-Frye, 2006; Hope,

---

<sup>2</sup> Or, ces données pourraient sous-estimer la situation particulière des divorces québécois puisque les unions de fait ne sont pas comptabilisées dans ces statistiques et que ce mode d'union est particulièrement populaire au Québec, soit chez 28% des couples (Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 2004).

Rodgers, & Power, 1999; Simon & Marcussen, 1999) ainsi qu'à une baisse de la satisfaction générale par rapport à leurs conditions de vie (Amato & Booth, 1991).

Toutefois, d'autres recherches nous apprennent que tant chez les enfants que chez les adultes, ces conséquences négatives ne constituent pas nécessairement la norme. Ainsi, chez les enfants, les recherches démontrent que la majorité d'entre eux ne présentent pas de difficultés sérieuses reliées au divorce de leurs parents (Greene, Anderson, Hetherington, Forgath, & DeGarmo, 2003; Laumann-Billings & Emery, 2000). Dans le cas des adultes, la majorité des ex-conjoints semble réussir à composer avec leur divorce de façon relativement satisfaisante (Roseby & Johnston, 1997). En fait, environ six ans après leur rupture, la plupart des adultes ont réussi à se reconstruire une vie raisonnablement adéquate et satisfaisante (Greene et al. 2003).

Pour expliquer ces différences dans l'expérience du divorce et de ses conséquences, les auteurs ont invoqué l'influence des circonstances spécifiques entourant la séparation (Amato, 1993; Amato & Booth, 1991) notamment l'influence de nombreux facteurs de risque et de protection qui interagissent les uns avec les autres. L'un des facteurs importants de risque dans l'ajustement à la séparation serait les conflits qu'entretiennent les ex-conjoints (Fisher & Bierhaus, 1994). Certains auteurs affirment même que les conflits entre les ex-conjoints constitueraient la variable la plus importante dans l'ajustement au divorce, plus importante encore que le divorce lui-même (Forehand, Long, & Brody, 1988).

Dans les cas où les adultes arrivent à terminer leur relation maritale problématique et à renforcer leur relation en tant que parents, la littérature parle

d'une séparation réussie (Wallerstein, 1980) qui peut bénéficier tant aux enfants (Jekielek, 1998) qu'aux adultes. À l'opposé, les situations où les conflits ne se terminent pas avec la séparation et même augmentent (Emery, 1982) représentent le pire des scénarios, à la fois pour les adultes et pour les enfants. Chez les enfants, les conflits interparentaux après la séparation sont associés à d'importants problèmes d'ajustement (Amato 1993; Camara & Resnick, 1988; Darnall, 1998; Kline, Johnston, & Tschann, 1991; Shaw & Emery, 1987). D'autre part, la recherche confirme que chez les adultes, les conflits qu'ils continuent d'entretenir à la suite du divorce et le stress qui en découle peuvent compromettre le processus de résolution de cette crise familiale (Hetherington, 1989) et ainsi nuire à leur ajustement à leur nouvelle situation de vie (Fisher & Bierhaus, 1994).

#### *Les dynamiques post-séparation hautement conflictuelles*

Les conflits post-séparation sont fréquents entre les ex-conjoints. On observe qu'en général, les conflits et les tensions continueront deux ou trois ans après la séparation (Wallerstein & Kelly, 1982). Néanmoins, une fois cette période d'ajustement écoulée, plusieurs anciens conjoints seront capables de développer et de maintenir des relations de coopération par rapport à leurs enfants (Ahrons, 1981). Cependant, pour environ un quart des familles (Maccoby, Buchanan, Mnookin, & Dornbusch, 1993; Maccoby & Mnookin, 1992), les tensions et les différends perdureront et les ex-couples s'engageront dans des conflits substantiels ayant principalement pour motif la garde des enfants, l'un des principaux enjeux des conflits post-séparation (Masheter, 1991). Dans une plus petite proportion encore, estimée par les chercheurs et les cliniciens à environ 10 % de tous les couples qui se

séparent, les conflits substantiels qu'entretiennent les ex-couples se cristalliseront en des disputes de plus haute intensité, des disputes dites « insolubles » (Roseby & Johnston, 1997). Ces dynamiques sont caractérisées par le fait que les conflits entre les ex-conjoints persisteront à travers le temps (Kelly, 2003), seront pratiquement continus (Wallerstein, 1980) et entraîneront des luttes légales inextricables, de l'hostilité, des menaces physiques et de la violence intermittente (Johnston, 1994). Dans ce contexte, certains de ces couples vont transporter leurs conflits à la Cour (Lamontagne, 2000; Roseby & Johnston, 1997), en multipliant les recours pour tenter de justifier, de façon parfois désespérée, le bien-fondé de leurs revendications (Wallerstein, 1980).

Les disputes insolubles auraient davantage tendance à se produire lorsque certains facteurs sont présents. À ce chapitre, on compte, entre autres des troubles de personnalité (Kelly, 2003) ou des comportements ayant engendré de la colère ou de la méfiance, tels l'abus de drogue ou des aventures extra-conjugales (Kelly, 2003; Roseby & Johnston, 1997). Les disputes insolubles constituent des stressors face auxquels les individus ont peu de stratégies d'adaptation (Brickin & Elliot, 2000) et par rapport auxquelles les interventions traditionnelles de médiation seront souvent mises en échec (Kelly, 2003).

Les disputes insolubles se caractérisent également par le fait que dans ces situations, l'enfant sera souvent amené à être partie prenante du conflit, dans une tentative de l'un des ex-conjoints de trouver auprès de lui un soutien psychologique et une alliance (Wallerstein, 1980). L'enfant se retrouve ainsi plongé au cœur d'un conflit d'allégeance qui peut mener certains d'entre eux à être aspirés dans un



alignement avec l'un de ses parents (Roseby & Johnston, 1997). Lorsque ce processus s'installe et se cristallise, et en présence de certaines caractéristiques systémiques familiales encore difficiles à identifier clairement, on observe des enfants qui en viennent, à coup de récriminations virulentes, voire haineuses, à refuser tout contact avec l'un de ses parents (Lamontagne, 2000), apparemment sans ambivalence ou culpabilité (Johnston, 2003), et ce, sans justification factuelle observable (Gardner, 2002b). Ainsi, dans ces cas extrêmes, on observe une détérioration significative du lien entre un parent et son enfant. Les connaissances sur ce phénomène sont embryonnaires et les hypothèses explicatives de celui-ci fort controversées. En outre, les recherches demeurent insuffisantes pour amener une compréhension satisfaisante des raisons et des circonstances de l'expérience du divorce qui conduisent certains systèmes familiaux à développer une telle pathologie qui dévie significativement de la norme attendue des relations parents-enfants après la séparation.

En effet, bien qu'il soit normal que les enfants démontrent occasionnellement de l'hostilité envers un ou ses deux parents et que ce sentiment soit davantage présent dans les premières semaines suivant le divorce (Warshak, 2001a), rien dans la littérature ne décrit le rejet d'un parent comme une expérience normative. La plupart des enfants étant plutôt désireux de continuer leur relation avec leurs deux parents (Rand, 1997b).

Cette détérioration des liens parent-enfant suite à la séparation qualifiée de pathologie relationnelle a été rapportée dans la littérature sous les noms de Syndrome d'Aliénation Parentale (SAP), de Syndrome des Mères Malicieuses en

contexte de divorce (MMS), de Trouble d'Aliénation parentale (PAD), d'Aliénation Parentale (AP) ou encore de Détérioration du Lien Parent-Enfant en contexte de séparation conflictuelle (DLPE). Bien que les manifestations cliniques de ce phénomène aient été observées depuis longtemps par les professionnels des domaines légaux, sociaux et de la santé mentale (O'Leary et Moerk, 1999), sa définition conceptuelle demeure controversée. Nous développerons ici les définitions des concepts les plus fréquemment utilisés pour décrire ce phénomène ainsi que ceux qui nous apparaissent les plus pertinents dans la description du phénomène.

#### *Le Syndrome de l'Aliénation Parentale (SAP)*

Le SAP a été principalement théorisé par Richard Gardner à partir des années quatre-vingt. Il s'agirait selon lui d'un désordre relativement nouveau attribuable au fait que la garde de l'enfant n'est plus automatiquement accordée à la mère (Gardner, 1992). Cette nouvelle disposition multiplierait les débats sur la garde de l'enfant (Lamontagne, 2000) et mettrait certains parents, le plus souvent les mères<sup>3</sup>, à risque d'initier chez l'enfant une campagne de dénigrement de l'autre parent, en espérant ainsi gagner la bataille devant les Cours de justice (Gardner, 1992). Cette campagne de dénigrement peut prendre diverses formes dont, révéler à l'enfant des informations inappropriées (Darnall, 1998) au sujet de l'autre parent, ou faire peser sur l'autre parent des allégations d'abus de l'enfant (Lamontagne, 2000; Rand,

---

<sup>3</sup> Gardner affirmait dans ses premiers écrits que le plus souvent la mère est l'instigatrice d'une telle programmation (Gardner, 1992), mais il changea ses vues au début des années 2000, estimant dorénavant que la situation avait changé et que l'on observait maintenant plus de pères aliénants qu'auparavant (Gardner, 2001), au point où les pères seraient autant que les mères à risque de devenir aliénants (Gardner, 2004). Toutefois, d'autres auteurs estiment que ce changement n'a pas été démontré de façon consistante dans les études récentes (Weigel & Donovan, 2006).

1997a), et plus spécifiquement, des allégations d'agression sexuelle (Gardner, 1992). Cette dernière affirmation suscite toutefois une controverse importante, l'une des plus importantes dans le champ de la DLPE, puisqu'elle est contestée par plusieurs auteurs qui réfutent l'idée que des allégations soient présentes dans la majorité des cas de DLPE (Lowenstein, 1999; O'Leary & Moerk, 1999; Thonnes & Tjaden, 1990). Selon Gardner, le SAP résulterait prioritairement de la programmation par le parent aliénant, programmation considérée comme centrale, à laquelle viendrait s'ajouter des facteurs propres à l'enfant et de facteurs situationnels tels des facteurs familiaux et sociaux (Gardner, 1992; Gardner, 2002a). Dans cet esprit, Gardner propose huit symptômes du SAP : une campagne de dénigrement; une rationalisation faible, absurde et frivole; un manque d'ambivalence envers le parent aliéné; le phénomène du « penseur-indépendant »; un soutien apporté au parent aliénant dans le conflit parental; une absence de culpabilité face à la cruauté ou l'exploitation manifestée envers le parent aliéné; la présence de scénarios empruntés; et enfin, la propagation de l'animosité envers l'entourage du parent aliéné (Gardner, 2002a).

#### *Le phénomène de l'Aliénation Parentale (AP)*

La conceptualisation du SAP, telle que définie par Gardner, est toutefois loin de faire l'unanimité. Ainsi, au chapitre des éléments faisant naître la controverse<sup>4</sup>, on objecte qu'une terminologie médicale impliquant un syndrome ne s'applique pas au phénomène puisqu'il s'agit d'une pathologie de la relation plutôt que d'une

---

<sup>4</sup>Les autres controverses autour de la définition de Gardner concernent principalement les fondements scientifiques de sa théorie (Bruch, 2001; Kerr & Jaffe, 1998; O'Leary & Moerk, 1999; Warshak, 2001b; Wood, 1993) ainsi que son évaluation de la prévalence (Bruch, 2001).

pathologie de l'individu (Bensussan, 2005). En effet, la conceptualisation de Gardner, en mettant l'accent presque exclusivement sur le parent aliénant comme agent étiologique, et ce, dans une logique de causalité linéaire, ne peut rendre compte pleinement de la complexité d'une dynamique relationnelle pathologique entre des parents haineux, vengeurs et leur enfant vulnérable (Cyr & Sarazin, 2008). De plus, l'appellation de « syndrome » serait erronée puisque le SAP ne satisferait pas les critères de l'American Psychological Association (Johnston & Kelly, 2004). Également, on reproche au concept du SAP de s'appliquer indistinctement à tous les enfants qui rejettent un parent alors qu'il est généralement admis qu'en contexte de séparation parentale, de nombreuses raisons peuvent amener un enfant à rejeter un parent ou à s'en détacher (St-Jacques, Turcotte, Drapeau, & Cloutier, 2004) et que seules des circonstances spécifiques permettent de qualifier ce comportement d'aliéné (Kelly & Johnston, 2001). C'est dans ce contexte que les auteures Johnston et Kelly proposent de conceptualiser le phénomène de l'aliénation parentale (AP) dans une optique systémique. Selon ces auteures, les attitudes des enfants envers leurs parents après le divorce sont mieux décrites sur un continuum allant de positif au négatif, la majorité d'entre eux ayant une relation positive avec leurs deux parents (Johnston, 2003). À l'extrémité dite négative du continuum, on retrouve les enfants qui ont un alignement extrême avec un parent après la séparation et qui résistent fortement à entretenir le contact avec leur autre parent (Johnston, 2003). Dans ce petit pourcentage de cas, l'emploi du terme AP serait justifié (Johnston & Kelly, 2004).

*La Détérioration du Lien Parent-Enfant après la séparation (DLPE)*

Malgré la reformulation de l'AP dans un contexte systémique, la controverse autour de l'emploi du terme « AP » demeure entière. Ainsi, jusqu'à présent, il n'existe dans la littérature aucune définition faisant consensus et aucun outil validé permettant de mesurer le phénomène (O'Leary & Moerk, 1999). De plus, la plupart des écrits sur le sujet sont théoriques ou basés sur des observations cliniques (Baker, 2007; Baker & Darnall, 2006; Moné & Biringen, 2006) et bien peu de recherches empiriques sont effectuées. Cet état de fait amène certains auteurs à estimer que le phénomène n'est toujours pas cerné ni bien défini (DeBecker & Ali-Hamed, 2006). Face à cette controverse conceptuelle et en l'absence d'opérationnalisation du concept et de données de recherches pouvant clarifier la controverse, il a été décidé dans notre recherche de ne pas prendre part activement à ce débat théorique. Aussi nous avons choisi de prendre un certain recul par rapport à l'appellation d'AP pour nous centrer plutôt sur le phénomène de « Détérioration du Lien Parent-Enfant en contexte de séparation conflictuelle » (DLPE) et de recourir aux termes « parent dénigrant », pour désigner le parent s'engageant activement dans une dynamique de détérioration et le terme « parent dénigré » pour désigner le parent dont le lien avec l'enfant se voit menacé. Le concept de DLPE renvoie à la caractéristique centrale de l'AP et permet ainsi de témoigner du phénomène sans tomber dans d'inévitables controverses et différences de points de vue relatifs à sa définition et à sa mesure. Également, le terme de DLPE met de l'avant une caractéristique spécifique de ces phénomènes, soit le fait qu'il y ait déjà eu auparavant une relation entre l'enfant et

ce parent et qu'en raison d'une dynamique familiale particulière, ce parent sera confronté à la détérioration de sa relation avec son enfant. Néanmoins, malgré nos efforts pour nous dégager de la controverse sur l'AP et compte tenu de l'état embryonnaire de la recherche dans le domaine, nous avons dû appuyer nos travaux sur une littérature qui est essentiellement tirée des écrits sur l'AP, puisque c'est là, dans le savoir disponible, que doit se fonder une démarche sur la compréhension et la clarification de ce phénomène du rejet ou du refus de voir un parent.

### L'enfant en contexte de DLPE

Certains facteurs propres à l'enfant semblent être impliqués dans la dynamique de DLPE. Ainsi, l'âge habituel pour qu'un enfant soit considéré comme étant aliéné varie entre 9 et 15 ans (Kelly & Johnston, 2001), ce qui semble indiquer que les enfants de cet âge sont plus vulnérables à l'apparition ou à la manifestation plus définitive d'un tel phénomène. De plus, des auteurs ont observé que bien que l'enfant aliéné ait eu une bonne relation avec ses deux parents avant la séparation (Rueda, 2004), son attachement au parent dénigrant serait plus fort qu'avec le parent dénigré (Gardner, 1992). Une étude exploratoire récente s'étant spécifiquement penchée sur les caractéristiques des enfants aux prises avec une dynamique de DLPE a révélé que trois facteurs sont déterminants, soit expérimenter des conflits parentaux élevés, communiquer peu avec son entourage et ne pas présenter de troubles extériorisés (Cyr & Sarazin, 2008). Il est d'autre part intéressant de souligner que la majorité de la littérature s'est intéressée à l'étude de l'enfant en

contexte de DLPE alors que systématiquement moins d'écrits ont été produits sur le parent dénigrant et encore moins sur le parent dénigré.

### Le parent dénigrant en contexte de DLPE

Le parent dénigrant, appelé ainsi puisqu'il est celui qui dénigre activement quoique parfois subtilement son ancien conjoint, serait habituellement celui qui détient la garde de l'enfant (Dunne & Hedrick, 1994) et serait, dans une proportion de près de 75 %, la mère de l'enfant (Lowenstein, 1999; Van Gijseghem, 2005a). L'une des motivations principales de ce parent serait la haine qu'il éprouve envers son ex-conjoint (O'Leary & Moerjk, 1999) et son objectif serait de détruire la relation que l'enfant entretient avec l'autre parent (Baurain, 2005). Le plus souvent, il ne croit pas que ses comportements puissent être dommageables pour l'enfant (Baurain, 2005; Clawar & Rivlin, 1991; Warshak, 2000). Il croit sincèrement que, tout comme lui-même, son enfant ne peut rien obtenir de positif de la part de l'autre parent (Mercier-Gouin, 2006; Van Gijseghem, 2005a; Van Gijseghem, 2005b). Pour certains auteurs, le parent dénigrant présenterait un problème de personnalité (Baker, 2006; Vassiliou, 2005) ou pourrait être en réaction à la séparation, ou vivre un deuil anormal face à la rupture où la colère serait prépondérante (Kopetski, 1998). D'autres auteurs ont postulé que plusieurs parents dénigrants pourraient avoir eux-mêmes vécu des situations de DLPE dans leur enfance (Lowenstein, 1999). En contrepartie, certains auteurs croient plutôt que ce parent dénigrant ne présenterait généralement aucune caractéristique psychologique particulière (Bensoussan, 2005; Van Gisejhem, 2005a; 2005b).

### Le parent dénigré en contexte de DLPE

Le parent dénigré serait généralement le parent qui ne détient pas la garde de l'enfant et conséquemment serait, le plus souvent, le père de l'enfant (Bensussan, 2005; Ellis, 2005). Certains éléments semblent prédisposer à devenir un parent aliéné, bien que l'on connaisse peu de choses à ce sujet. Des auteurs estiment que ce parent serait souvent perçu comme responsable de la séparation (Bensussan, 2005) et qu'il aurait une personnalité passive et retirée face aux conflits familiaux, ainsi qu'une tendance à être centré sur lui-même et à être immature (Johnston, 2003). Également, des auteurs estiment qu'il aurait un style parental rigide et distant (Lund, 1995) et qu'il pourrait avoir entretenu des relations problématiques avec son enfant avant le divorce (Warshak, 2001a). Cependant, d'autres auteurs estiment plutôt que ce parent n'aurait aucune caractéristique particulière (Baker & Darnall, 2006; Dunne & Hedrick, 1994; Gordon, Stoffey, & Bottinelli, 2008).

Jusqu'à ce jour, il n'existe aucune étude empirique permettant de déterminer si le parent dénigrant et le parent dénigré possèdent certaines caractéristiques particulières ou adoptent des comportements qui leur sont propres, les recherches actuelles étant essentiellement théoriques ou basées sur des observations cliniques (Baker, 2007; Baker & Darnall, 2006; Moné & Biringen, 2006).

### Conséquences de la DLPE

Le processus de DLPE est pernicieux. En effet, si rien n'est fait, la dynamique se poursuit, le parent dénigré et l'enfant s'éloignent irrémédiablement l'un de l'autre. Et plus longtemps l'enfant est laissé sans intervention dans une telle dynamique, plus la situation sera difficile à défaire (Warshak, 2000). Les conséquences de la



DLPE sont particulièrement dramatiques pour l'ensemble du système familial. En ce qui concerne les enfants, la recherche reconnaît qu'ils ont besoin de la présence de leurs deux parents dans leur vie et que le fait d'être utilisé dans le but de punir l'autre parent est très destructeur pour eux, quel que soit leur âge (Santé Canada, 2000). Les enfants aux prises avec une telle problématique, même à un faible niveau, sont susceptibles de présenter, entre autres des problèmes d'apprentissage, de concentration, des problèmes relationnels avec leurs pairs (Darnall, 1999), ou peuvent développer une vision endommagée des relations intimes (Clawar & Rivlin, 1991). Une fois adultes, certains de ces enfants rapportent des problèmes d'estime d'eux-mêmes, de dépression (Baker, 2005) ainsi que des sentiments de culpabilité du fait d'avoir trahi le parent dénigré (Baker, 2005; Clawar & Rivlin, 1991). La recherche s'est donc davantage penchée sur les conséquences de la DLPE pour l'enfant plutôt que pour les adultes. Toutefois, en regard du parent dénigré, la recherche mentionne qu'il vivrait à la fois la perte de son rôle parental et la perte du contact qu'il entretenait avec son enfant (Vassiliou & Cartwright, 2001). En conséquence, certains de ces parents dénigrés, après des échecs répétés de rétablir leur lien avec l'enfant par des recours judiciaires en viendraient à considérer le suicide ou à recourir à la drogue et à l'alcool comme moyen de fuir la situation (Lowenstein, 1999). À notre connaissance, aucune étude n'a porté sur les conséquences de la DLPE sur le parent dénigrant.

## La DLPE devant les Cours de justice

Lorsque les allégations de DLPE sont fondées, il revient à la Cour de prendre les mesures nécessaires pour interrompre le processus de détérioration. Afin de déterminer si elle a affaire à un cas de DLPE, la Cour se base principalement sur le jugement d'experts qui ont pour mandat d'évaluer le risque de la présence de DLPE. Toutefois, les experts appelés à remplir de tels mandats, ainsi que les chercheurs travaillant sur la question sont confrontés à des difficultés considérables qui découlent des lacunes importantes sur le plan théorique de la définition même de la DLPE. Au nombre d'entre elles, certaines nous paraissent majeures. Premièrement, les connaissances manquent encore pour arriver à une définition consensuelle et opérationnelle de ce phénomène et déterminer les mécanismes d'apparition par lesquels la séparation peut engendrer des dynamiques de DLPE. Également, il demeure toujours difficile de déterminer s'il existe des comportements ou des caractéristiques parentales spécifiquement impliquées dans les dynamiques de DLPE et d'établir si dans la majorité des dynamiques de DLPE, il y a présence ou non d'allégations d'agression sexuelle. Or, à ce jour, peu d'études empiriques se sont spécifiquement penchées sur ces questions pourtant cruciales.

## Objectifs de l'étude

Le principal objectif de cette thèse est de décrire comment, à la suite de leur séparation, certains couples parentaux s'engagent dans une dynamique de DLPE et de déterminer si les couples parentaux hautement à risque d'être impliqués dans de telles situations ont des caractéristiques particulières qui les distingueraient des

couples parentaux faiblement à risque de développer une telle dynamique. Pour ce faire, nous avons comparé ces couples sur plusieurs variables relatives à leurs comportements ou caractéristiques propres, en plus de nous intéresser spécifiquement à la question des allégations d'agression sexuelle envers l'enfant.

Le fait de pouvoir documenter le contexte d'apparition des dynamiques de DLPE, de chercher à retrouver des caractéristiques propres aux parents impliqués dans une dynamique de DLPE, ainsi que de faire le point sur la question controversée des allégations d'agression sexuelle envers l'enfant constitue une avancée importante dans la recherche sur la DLPE. En effet, jusqu'à présent, très peu de recherches empiriques se sont penchées sur ces questions, conférant ainsi une valeur heuristique à la présente étude.

Les résultats empiriques obtenus dans notre recherche nécessairement à caractère exploratoire, compte tenu de l'état des connaissances actuelles dans le domaine, permettront à terme nous l'espérons, une meilleure compréhension de ces phénomènes et sera utile tant aux chercheurs qu'aux cliniciens oeuvrant auprès des familles impliquées dans ces dynamiques qui hypothèquent sévèrement leurs liens familiaux.

Notre étude sera présentée dans deux articles et une note brève de recherche dont les objectifs spécifiques sont les suivants :

Premier article : Réaliser une recension exhaustive et critique de la littérature empirique publiée ces dix-huit dernières années, portant sur l'impact différentiel du divorce sur les hommes et sur les femmes ainsi que sur certaines situations pouvant en découler, dont le phénomène de la DLPE.

Second article : À l'aide de la *Grille d'observation de la Détérioration du Lien Parent-Enfant après la séparation (GODLPE)*, déterminer si certaines caractéristiques distinguent les couples parentaux où le risque de DLPE est très élevé des couples parentaux où le risque de DLPE est très faible et évaluer si cet instrument permet de prédire le risque de DLPE.

Note brève de recherche : Déterminer si les allégations d'agression sexuelle envers l'enfant permettent de distinguer les ex-couples où le risque de DLPE est très élevé des ex-couples où ce risque est très faible. Également, s'intéresser à la fréquence, au sexe du parent alléguant et à la confirmation de ces allégations.

*Article 1*

*En quoi et pourquoi les hommes et les femmes sont-ils affectés différemment par la  
séparation conjugale?*

EN QUOI ET POURQUOI LES HOMMES ET LES FEMMES SONT-ILS  
AFFECTÉS DIFFÉREMMENT PAR LA SÉPARATION CONJUGALE?

IN WHAT AND WHY THE MEN AND THE WOMEN ARE DIFFERENTLY AFFECTED  
BY MARITAL SEPARATION?

Catherine CYR-VILLENEUVE<sup>5</sup>,

&

Francine CYR

Université de Montréal

---

<sup>5</sup> Adresse de correspondance : Département de psychologie, Université de Montréal, C.P. 6128, Succ. Centre-Ville, Montréal (Qc.), Canada, H3C-3J7.

### Résumé

Cet article s'intéresse aux conséquences de la séparation conjugale pour les femmes et pour les hommes, ainsi qu'aux raisons qui sous-tendent cet impact différentiel. Les conséquences sur la santé psychologique, la santé physique, le statut socio-économique, le rôle de parent et la relation avec l'ancien conjoint sont abordées. La question de la Détérioration du Lien Parent-Enfant en contexte de séparation conflictuelle (DLPE) est également examinée comme l'une des situations problématiques pouvant découler du divorce parental. Divers modèles qui permettent de rendre compte de l'adaptation des adultes à la séparation sont proposés et discutés. Finalement, cet article dresse un portrait de l'état des connaissances dans le domaine de la séparation conjugale et propose des pistes de recherches futures.

Mots clés: Divorce; Conséquences; Hommes; Femmes; Détérioration du Lien Parent-Enfant

### Abstract

This article focuses on the consequences of divorce for both women and men and also for the reasons underlying those consequences. The consequences on psychological health, physical health, economical status, involvement with the child and relationship between ex-spouses are addressed as well as some problems that might spring from divorce such as Deterioration of the Parent-Child Relationship (DPCR). Also, models allowing to explain the adaptation of adults to divorce are proposed and discussed. Finally, this article draws a portrait of the state of research in the field of divorce and proposed paths for further investigations.

Key words : Divorce; Consequences; Men; Women; DPCR.



## EN QUOI ET POURQUOI LES HOMMES ET LES FEMMES SONT-ILS AFFECTÉS DIFFÉREMMENT PAR LA SÉPARATION CONJUGALE?

Le divorce et la séparation parentale<sup>6</sup> représentent, sans l'ombre d'un doute, l'une des facettes de la réalité moderne des familles occidentales. En effet, 40,5 % des mariages européens<sup>7</sup> (Office Statistique des Communautés Européennes, 2006) et 43 % des mariages états-uniens (National Center for Health Statistics, 2001)<sup>8</sup> se terminent par un divorce. Le Canada n'échappe pas à cette tendance, puisque 38,3 % des mariages s'y terminent par un divorce (Statistique Canada, 2005a)<sup>9</sup>. En ce qui a trait à la situation du Québec, on y recense la dissolution de quelque 16 738 mariages pour la seule année 2003 (Statistique Canada, 2005a), ce qui représente 49,7 % de rupture d'union chez les couples mariés (Statistique Canada, 2005b). Or, ces chiffres ne sont pas représentatifs de la réalité des séparations maritales, particulièrement au Québec, puisque les couples qui vivent en union de fait, soit 28 % des couples du Québec (Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition Féminine, 2004), ne sont pas comptabilisés dans ces statistiques.

Cette réalité des familles modernes a donné lieu à un important courant de recherche vers la fin des années 1970 dont l'objectif était d'évaluer les effets de l'éclatement des familles (Kempeneers & Dandurand, 2001). Ces recherches ont principalement mis l'accent sur les conséquences du divorce pour les enfants. Ainsi, le

---

<sup>6</sup> Dans le cadre de ce présent article, les termes « divorce » et « séparation » sont utilisés indistinctement.

<sup>7</sup> Statistiques recueillies sur les 25 pays membres de l'Union Européenne.

<sup>8</sup> Statistiques traitant des premiers mariages qui se terminent à l'intérieur des 15 années suivant le mariage.

<sup>9</sup> Statistiques traitant des mariages qui se terminent à l'intérieur des 30 années suivant le mariage.

divorce parental double pratiquement le risque que l'enfant développe des problèmes spécifiques (Greene, Anderson, Hetherington, Forgath, & DeGarmo, 2003), tels des symptômes de dépression (Jekielek, 1998), des symptômes d'anxiété (Dastidar & Kapoor, 1996; Drapeau, Samson, & Saint-Jacques, 1999; Jekielek, 1998; Kot & Shoemaker, 1999; Kurtz, 1996), des problèmes d'ajustement (Zimmerman, Brown, & Portes, 2004), des comportements antisociaux (Breivik & Olweus, 2006a) et finalement augmente le risque de rapporter des niveaux de bien-être plus faibles à l'âge adulte (Amato & Booth, 1991). Or, ce ne sont pas tous les enfants du divorce qui font face à de telles problématiques, en effet, la majorité des enfants confrontés à la séparation de leurs parents ne présentent pas de troubles sévères (Laumann-Billings & Emery, 2000).

Contrastant avec l'important courant de recherches portant sur les conséquences du divorce parental sur les enfants, les études menées sur les conséquences de la séparation sur les hommes et les femmes sont beaucoup moins nombreuses, et ce, malgré que le divorce soit une expérience éprouvante, pouvant même être traumatique pour certains (Lorenz, Simons, Conger, Elder, Johnson, & Chao, 1997). À partir d'une recension critique des recherches publiées sur le sujet, le présent article propose de tracer un portrait plus complet de l'impact de la séparation à la fois pour les hommes et pour les femmes et de dégager des pistes d'explication aux différences retrouvées. Également, cet article propose et discute certains cadres explicatifs capables de rendre compte des impacts du divorce sur la vie des individus.

### Impacts de la séparation maritale sur la santé psychologique

La recherche démontre que le divorce aurait des effets sur la santé mentale des hommes et des femmes qui se séparent, effets qui peuvent être négatifs, mais aussi positifs.

#### *Séparation maritale et impacts négatifs sur la santé psychologique*

En ce qui a trait aux impacts négatifs du divorce sur la santé psychologique, la recherche indique que la séparation est associée, chez les individus, à une hausse significative de la symptomatologie dépressive (Hilton & Kopera-Frye, 2006; Hope, Rodgers, & Power, 1999; Simon & Marcussen, 1999) et de la détresse psychologique (Strohschein, McDonough, Monette, & Shao, 2005). L'impact du divorce sur la santé mentale semble être robuste puisqu'il demeure constant, sans égard à la durée de l'union ou au type d'union (civile ou religieuse) choisie par le couple (Gahler, 2006). Toutefois, il semble exister des différences entre l'ajustement psychologique au divorce des hommes et des femmes. En effet, la majorité des auteurs rapportent que les femmes vivraient davantage de détresse psychologique que les hommes (Aseltine & Kessler, 1993; Hitlon & Kopera-Frye, 2006; Hope et al., 1999; Simon & Marcussen, 1999).

#### *Cadre explicatif des impacts négatifs de la séparation sur la santé psychologique*

Il semblerait que les différences observées entre la détresse psychologique des hommes et des femmes puissent être attribuables au fait que leur détresse respective ne se produit pas au même moment suivant la séparation. Ainsi, les hommes,

contrairement aux femmes, vivraient de hauts niveaux de détresse et présenteraient un taux élevé de symptômes dépressifs immédiatement après la prise de décision du divorce et lorsque celui-ci devient effectif (Baum, 2004; Joung, Stronks, Van de Mheen, Van Poppel, Van der Meer, & Mackenbach, 1997), indiquant ainsi une réponse directement en lien avec la séparation elle-même (Bruce & Kim, 1992). Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les hommes ne sont généralement pas ceux qui initient la séparation (Masheter, 1991; Wang & Amato, 2000), en effet 80 % des hommes seraient le partenaire qui est « laissé » dans la relation (Cloutier, Filion, & Timmermans, 2001). Cet état de fait ne permettrait aux hommes de commencer leur processus de deuil qu'au moment de la séparation (Sakraida, 2005) et rendrait ceux-ci plus susceptibles que les femmes d'entretenir plus longtemps après la rupture un attachement émotionnel persistant envers l'ex-conjoint (Greene et al., 2003; Wang & Amato, 2000) et des fantaisies de réconciliation (Greene et al., 2003). Cette prise de conscience tardive de l'échec de la relation conjugale semble être responsable des hauts taux de dépression observés chez les hommes au moment de la séparation. Également, selon la théorie de l'amour non-partagé, l'expérience de désirer un attachement avec une personne qui ne souhaite pas d'attachement en retour, entraînerait une baisse de l'estime de soi ainsi qu'un sentiment d'humiliation (Baumeister, Wotman, & Stillwell, 1993), ce qui rendrait l'expérience de la personne laissée, à la suite d'un divorce, davantage éprouvante sur le plan de sa santé psychologique que celle de la personne qui prend la décision de se séparer (Sakraida, 2005).

Contrairement aux hommes, il semble que chez la femme, la détresse psychologique se manifesterait plutôt sur le long terme, puisque pour elles, cette détresse serait causée par l'effet combiné du divorce et des nouvelles réalités auxquelles elles doivent faire face après la séparation (Hope et al., 1999). En effet, les auteurs s'entendent pour dire que les suites de la séparation pourraient être beaucoup plus dommageables psychologiquement pour les femmes que pour les hommes, et ce, parce qu'elles font face à des difficultés multiples (Strohschein et al., 2005; Wang & Amato, 2000). Parmi celles-ci, notons le fait d'avoir à devenir, dans la majorité des cas, le gardien principal de l'enfant (Wang & Amato, 2000) et de voir ainsi l'accroissement des responsabilités parentales (Hope et al., 1999), ce à quoi s'ajoutent les difficultés économiques, l'isolement social et l'augmentation des responsabilités professionnelles qui caractérisent particulièrement la situation des femmes après la séparation (Garvin, Kalter, & Hansell, 1993).

*Moyens mis en place pour faire face aux impacts négatifs de la séparation sur la santé psychologique*

Pour faire face aux conséquences de la séparation sur la santé psychologique, les hommes et les femmes vont mettre en place une série de moyens (dits processus de coping) destinés à transiger avec les stressseurs inhérents à leur nouvelle situation. Les processus de coping sont des processus par lesquels les individus tentent de composer avec un stress (Carobene, Cyr, & Cyr-Villeneuve, 2007). La recherche démontre que les individus divorcés qui utilisent comme stratégie de coping la reformulation du problème et la recherche de soutien (en particulier de soutien spirituel) s'adaptent plus

facilement à la séparation (Braver, Shapiro, & Goodman, 2006). Il existerait toutefois des différences importantes quant aux stratégies utilisées par les hommes et par les femmes pour contrer les effets stressants de la séparation.

En effet, les hommes auraient spécifiquement tendance à l'hyperactivité frénétique ou à la somatisation (Baum, 2004) et à se tourner vers la violence physique ou vers la répression de leurs émotions (Umberson & Williams, 1993). Les hommes feraient également usage de drogues (Umberson & Williams, 1993) et augmenteraient leur consommation d'alcool (Baum, 2004; Braver et al., 2006), bien que, selon certains auteurs, la consommation excessive d'alcool serait seulement légèrement plus fréquente chez les hommes divorcés que chez les hommes mariés ou les hommes veufs (Joung et al., 1997). Cet usage de drogue et d'alcool en réponse à la séparation représenterait toutefois des méthodes de coping inefficaces ou même dommageables pour les hommes (Braver et al., 2006). Également, les hommes se remarieraient plus rapidement que les femmes (Greene et al., 2003), ce que l'on peut estimer être un mécanisme pour contrer la solitude et la tristesse qu'ils vivent du fait d'avoir perdu leur partenaire de vie, laquelle est généralement leur principale source de soutien psychologique (Sobal, Rauschenbach, & Frongillo, 2003). De plus, il est fréquent que les hommes parviennent grâce à leur participation à de nouvelles relations intimes à se créer de nouvelles identités, ce qui est moins fréquent chez les femmes (Colburn, Lin, & Moore, 1992) ce qui laisse croire que la partenaire contribue significativement à l'identité de l'homme au sein d'une relation conjugale. Finalement, les hommes divorcés ont peu tendance à rechercher une aide psychologique, et ce, dans une proportion significativement moindre que chez les femmes (Baum, 2004). Ceci

pourrait être dû au fait que les rôles sexuels intériorisés des hommes créent des barrières pour la recherche d'aide, particulièrement si la recherche d'aide implique la violation d'importants rôles sexuels masculins, comme celui de demeurer fort et en contrôle même à la suite d'un divorce (Englar-Carlson, 2006).

En ce qui a trait aux moyens mis en place par les femmes pour faire face aux impacts psychologiques de la séparation, on note que celles-ci ont spécifiquement tendance à mobiliser le soutien de la famille et des amis (Miller, Smerglia, Gaudet, & Kitson, 1998) et elles sont beaucoup plus portées que les hommes divorcés à chercher une aide psychologique (Baum, 2004). Également, les femmes divorcées boivent davantage d'alcool (Mastekaasa, 1997) et la proportion de buveuses excessives est beaucoup plus élevée chez elles, que chez les femmes d'autres statuts matrimoniaux (Joung et al., 1997). En général, on estime que les processus de coping employés par les femmes sont davantage efficaces et bénéfiques que les processus employés par les hommes (Braver et al., 2006).

### *Séparation maritale et impacts positifs sur la santé psychologique*

Paradoxalement, même si la séparation constitue essentiellement un événement stressant, il arrive que des hommes et des femmes puissent saisir l'opportunité d'extraire de cet événement des gains quant à leur santé psychologique (Carver, 1998). Ainsi, le divorce peut créer pour les hommes et les femmes de nouvelles occasions pour composer avec les questions de l'autonomie, du pouvoir (Fox & Blanton, 1995), de la liberté et de l'indépendance (Tashiro, Frazier, & Berman, 2006). Notamment, plusieurs recherches ont relevé que les femmes divorcées ont davantage tendance à

rapporter certains changements en ce qui a trait à divers aspects du soi et de l'identité (Baum, Rahav, & Sharon, 2005; Colbrun, Lin, & Moore, 1992; Tashiro et al., 2006) dont davantage de croissance personnelle que leurs homologues mariées (Marks, 1996), une meilleure estime d'elles-mêmes et un plus grand sentiment de compétence (Baum, 2006). Selon 90 % de ces femmes, ces changements positifs sont attribuables directement au divorce ou à la conjonction du divorce avec d'autres facteurs (Baum, 2006). Ces changements du soi seraient principalement observés chez les femmes puisque celles-ci vivraient plus de changements identitaires que les hommes suite à la séparation (Tashiro & Frazier, 2001 dans Tashiro et al., 2006).

*Cadre explicatif des impacts positifs de la séparation sur la santé  
psychologique*

Plusieurs facteurs semblent être impliqués, à la fois pour les hommes et pour les femmes, dans l'expérience d'impacts positifs sur la santé psychologique, à la suite du divorce. L'un de ces facteurs récemment mis de l'avant est la résilience. La résilience peut être vue comme l'habileté des individus, en dépit de stress sévères et de crises, à retrouver le niveau de fonctionnement antérieur à la crise ou même à atteindre un niveau de fonctionnement plus élevé qu'avant la crise (Greff & McCubbin, 1993). Ainsi, la recherche démontre que la résilience est un déterminant d'une bonne santé mentale et qu'un haut niveau de résilience est positivement corrélé avec un niveau plus élevé de satisfaction de vie (King, 2000) et de qualité de vie (Takesian, 2006) chez une personne qui vit un divorce.



Certaines caractéristiques des individus divorcés et résilients ont été relevées dans la littérature, dont particulièrement un haut niveau de soutien social (Greff & McCubbin, 1993). En effet, les réseaux sociaux des individus qui se séparent se modifient ou s'atrophient avec le divorce (Sprecher, Felmlee, Schmeekle, & Shu, 2006; Terhell, van Groenou, & van Tilburg, 2004). Or, les études démontrent que le soutien social est un facteur particulièrement important dans l'adaptation des individus à la séparation. À cet égard, il semblerait que les femmes connaissent davantage de succès que les hommes dans leur recherche de soutien social après le divorce ainsi que dans la construction et l'utilisation d'un réseau social de soutien qui protège contre les stress qui accompagnent la séparation (Pledge, 1992). En effet, les femmes, plus que les hommes, se tourneraient vers des individus plus susceptibles de les appuyer (famille, amis) (Stone, 2002 dans Braver et al., 2006). Ainsi, en ayant davantage de soutien social, les femmes seraient plus résilientes et rapporteraient davantage que le divorce leur a apporté des gains contribuant à leur santé psychologique.

D'autres auteurs estiment que l'un des facteurs déterminants dans le fait de déclarer que le divorce ait pu avoir des retombées favorables sur la santé psychologique est de quitter une relation qui ne convenait pas. Ainsi, les individus qui rapportent avoir une relation malheureuse et avoir souvent envisagé de quitter leur conjoint ont des taux de détresse plus élevés que les personnes sans partenaire ou ceux qui vivent une union heureuse, suggérant ainsi qu'il est préférable de mettre fin à une relation qui est jugée mauvaise ou insatisfaisante (Ross, 1995). Il a été démontré que lorsque les conjoints mariés disent éprouver des problèmes conjugaux sérieux, ceux-ci rapportent, trois ans après la fin de leur union maritale, une diminution significative de

leurs symptômes dépressifs (Aseltine & Kessler, 1993). Parallèlement, la littérature démontre que l'initiateur de la séparation (possiblement le partenaire le plus souffrant du mariage), connaît un bien-être émotionnel post-séparation plus grand, un processus de deuil moins difficile (Sakraida, 2005), ainsi que moins d'attachement à l'ex-époux (Wang & Amato, 2000) que l'autre conjoint. En sachant que 80 % des conjoints initiateurs de la séparation sont des femmes (Cloutier et al., 2001), celles-ci seraient donc davantage enclines à connaître des impacts positifs de la séparation, en quittant une relation qui ne leur convenait pas.

Finalement, d'autres facteurs ont été relevés comme pouvant être associés à l'expérience d'impacts positifs à la suite du divorce. À ce chapitre, on note les ressources matérielles et les ressources cognitives (Amato, 2000; Tashiro & Frazier, 2001 dans Tashiro et al., 2006). Les ressources cognitives incluent les interprétations personnelles face au divorce (Quinney & Fouts, 2003), dont une définition du mariage qui n'en fait pas un engagement à vie (Simon & Marcussen, 1999) et une tendance à l'optimisme (Thuen & Rise, 2006).

### Séparation maritale et impacts sur la santé physique

La santé physique des hommes et des femmes serait compromise par le divorce (Hahn, 1993; Richmond & Christensen, 2000). En effet, les hommes divorcés perçoivent avoir significativement plus de problèmes de santé physique que ne le rapportent les hommes mariés<sup>10</sup> (Joung et al., 1997). Quant aux femmes divorcées, elles rapportent significativement plus de maladies sévères et de limitations majeures

---

<sup>10</sup> Les hommes divorcés rapporteraient avoir autant de problèmes de santé physique que les hommes célibataires ou les hommes veufs, soit significativement plus que les hommes mariés (Joung et al., 1997).

de leurs activités en raison, par exemple, de maladies infectieuses, de problèmes respiratoires ou de problèmes du système digestif (Verbrugge, 1979). Également, les hommes et les femmes divorcés auraient un risque de mortalité significativement plus élevé comparativement aux individus mariés (Brockman & Klein, 2002; Lillard & Waite, 1995), mais un risque comparable à celui des hommes et des femmes célibataires (Lillard & Waite, 1995). Finalement, la séparation est associée à une perte de poids, mais ce, uniquement chez les hommes (Sobal et al., 2003).

#### *Cadre explicatif des impacts de la séparation sur la santé physique*

Le mécanisme par lequel les hommes et les femmes expérimentent les effets du divorce sur leur santé physique est très distinct chez l'un et l'autre. En effet, il semble que pour les hommes divorcés, la baisse perçue du niveau de la santé physique s'explique par le fait qu'ils vivent, comparativement aux hommes mariés, des conditions psychosociales plus difficiles (Joung et al., 1997), dont une baisse du soutien émotionnel (Joung et al., 1997). Les hommes retirant plus de soutien émotionnel du fait d'être mariés que les femmes (Sobal et al. 2003) en seraient donc particulièrement affectés. Cette baisse de soutien émotionnel pourrait également expliquer pourquoi les hommes divorcés connaissent une perte de poids qui s'observe non seulement au moment de la séparation, mais dix ans suivant celle-ci (Sobal et al., 2003) et pourquoi les hommes divorcés sont confrontés au même risque de mortalité que les hommes célibataires (Lillard & Waite, 1995). À noter qu'il est également possible de considérer comme positive la perte de poids survenant après la séparation chez les hommes et ce, dans le contexte d'un surpoids.

Chez les femmes, l'effet négatif du divorce sur leur santé physique serait plutôt expliqué par les conséquences de la séparation et en particulier par la diminution des revenus familiaux, ce qui les mettraient davantage à risque de vivre une situation de pauvreté (Hahn, 1993; Joung et al., 1997; Lillard & Waite, 1995; Waldron, Hugues, & Brooks, 1996). Ce serait donc l'augmentation des ressources financières associée au mariage qui serait responsable d'un effet protecteur sur la santé physique des femmes, comparativement au risque de mortalité plus élevé des femmes divorcées ou célibataires (Lillard & Waite, 1995).

#### Séparation maritale et impacts financiers

Le divorce a également des conséquences financières sur les individus qui le vivent. Au Québec, l'écart du revenu familial avant impôts entre les familles biparentales et monoparentales est de 45 % (Forget, Dubeau, & Rannou, 2005). En ce qui a trait à la situation des femmes, celles-ci connaissent, à la suite de leur divorce, une diminution moyenne de 20 000 \$ de leur revenu familial annuel (Zimmerman et al., 2004). Cette baisse dramatique du revenu est étroitement liée, chez la femme, à plusieurs autres conséquences, dont la détresse psychologique (Miller et al., 1998), les problèmes de santé physique (Hahn, 1993; Joung et al., 1997; Lillard & Waite, 1995; Waldron et al., 1996), ainsi qu'à des difficultés de parentage (Greeff & Van Der Merwe, 2004; Hilton & Desrochers, 2000).

Les hommes risquent également de connaître une situation économique moins favorable à la suite du divorce. Toutefois, les revenus des hommes demeurent tout de

même généralement plus élevés que ceux des femmes (Hetherington & Stanley-Hagan, 1999; Hilton & Kopera-Frye, 2006; Joung et al., 1997).

#### *Cadre explicatif des impacts financiers de la séparation*

La baisse de revenu des individus, à la suite du divorce, s'explique par le fait que les possessions du couple se retrouvent partagées en deux (Joung et al., 1997) conformément, au Québec, à la Loi sur le Patrimoine familial et par le coût du divorce lui-même. Ce coût peut se révéler très élevé, selon le degré de contentieux et de désaccords entre les partenaires et le choix de recourir à des avocats plutôt qu'à des modes alternatifs de résolution de disputes (Braver et al., 2006). Chez les hommes, la baisse de revenu s'explique aussi par le coût de la pension alimentaire qu'ils doivent, dans la majorité des cas, verser à l'ex-conjointe (Joung et al., 1997). Quant aux femmes, le plus grand déclin des ressources financières s'explique, entre autres par leur accès inégal aux ressources occupationnelles et économiques de la société (Fox & Blanton, 1995). Après le divorce, seul le remariage semble pouvoir soulager la détresse économique de la femme divorcée (Emery, 1994).

#### Séparation maritale et rôle de parent

Le divorce a des conséquences spécifiques sur les adultes qui ont des enfants. En effet, les mères séparées sont moins positives dans leurs attitudes parentales, estiment être moins compétentes comme parent (Hilton, Desrochers, & Devall, 2001) et sont moins efficaces sur le plan disciplinaire avec leur enfant, ceci particulièrement dans la première année qui suit le divorce (Hetherington, 1989). En ce qui a trait aux

pères divorcés, ceux-ci pourraient vivre des conséquences plus sévères encore puisque le divorce affecterait le rôle paternel significativement plus que le rôle maternel (Coiro & Emery, 1998) et pourrait avoir un impact particulier sur la relation affective des pères envers leur enfant, particulièrement donner lieu à une détérioration de l'affection entre eux (Amato & Booth, 1996).

Le divorce entraîne également des conséquences différentes pour les pères et les mères quant à la garde des enfants. La situation la plus fréquente est celle où les mères obtiennent la garde principale de l'enfant (Brodsky, Buckley, Day, & Young, 2005; Cloutier et al., 2001; Marcil-Gratton & LeBourdais, 1999), soit dans une proportion de 70,9 % chez les enfants de la cohorte nés en 1997-1998 étudiés dans le cadre de l'étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) (Cyr, 2009a). Cette proportion semble toutefois être plus élevée à l'extérieur du Québec. Ainsi, on rapporte que dans certaines provinces canadiennes, notamment en Colombie-Britannique, plus de 90 % des enfants sont confiés à la garde unique de leur mère (Brodsky et al., 2005).

Les mères qui obtiennent la garde sont souvent aux prises avec des difficultés économiques importantes; on rapporte ainsi que plus de la moitié des mères qui obtiennent la garde vivent au-dessous du seuil de pauvreté et que ces chiffres seraient consistants depuis une décennie (Brodsky et al., 2005). Selon des chiffres tirés de l'ELDEQ, plus de 80 % des femmes n'atteignent pas un niveau de suffisance de revenu (Cyr, 2009a). Ces difficultés économiques, qui bien qu'elles n'affectent pas directement le parentage, sont impliquées dans une série d'autres événements (tels que processus de coping détériorés et perte de contrôle parental), qui eux interviennent

avec le parentage (Hilton & Desrochers, 2000). Inversement à cette situation, celle où les pères n'obtiennent pas la garde de leur enfant, la recherche démontre que ceux-ci rapportent des niveaux plus faibles de compétence et de satisfaction (Minton & Pasley, 1996; Rogers & White, 1998), sont à risque de moins s'investir (Minton & Pasley, 1996) et éventuellement de se désinvestir de leur rôle parental. Bien que selon des résultats tirés de l'ELDEQ on rapporte qu'au Québec, les enfants confiés à la garde unique de leur mère conservent un contact avec leur père, dans environ deux cas sur trois dans le cadre de « visites régulières » ou de « visites fréquentes » (Cyr, 2009a), on dénote tout de même que 6 % des pères québécois ne voient jamais leur enfant (Forget et al., 2005), ce qui se révèle être un problème sérieux pour l'enfant (Emery, 1999).

Une autre formule de garde, retenue dans environ 20 % des cas au Québec (Cyr, 2009a; Goubau, 2003), est celle de la garde partagée, une formule où les deux parents se répartissent le temps de garde de l'enfant et l'ensemble des responsabilités parentales (Cloutier et al., 2001). Malgré la controverse suscitée quant à ce mode de garde<sup>11</sup> (Cyr, 2006; 2007), les études démontrent que la garde conjointe apporterait davantage de bénéfices que de risques pour les adultes divorcés (Braver & Gunnoe, 2001). D'autres formules peuvent également être mises en place, à la suite du divorce des parents, dont la garde donnée exclusivement au père. Cette situation serait toutefois marginale. En effet, selon des résultats tirés de l'ELDEQ, 3,8 % des familles québécoises vivraient la garde unique au père en 2009 (Cyr, 2009a). Néanmoins, ce

---

<sup>11</sup> Les critiques de la garde partagée estiment qu'un tel arrangement augmente le besoin de communication inter-parentale chez des gens qui ont échoué à ce chapitre (Pearson & Thoennes, 1990) alors que ceux qui sont en faveur de la garde partagée estiment que l'accès aux deux parents pourrait minimiser chez l'enfant l'impact de la perte ou de l'absence d'un parent comme c'est le cas en garde exclusive (Cyr, 2006).

mode de garde aurait connu une forte augmentation au cours des dernières décennies (Greif, 1995).

*Cadre explicatif des impacts de la séparation sur le parentage*

Les difficultés présentées par les mères divorcées seraient attribuables, entre autres aux difficultés économiques vécues par celles-ci, la situation s'aggravant pour les mères divorcées qui obtiennent la garde principale. Ces difficultés s'expliquent du fait que la conciliation entre les responsabilités parentales et les responsabilités de premier pourvoyeur économique serait difficile puisque les femmes ont souvent des emplois moins prestigieux et des revenus plus faibles que ceux des hommes (Hilton et al., 2001). Les stress économiques vécus par ces mères divorcées entraîneraient une moins bonne disponibilité psychologique de la part du parent et engendreraient certaines conséquences, dont une perte de contrôle parental qui interférerait avec le rôle de parent (Hilton & Desrochers, 2000). Ces impacts économiques qui ont une incidence sur le parentage pourraient pénaliser particulièrement les femmes ayant la garde de leur enfant, puisqu'il a été démontré que les mères obtenant la garde ont les plus hauts taux de pauvreté que n'importe quel groupe au Canada (Brodsky et al., 2005), signifiant ainsi que le lien entre pauvreté et difficulté de parentage pourrait être particulièrement prégnant chez elles.

Dans le cas des pères, les conséquences au niveau de leur rôle de parent seraient encore plus importantes que dans le cas des mères. En effet, n'obtenant généralement pas la garde principale de leur enfant et ayant un accès plus limité à celui-ci, ils se voient abruptement coupés de la continuité de leur relation avec leur enfant, en plus de voir cette relation parfois assujettie à la bonne volonté de la mère de



l'enfant (Baum, 2004). Ainsi, les résultats d'Amato et Booth qui rapportent que le divorce entraîne une détérioration de l'affection du père pour son enfant pourraient être attribuables au fait que dans cette étude, l'échantillon ne comprenait que 15 % de pères ayant la garde ou une garde conjointe de leur enfant (Amato & Booth, 1996), suggérant que ces résultats soient davantage attribuables à la fréquence des contacts entre le père et l'enfant plutôt qu'à l'impact spécifique du divorce.

En ce qui concerne la garde partagée, ce mode de garde, lorsqu'il se déroule dans des conditions favorables, serait davantage bénéfique que nocif pour les adultes puisque ceux-ci seraient moins débordés par le stress et les conflits de garde et parce qu'aucun d'entre eux ne « perdrait » le lien avec son enfant (Beivik & Olweus, 2006b)<sup>12</sup>. Toutefois, peu d'études se sont intéressées à cette question.

Les cas où la garde exclusive est accordée au père ont été peu étudiés dans la littérature. Cette formule de garde serait en augmentation depuis les dernières décennies, et ce, entre autres, étant donné que les mères poursuivent dorénavant des carrières et que les pères sont davantage intéressés à prendre soin des enfants qu'ils ne l'étaient antérieurement (Grief, 1995). Il a toutefois été démontré que les mères qui n'obtiennent pas la garde parce que celle-ci a été confiée au père, sont stigmatisées et que la souffrance que ces mères ressentent serait souvent plus grande que celle des pères dans pareille situation (Grief, 1997).

---

<sup>12</sup> À noter que ces avantages de la garde partagée ne s'appliquent que dans le cas où les parents ont choisi ou s'entendent pour pratiquer cette formule de garde (par opposition aux cas où la garde partagée est imposée par la Cour) (Breivik & Olweus, 2006b).

### Séparation maritale et relations entre les ex-conjoints

La recherche démontre que les relations qu'entretiennent les anciens époux à la suite du divorce ont des effets qui sont souvent décrits comme négatifs bien que ce ne soit pas le cas pour tous les couples.

#### *Séparation maritale et relations conflictuelles entre les ex-conjoints*

Les couples avec enfants qui divorcent auront à maintenir un lien avec l'ex-conjoint du fait de leur progéniture. La recherche démontre qu'ils sont davantage à risque que les autres couples qui se séparent et qui ne sont pas tenus de maintenir une relation entre eux, de connaître des conflits notamment au sujet de la question de la garde des enfants qui représente souvent l'un des enjeux majeurs (Masheter, 1991). On estime qu'un quart des couples séparés entretiendront des conflits substantiels à propos de la garde des enfants (Maccoby, Buchanan, Mnookin, & Dornbusch, 1993; Maccoby & Mnookin, 1992). Les conflits entre les adultes après la séparation sont préjudiciables puisqu'en tant qu'événements stressants, ils peuvent nuire à l'ajustement à la séparation des hommes et des femmes (Fisher & Bierhaus, 1994). Or, dans certains cas, estimés à 10 % de tous les couples qui se séparent, des individus entretiendront des disputes de plus haute intensité dites « insolubles » où l'animosité sera présente tout au long du développement de leurs enfants (Roseby & Johnston, 1997). Ces disputes insolubles qu'entretiennent les ex-conjoints sont caractérisées, entre autres par des luttes légales inextricables, de l'hostilité, des menaces physiques, de la violence intermittente (Johnston, 1994), ainsi que par l'échec des interventions de médiation et la persistance des conflits à travers le temps (Kelly, 2003). Certains facteurs semblent contribuer aux disputes insolubles entre les ex-conjoints,

notamment, des comportements ayant engendré de la colère ou de la méfiance tels l'abus de drogue, des aventures extra-conjugales (Kelly, 2003; Roseby & Johnston, 1997<sup>13</sup>), des troubles de personnalité ou des procédures légales hautement conflictuelles (Kelly, 2003). Ces disputes durables qu'entretiennent les parents divorcés et auxquelles les enfants sont souvent exposés rendent ces derniers susceptibles d'être aspirés dans un alignement avec l'un ou l'autre de ses deux parents (Roseby & Johnston, 1997). Dans certains cas, certains parents dits parents dénigrants, tenteront d'alimenter l'alignement de l'enfant avec eux grâce entre autres à une campagne de sabotage de l'autre parent (Clawar & Rivlin, 1991), et ce, dans l'espoir de punir l'autre parent. Lorsqu'en présence de certaines caractéristiques systémiques familiales mal connues, ce processus de sabotage réussit, les enfants en viennent à rejeter complètement l'autre parent, et ce, apparemment sans ambivalence ou culpabilité (Johnston, 2003). Ces situations dites de Détérioration du Lien Parent-Enfant en contexte de séparation conflictuelle (DLPE) constituent un phénomène encore peu exploré dans la littérature, en partie à cause de la controverse conceptuelle qu'il suscite<sup>14</sup>. Dans ce champ d'études, de nombreuses questions demeurent à clarifier. Au nombre de celles-ci, on retrouve la question des allégations d'agression

---

<sup>13</sup> La particularité de ces événements dans la dynamique des disputes insolubles est qu'ils ne sont devenus capitaux dans l'esprit de l'ex-conjoint que seulement après la séparation, et ce, en partie, parce que les partenaires deviennent plus anxieux, paranoïaques et moins confiants (Kelly, 2003).

<sup>14</sup> Ce phénomène observé et décrit de tout temps (Van Gijseghem, 2004) suscite néanmoins la controverse quant à sa définition et à sa conceptualisation. Décrit par Gardner (1992) comme le Syndrome d'Aliénation Parentale (SAP), par Kelly et Johnston (2001) dans une perspective systémique comme l'Aliénation Parentale (AP), ou également sous les noms de Trouble d'Aliénation Parentale ou de Syndrome des Mères Malicieuses en contexte de divorce, l'unanimité n'est toujours pas acquise concernant la définition de ce phénomène (DeBecker, & Ali-Hamed, 2006). En raison de cette controverse, nous avons choisi d'utiliser le terme de Détérioration du Lien Parent-Enfant après la séparation (DLPE) qui renvoie à la caractéristique principale de ces dynamiques et permet d'en témoigner sans tomber dans d'inévitables débats et controverses quant à sa définition et à sa mesure. Néanmoins, nous emploierons dans le cadre de nos travaux une littérature tirée entre autres de la nomenclature de l'AP, et ce, compte tenu de l'état actuel embryonnaire de la recherche.

sexuelle que certains considèrent comme typiques de ces dynamiques (Rand, 1997) ainsi que la question de déterminer si certaines caractéristiques particulières permettent de distinguer les individus fortement à risque de s'engager dans de telles dynamiques de ceux qui le sont faiblement. Une autre question qui demeure encore à être explorée empiriquement est celle du sexe du parent s'engageant dans de telles dynamiques. Alors que Gardner affirmait dans ses premiers écrits que ce parent était le plus souvent la mère (Gardner, 1992), il modifia sa position au début des années 2000 pour affirmer que les pères seraient autant à risque de devenir aliénants que les mères (Gardner, 2004). Ce changement de position n'aurait toutefois pas été démontré de façon consistante dans les études récentes (Weigel & Donovan, 2006). En effet, des études à partir d'échantillons d'expertises rapportent que la plupart des parents qui s'engagent dans des comportements de DLPE seraient des mères, et ce, dans une proportion de près de 75 % (Van Gijsegem, 2005). Pour expliquer cette prévalence féminine, la littérature rapporte que l'identité psychosociale des femmes est plus liée à la relation qu'elles entretiennent avec l'enfant que ne l'est celle des hommes (Clawar & Rivlin, 1991). Également, depuis que la Cour n'accorde plus automatiquement aux mères la garde de leur enfant à la suite du divorce, les mères sont devenues plus susceptibles de s'engager dans des comportements de DLPE pour s'assurer d'obtenir la garde de l'enfant (Gardner, 2002). Bien que les conséquences de la DLPE ont davantage été étudiées quant à leurs impacts sur l'enfant,<sup>15</sup> la recherche démontre

---

<sup>15</sup> Les enfants qui se retrouvent au centre de dynamiques de DLPE, même à un faible niveau, peuvent développer des problèmes d'apprentissage, de concentration, des difficultés à se relaxer ou des problèmes relationnels avec leurs pairs (Darnall, 1999). De plus, ces enfants peuvent développer une vision endommagée des relations intimes (Clawar & Rivlin, 1991). Ces conséquences semblent perdurer à long terme puisque la dépression est aussi prévalente chez les adultes qui ont vécu des situations de DLPE lorsqu'ils étaient enfants (Baker, 2005).

toutefois que les parents dénigrés vivent à la fois la perte de leur rôle parental ainsi que le contact qu'ils entretenaient avec leur enfant (Vassiliou & Cartwright, 2001). Certains parents dénigrés en viennent à considérer le suicide ou utilisent la drogue ou l'alcool comme moyen de fuir la situation (Lowenstein, 1999). Enfin, à notre connaissance, aucune étude n'a porté sur les conséquences de la DLPE sur le parent dénigrant. La recherche empirique sur la DLPE n'en est encore qu'à ses premiers balbutiements et il importe qu'elle se poursuive pour davantage cerner ces dynamiques et ainsi, intervenir pour dénouer de telles dynamiques extrêmement destructrices.

Bien qu'à la suite de leur séparation, certains ex-conjoints entretiendront des conflits qui pourront devenir insolubles et même déboucher sur une problématique de DLPE, il ne s'agit là aucunement d'une norme. On estime qu'environ 75 % des couples séparés n'entretiendront pas de conflits substantiels à la suite de la séparation (Maccoby et al., 1993; Maccoby & Mnookin, 1992). De plus, une proportion importante des anciens conjoints maintient des relations positives après la séparation, alors que 43 % des couples séparés estiment entretenir des rapports amicaux (Masheter, 1991). Les couples qui maintiennent des relations positives suivant la séparation vivent moins de stress et s'ajustent plus facilement à la séparation (Fisher & Bierhaus, 1994).

#### L'adaptation à la séparation : modèles explicatifs

Pour rendre compte de l'impact du divorce sur les individus, plusieurs théories ont été proposées.

*La théorie du Processus de Sélection*

Une première théorie est celle du Processus de Sélection. Selon cette théorie, certains individus possèderaient des caractéristiques problématiques qui les prédisposeraient au divorce (Amato, 2000; Marks, 1996) et également à obtenir des résultats plus faibles à des indicateurs de bien-être, une fois le mariage terminé (Amato, 2000). En appui à cette thèse, la recherche indique que le fait de vivre des problèmes de santé physique augmente les risques de divorce (Waldron et al., 1996) et que les problèmes de santé mentale mesurés quatre ans avant la séparation sont des prédicteurs de la perturbation maritale (Wade & Pevalin, 2004). Cette théorie présente toutefois certains problèmes. En effet, le divorce étant un processus, davantage qu'un événement isolé, on peut estimer qu'il est tout à fait probable que les insatisfactions maritales qui se répercutent sur la santé mentale puissent être observables avant la séparation. Ainsi, si l'on retrouve chez les femmes un niveau plus faible de bien-être psychologique quelques années avant le divorce, il est possible que ce taux soit attribuable à l'insatisfaction du mariage pour diverses raisons (Gahler, 2006). Un autre problème majeur de la théorie du processus de Sélection est qu'elle ne rend pas compte des impacts positifs de la séparation sur la santé mentale. De plus, lorsqu'elle est testée empiriquement, la théorie du Processus de Sélection ne parvient pas à expliquer l'effet du divorce sur les individus (Gahler, 2006) en ne parvenant pas à démontrer que les individus qui présentent certaines caractéristiques pré-divorce ont davantage tendance à se divorcer.

*La théorie de l'Ajustement au Stress*

Une deuxième théorie est celle de l'Ajustement au Stress. Selon cette théorie, le processus de la séparation engendrerait de nombreux événements que les adultes ressentent comme étant stressants<sup>16</sup>, ce qui augmenterait leur risque de vivre des conséquences négatives sur les plans émotionnel et comportemental qui affecteraient leur bien-être (Amato, 2000). Cette théorie se subdivise en deux : le Modèle de Crise qui estime que le divorce représente un dérangement auquel la majorité des individus s'ajustent avec le temps (Amato, 2000), en moyenne à l'intérieur d'une période de deux ou trois ans<sup>17</sup>(Hetherington, 1989), et le Modèle du Stress Chronique ou Rôle Social, selon lequel le fait d'être divorcé confère, de façon inhérente, un rôle plus stressant que celui d'être marié (Johnson & Wu, 2002), puisqu'il implique des stress permanents dont, par exemple, des difficultés économiques pouvant entraîner une baisse plus ou moins permanente de bien-être (Amato, 2000), surtout lorsqu'il n'y a pas de remariage. La théorie de l'Ajustement au Stress semble être soutenue dans la plupart des études (Amato 2000; Johnson & Wu, 2002) et plus spécifiquement, sa composante du Modèle du Stress Chronique ou Rôle Social (Johnson & Wu, 2002). Toutefois, une des failles de la théorie de l'Ajustement au Stress est qu'elle ne reconnaît pas les impacts positifs que peut entraîner la séparation, des impacts qui ne peuvent être ignorés en raison de leur forte prévalence. En effet, il serait tout aussi commun de vivre des conséquences positives à la suite de la séparation que de vivre des conséquences négatives (Tashiro et al., 2006).

---

<sup>16</sup> Tel que des stress financiers, la monoparentalité ou la perte de soutien émotionnel (Amato, 2000).

<sup>17</sup> Si le processus du divorce n'est pas aggravé par un stress continu ou de l'adversité (Hetherington, 1989).

Dans cette optique, des auteurs ont récemment mis au point une nouvelle théorie de l'adaptation des adultes à la séparation qui rend compte des conséquences positives pouvant découler de la séparation (Tashiro et al., 2006). Selon cette théorie, il existerait deux voies potentielles par lesquelles l'ajustement post-divorce des adultes pourrait être amélioré comparativement à leur fonctionnement pré-divorce. La première voie, celle du parcours Crise-croissance est celle où le divorce constitue un événement douloureux ou même traumatique dont les effets se font ressentir à long terme, mais au travers duquel certains individus sont capables de capitaliser sur des opportunités de croissance afin de devenir des personnes meilleures ou plus fortes. La deuxième voie, celle du parcours Stress-soulagement est celle où le divorce n'est pas considéré principalement comme un événement stressant, mais représente plutôt la fin d'une association misérable ou abusive et le commencement d'une vie meilleure seul ou avec un autre partenaire (Tashiro et al., 2006). Cette dernière théorie souffre elle aussi d'une faille majeure puisqu'elle n'est pas apte à rendre compte des conséquences négatives de la séparation, pourtant bien décrites par la littérature.

Dans ce contexte, il nous semble intéressant de proposer un modèle dans lequel un éventail de quatre positions principales serait présenté quant aux conséquences de la séparation sur les hommes et les femmes (voir annexe 1). La première position située à l'extrémité négative de cet éventail serait l'option du Stress à long terme qui correspond au Modèle du Stress Chronique ou Rôle Social tel que décrit par Amato (Amato, 2000). Pour les individus qui s'y trouvent, le divorce entraîne des conséquences qui seront vécues comme étant essentiellement négatives et permanentes. La seconde position est celle du Stress court terme qui correspond au



Modèle de Crise, tel que décrit par Amato, (Amato, 2000), dans laquelle le divorce entraîne des stress qui seront temporaires et qui se résorberont progressivement de façon à ce que l'individu retrouve un niveau de fonctionnement comparable à son fonctionnement d'avant la séparation. La troisième position, celle du Stress bénéfiques qui correspond au Modèle de Crise-croissance de Tashiro (Tashiro et al., 2006), où le divorce entraîne des stress mais sur lesquels les individus capitaliseront pour devenir plus forts et pour atteindre un niveau de fonctionnement supérieur à celui d'avant le divorce. La dernière position située à l'extrémité positive de l'éventail, celle du Stress soulagement qui correspond à l'option du stress-relief de Tashiro (Tashiro et al., 2006) dans laquelle le divorce n'entraîne pas nécessairement de conséquences négatives et apportera, au contraire, des conséquences qui seront vécues comme principalement positives pour l'individu. Ce modèle sous la forme d'un éventail permet de rendre compte de la grande diversité des réponses que peuvent présenter les adultes face à l'expérience de la séparation (Greene et al., 2003) ainsi que du caractère changeant de l'adaptation d'un individu à la suite de la séparation. En effet, l'expérience et l'adaptation des hommes et des femmes à la suite du divorce ne sont pas fixes, mais bien dynamiques à travers le temps.

Il est impossible de déterminer avec certitude quels facteurs ou quels groupes de facteurs peuvent prédire où se positionnera un individu quant à l'éventail de positions possibles. Toutefois, les éléments relevés dans les divers cadres explicatifs de la présente étude peuvent nous indiquer quels semblent être les facteurs de risque et les facteurs de protection face aux conséquences de la séparation. Ainsi, les facteurs de risque pour les hommes apparaissent être le fait de devenir le partenaire « laissé » de

la relation (Greene et al., 2003; Wang & Amato, 2000), le manque de soutien social (Stone, 2002 dans Braver et al., 2006), les conflits avec l'ex-conjointe (Fisher & Bierhaus, 1994) et la difficile relation parent-enfant après la séparation (Amato & Booth, 1996). Pour les femmes, ce sont l'accroissement des responsabilités parentales (Hope et al., 1999), les difficultés économiques (Garvin, Kalter, & Hansell, 1993; Hahn, 1993; Joung et al., 1997; Lillard & Waite, 1995; Waldron et al., 1996), l'isolement social (Garvin, Kalter et al., 1993), l'augmentation des responsabilités professionnelles (Garvin, Kalter et al., 1993), les conflits avec l'ex-conjoint (Fisher & Bierhaus, 1994) et la difficile relation parent-enfant après la séparation (Hilton et al., 2001) qui sont les principaux facteurs de risque. Les facteurs de protection pour les hommes comprennent la possibilité de mettre fin à une union malheureuse (Ross, 1995), la possibilité de bénéficier de ressources cognitives et matérielles (Amato, 2000; Tashiro & Frazier, 2001 dans Tashiro et al., 2006) et le fait de maintenir de bonnes relations avec l'ex-conjointe (Fisher & Bierhaus, 1994). Pour les femmes, les facteurs de protection identifiés incluent le fait d'avoir un haut niveau de soutien social (Greff & McCubbin, 1993), d'être le partenaire qui « initie » la séparation, (Sakraida, 2005) (Wang & Amato, 2000), de mettre fin à une union malheureuse (Ross, 1995), de posséder de bonnes ressources cognitives et matérielles (Amato, 2000; Tashiro & Frazier, 2001 dans Tashiro et al., 2006) et de maintenir de bonnes relations avec l'ex-conjoint (Fisher & Bierhaus, 1994). De façon globale, l'examen des facteurs de protection et des facteurs de risque démontre que les femmes cumulent davantage de facteurs de risque, mais également davantage de facteurs de protection que les hommes.

## Analyse critique de la littérature

Les études traitant des conséquences de la séparation sur les adultes, qui ont été recensées dans cet article, représentent un effort unique pour décrire la difficile expérience que représente la séparation, à la fois pour les hommes et pour les femmes. Les adultes ont d'abord été laissés de côté par la littérature qui s'est prioritairement penchée sur les enfants vus comme des « victimes » de cette situation de rupture du fait qu'ils subissent cette situation qu'ils n'ont pas choisie et qu'ils sont considérés comme des sujets vulnérables. Or, le présent texte démontre sans équivoque qu'il faut également porter une grande attention à l'expérience des adultes dans cette crise de vie puisque ceux-ci restent, après leur naufrage, au gouvernail du navire sur lequel les enfants continueront à naviguer. Il est en effet reconnu que l'adaptation psychologique des adultes à leur propre séparation aura une influence déterminante sur le devenir de leurs enfants (Cyr & Carobene, 2004).

Malgré les éclairages importants qu'apportent les études traitant des conséquences de la séparation sur les adultes, celles-ci comportent plusieurs failles. Premièrement, l'utilisation de données transversales ou « cross-sectional » (e.g., Breivik & Olweus, 2006a; Masheter, 1991; Ross, 1995; Umberson & Williams, 1993), qui rapportent des données ne correspondant qu'à un point précis dans la vie des personnes divorcées plutôt qu'à un échantillon représentatif de celle-ci à travers le temps (Hetherington & Stanley-Hagan, 1999). Également, l'utilisation de données transversales ne peut écarter totalement la possibilité d'une causalité inverse (Marks, 1996). Pour pallier à ces problèmes méthodologiques, la recherche longitudinale demeure la meilleure alternative (Marks, 1996). Une deuxième faille des études sur les

conséquences de la séparation chez les adultes est l'utilisation d'échantillons non représentatifs de la population et donc ayant un pouvoir de généralisation limité. En effet, certaines études sont effectuées auprès d'individus d'une seule origine ethnique (Marks, 1996), provenant d'un même milieu (Miller et al., 1998) ou ne comportant qu'un seul groupe d'âge (Hope et al., 1999). Une troisième lacune de ces études concerne le manque de prise en compte des variables médiatrices ou confondantes, tels le temps écoulé depuis la séparation, la durée du mariage, le statut socio-économique, les revenus, l'effet significatif des dysfonctions maritales avant la séparation (Hetherington & Kelly, 2002), ainsi que des facteurs extra-familiaux tels que le voisinage, l'école, les pairs et l'église (Amato, 2000). Ces variables sont toutes susceptibles d'avoir un impact significatif sur la quantité de stress ressenti par les adultes et sur leur adaptation à la séparation. Ces variables ne peuvent être prises isolément, si l'on veut rendre compte de la complexité de leurs interactions et prédire le type d'adaptation que connaîtra l'adulte. Une quatrième lacune vient du fait que la recherche sur le divorce s'est très peu intéressée aux conséquences du divorce pour les individus provenant de minorités raciales ou ethniques (Amato, 2000). Le fait de porter peu d'attention aux variables ethniques évacue la possibilité que l'expérience du divorce ait des effets différents selon l'origine ethnique des individus. Le divorce est une réalité qui ne revêt pas la même signification pour les diverses communautés culturelles et il peut entraîner, par exemple, plus ou moins de stigmatisation, ce qui influence forcément les impacts de la séparation. Une cinquième lacune concerne les analyses secondaires des données, parfois utilisées dans les recherches sur les conséquences de la séparation sur les adultes (Hilton & Kopera-Frye, 2006; Joung et

al., 1997; Simon & Marcussen, 1999). Ces analyses consistent en l'étude de données qui ont été recueillies dans un autre contexte que celui de l'étude, par exemple, lors d'un recensement. Bien que permettant d'avoir accès à des échantillons très larges, l'utilisation d'analyses secondaires des données comporte des limites importantes, dont le fait que les concepts et la méthodologie ne soient pas définis par les chercheurs eux-mêmes (Hilton & Kopera-Frye, 2006). Sixièmement, une dernière faille concerne la prise en compte uniquement des résultats moyens obtenus par les individus, alors qu'il serait infiniment plus riche d'examiner les diverses trajectoires développementales des hommes et des femmes à la suite du divorce dans le cadre d'études longitudinales (Hetherington & Stanley-Hagan, 1999).

### Conclusion

En conclusion, cette recension fouillée de la littérature scientifique révèle que le divorce peut entraîner une série de conséquences dans la vie des individus qui y sont confrontés. Parmi les impacts négatifs du divorce sur la santé psychologique, la séparation est associée à une hausse significative de la symptomatologie dépressive (Hilton & Kopera-Frye, 2006; Hope et al., 1999; Simon & Marcussen, 1999). Celle-ci serait plus importante chez les femmes puisque, chez elles, contrairement aux hommes, cette détresse serait causée par l'effet combiné du divorce et des réalités et exigences additionnelles auxquelles elles doivent faire face après la séparation (Hope et al., 1999). Les individus qui se séparent sont plus à risque de consommer davantage d'alcool (Mastekaasa, 1997; Baum, 2004), bien que, dans le cas des hommes, cette dernière affirmation soit contestée dans la littérature. Toutefois, la recherche établit également que le divorce pourrait entraîner certaines conséquences positives pour la

santé psychologique, par exemple, chez les individus résilients (King, 2000) ou lorsque le couple entretenait des problèmes conjugaux sérieux (Aseltine & Kessler, 1993). Au niveau de la santé physique, le divorce semble affecter à la fois la santé des hommes et des femmes (Hahn, 1993; Richmond & Christensen, 2000), en plus d'augmenter les risques de mortalité (Brockman & Klein, 2002; Lillard & Waite, 1995). Le divorce entraîne aussi des conséquences financières négatives pour les hommes et les femmes qui se séparent, bien que les revenus des hommes demeurent tout de même généralement plus élevés que ceux des femmes après la séparation (Hetherington & Stanley-Hagan, 1999; Hilton & Kopera-Frye, 2006; Joung et al., 1997). Le divorce entraîne, chez les adultes qui ont des enfants, diverses conséquences sur le rôle parental selon le mode de garde pour lequel ils optent. Également, le divorce entraîne aussi des conséquences sur les relations entre les conjoints, et à ce propos, la littérature rapporte qu'un quart des gens divorcés entretiendrait des rapports hautement conflictuels (Johnston, 1994). Toutefois, pour certains couples, les conflits seront plus intenses, dureront beaucoup plus longtemps et seront qualifiés d'insolubles (Kelly, 2003). Dans certains cas, la dynamique familiale sera telle que l'on assistera au développement d'une problématique relationnelle pathologique dommageable pour l'ensemble du système familial, qui donnera lieu à un phénomène de DLPE. Toutefois, la plupart des ex-couples ne s'engagent pas sur le chemin de la conflictualité et selon une étude, 43 % des anciens conjoints estiment entretenir des rapports amicaux (Masheter, 1991). Pour expliquer les conséquences vécues par les individus à la suite de la séparation, plusieurs théories ont été mises de l'avant, mais aucune ne permet de rendre compte de la variabilité des réponses des individus. En conséquence, nous

proposons donc de conceptualiser l'adaptation des individus à la séparation sous la forme d'un éventail. Cette conceptualisation permet de rendre compte de la variabilité des impacts du divorce ainsi que du caractère dynamique de cette adaptation. Divers autres aspects de l'expérience et des conséquences de la séparation sur les adultes n'ont pu être abordés dans le présent article. Notons, entre autres les conséquences de la séparation selon l'origine ethnique des individus ainsi que toute la question du remariage et de la recomposition familiale. Dans le futur, si l'on veut bien cerner les impacts du divorce pour les adultes, la recherche devrait prioritairement s'appuyer sur des études longitudinales comme cela a d'ailleurs été fait du côté des recherches qui ont tenté de décrire les conséquences de la séparation pour les enfants dans une perspective développementale (Hetherington, Bridges, & Insabella, 1998; Wallerstein & Kelly, 1980). Il serait important également que ces études puissent s'intéresser aux trajectoires développementales des adultes séparés ce qui permettrait de rendre compte de l'adaptation des adultes à la séparation à travers le temps et en fonction des divers cycles de vie familiale. Il serait aussi essentiel de chercher à corriger les diverses lacunes méthodologiques des études dont, entre autres la représentativité des échantillons ainsi que la prise en compte des variables médiatrices ou modératrices qui participent aux résultats observés et modulent les effets rapportés. Également, il serait intéressant de chercher à savoir si les impacts de la séparation sont les mêmes selon que le couple ait été marié ou ait vécu en union de fait, une question sur laquelle il n'existe que très peu de recherche (Braver et al., 2006). Enfin, notre exposé sur les conséquences du divorce sur les hommes et les femmes fait ressortir l'importance, pour les individus aux prises avec les impacts négatifs de la séparation, de pouvoir

bénéficier de dispositifs éducatifs et thérapeutiques pouvant leur apporter le soutien dont ils ont besoin pour reprendre le cours de leur vie. Traditionnellement, de tels dispositifs ont davantage été accessibles pour les femmes, toutefois, les hommes se mobilisent dorénavant davantage pour en bénéficier également. Les études réalisées sur les ateliers portant sur la séparation indiquent que plusieurs aspects de la résilience, un aspect primordial pour la qualité de vie (Takesian, 2006), peuvent être amenés à la conscience, fortifiés et même appris à l'intérieur de ces ateliers. (Greff & McCubbin, 1993; Quinney & Fouts, 2003). Ainsi, il a été démontré que la participation à des ateliers sur le divorce facilite l'ajustement à la séparation et à la vie en général (Quinney & Fouts, 2003). De tels programmes pourraient être particulièrement intéressants pour les individus séparés ayant des enfants, puisque ces interventions visent, entre autres à rendre les parents davantage attentifs aux besoins des enfants et aux bénéfices associés au fait de conserver la présence de leurs deux parents dans leur vie (Takesian, 2006). On dénote d'ailleurs une forte augmentation des programmes d'éducation parentale en contexte de divorce partout au Canada (McKenzie & Bacon, 2002), et ce, étant donné que les décideurs possèdent une meilleure connaissance des recherches sur les effets du divorce et de l'impact positif d'éduquer les parents sur la réalité des enfants et de leurs besoins à la suite de la séparation des parents (Drapeau, Tremblay, Cyr, Godbout, & Gagné, 2008). Dans une vaste étude pan-canadienne s'intéressant à ces programmes, les auteurs ont pu démontrer que la très grande majorité des répondants rapportaient des bénéfices de leur participation à ces programmes, par exemple, au niveau des stratégies de résolution de conflit ou de la connaissance des besoins de leur enfant après la



séparation, et que ces bénéfices étaient confirmés de trois à quatre mois suivant la fin du programme (McKenzie & Bacon, 2002). De plus, il semble que les relations coparentales ainsi que le bien-être de l'enfant se soient améliorés après avoir participé à ce type de programme (McKenzie & Bacon, 2002). Toutefois, la recherche n'a pas démontré hors de tout doute que ces programmes avaient un effet significatif sur les capacités parentales ou sur la réduction des conflits (Drapeau et al., 2008; Takesian, 2006). En effet, en dépit de leur participation aux programmes d'éducation parentale, plus de 20% des répondants rapportaient de forts niveaux de conflits quant aux ententes de garde de l'enfant (McKenzie & Bacon, 2002). Il semble en effet que des interventions plus approfondies et plus extensives que les programmes d'éducation parentale après la séparation doivent être mises en place pour les hommes et les femmes qui expérimentent de forts niveaux de conflit (McKenzie & Bacon, 2002), tels que ceux retrouvés au sein des dynamiques de DLPE. De plus, il appert que dans ces cas, une collaboration étroite entre les professionnels du domaine légal et psychosocial serait bénéfique (Cyr, 2009b). Il importe donc que la recherche se poursuive pour déterminer quels types d'interventions sont les plus à même d'aider spécifiquement les hommes et les femmes quant à leur adaptation à la séparation (Braver et al., 2006); et ce, particulièrement pour les ex-couples qui, de par leur dynamique, ne peuvent bénéficier des interventions traditionnelles, spécifiquement les ex-couples au sein de dynamiques de DLPE. Or, de telles interventions ne pourront être mises en place qu'en ayant une meilleure compréhension de l'ensemble des difficultés soulevées par des séparations conflictuelles et des besoins spécifiques des parents dans ces circonstances. En regard de la DLPE, la recherche devra, de prime abord, s'attarder à

clarifier les controverses autour de ce phénomène ainsi qu'à déterminer si certains comportements ou attitudes caractérisent les individus qui y sont impliqués. Ce n'est que lorsque l'on aura obtenu une bonne compréhension des phénomènes qui s'écartent des normes attendues suite à la séparation, tels les phénomènes de DLPE, que nous pourrons mettre sur pied, de façon effective et pertinente, des programmes d'intervention qui viendront en aide aux individus qui y sont impliqués.

## Références

- Amato, P. (2000). The consequences of divorce for adults and children. *Journal of Marriage and the Family*, 62(4), 1269-1287.
- Amato, P., & Booth, A. (1991). Consequences of parental divorce and marital unhappiness for adult well-being. *Social Forces*, 69(3), 895-914.
- Amato, P., & Booth, A. (1996). A prospective study of divorce and parent-child relationships. *Journal of Marriage and the Family*, 58(2), 356-365.
- Aseltine, R., & Kessler, R. (1993). Marital disruption and depression in a community sample. *Journal of Health and Social Behavior*, 34(3), 237-251.
- Baker, A. (2005). The cult of parenthood : a qualitative study of Parental Alienation. *Cultic Studies Review*, 4(1), 1-20.
- Baum, N. (2004). On helping divorced men to mourn their losses. *American Journal of Psychotherapy*, 58(2), 174-185.
- Baum, N. (2006). Postdivorce paternal disengagement : failed mourning and role fusion. *Journal of Marital and Family Therapy*, 32(2), 245-254.
- Baum, N., Rahav, G., & Sharon, D. (2005). Changes in the self-concepts of divorced women. *Journal of Divorce and Remarriage*, 43(1/2), 47-67.
- Baumeister, R. F., Wotman, S. R., & Stillwell, A. M. (1993). Unrequited love : on heartbreak, anger, guilt, scriptlessness, and humiliation. *Journal of Personality and Social Psychology*, 64(3), 377-394.

- Braver, M., & Gunnoe, S. (2001). The effects of joint legal custody on mothers and children controlling for factor that predispose. *Law and Human Behavior, 25*(1), 25-43.
- Braver, S., Shapiro, J., & Goodman, M. (2006). Consequences of divorce for parents. In M. Fine & J. Harvey (Eds.), *Handbook of divorce and relationship dissolution* (pp. 313-338). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum associates, publishers.
- Breivik, K., & Olweus, D. (2006a). Children of divorce in Scandinavian welfare state: are they less affected than US children? *Scandinavian Journal of Psychology, 47*, 61-74.
- Breivik, K., & Olweus, D. (2006b). Adolescents' adjustment in four post-divorce family structures: single mother, stepfather, joint physical custody and single father families. *Journal of Divorce & Remarriage, 44*(3-4), 99-124.
- Brockman, H., & Klein, T. (2002). Love and death in Germany: the marital biography and its effect on mortality. *Journal of Marriage and the Family, 66*, 567-581.
- Brodsky, G., Buckley, M., Day, S., & Young, M. (2005). *Human rights denied : single mothers on social assistance in British Columbia*. Consulté le 20 janvier 2010, de [http //www.povertyandhumanrights.org/docs/denied.pdf](http://www.povertyandhumanrights.org/docs/denied.pdf).
- Bruce, M., & Kim, K. (1992). Differences in the effects of divorce on major depression in men and women. *The American Journal of Psychiatry, 149*(7), 914-917.

- Carobene, G., Cyr, F., & Cyr-Villeneuve, C. (2007). Les conflits entre les parents, la séparation parentale et l'anxiété de l'enfant. *Revue Québécoise de Psychologie*, 28(3), 63-82.
- Carver, C. (1998). Resilience and thriving : issues, models and linkages. *Journal of Social Issues*, 54(2), 245-266.
- Clawar, S., & Rivlin, B. (1991). *Children held hostage : Dealing with programmed and brainwashed children*. Chicago, IL : American bar association.
- Cloutier, R., Filion, L., & Timmermans, H. (2001). *Les parents se séparent... Pour mieux vivre la crise et aider son enfant*. Montréal : Éditions de l'hôpital Ste-Justine.
- Coiro, M., & Emery, R. (1998). Do marriage problems affect fathering more than mothering? *Clinical Child and Family Psychology*, 1(1), 23-40.
- Colburn, K. Jr., Lin, P., & Moore, M. C. (1992). Gender and the divorce experience. *Journal of Divorce and Remarriage*, 17(3-4), 87-107.
- Cyr, F. (2006). La recherche peut-elle éclairer nos pratiques et aider à mettre un terme à la polémique concernant la garde partagée? *Revue Québécoise de Psychologie*, 27(1), 79-114.
- Cyr, F. (2007). Pour en finir avec cette polémique autour de la garde partagée (résidence alternée) principalement pour les enfants de moins de six ans. *Santé Mentale au Québec*, 32(2), 7-16.

- Cyr, F. (2009a). *Prévalence et évolution de la garde partagée chez les familles québécoises ayant un enfant né en 1997-1998. Profil socio-démographique et psychologique*. Rapport d'étape de recherche présenté au Ministère de la Justice du Québec, Québec.
- Cyr, F. (2009b, Mai). *Soutenir la coparentalité dans les séparations hautement conflictuelles : défi ou utopie?* Paper presented at the meeting of l'AIFI, Mersh, Luxembourg.
- Cyr, F., & Carobene, G. (2004). Le devenir des enfants de parents séparés : bilan d'une réalité complexe. In M.-C. St-Jacques, D. Turcotte, S. Drapeau & R. Cloutier (Eds.), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale. Bilan d'une réalité complexe et pistes d'action* (pp.3-31). Québec, QC : Presses de l'Université Laval.
- Darnall, D. (1999). Parental Alienation : not in the best interest of the children. *North Dakota Law Review*, 75, 323-364.
- Dastidar, P., & Kapoor, S. (1996). Fractured vs. intact families: differential impact on children. *Journal of the Indian Academy of Applied Psychology*, 22(1-2), 35-41.
- Drapeau, S., Samson, C., & Saint-Jacques, M.-C. (1999). The coping process among children of separated parents. *Journal of Divorce and Remarriage*, 31(1/2), 15-37.
- Drapeau, S., Tremblay, J., Cyr, F., Godbout, E., & Gagné, M. H. (2008). La coparentalité chez les parents séparés. In C. Parent, S. Drapeau, M.

Brousseau & E. Pouliot (Eds.), *Visages multiples de la parentalité* (pp.255-281). Montréal : Presses de l'Université du Québec.

Emery, R. (1994). *Renegotiating family relationships*. New-York: The Guilford press.

Emery, R. (1999). Postdivorce family life for children. In R. Thompson & P. Amato (Eds.), *The postdivorce family* (pp.3-27). Thousand Oaks : SAGE publication.

Englar-Calson, C. (2006). Masculine norms and the therapy process. In M. Englar-Calson & M. A. Stevends (Eds.), *In the room with men* (pp.13-50). Washington, DC. : American Psychological Association.

Fisher, B. F., & Bierhaus, J. (1994). *Facilitators manual for rebuilding when your relationship ends*. Boulder, CO: Fisher Publishing Company.

Forget, G., Dubeau, D., & Rannou, A. (2005). *Images de pères : une mosaïque des pères québécois*. Québec, QC : Institut National de Santé Publique du Québec.

Fox, G., & Blanton, P. (1995). Noncustodial fathers following divorce. *Marriage and Family Review*, 20(1-2), 257-282.

Gahler, M. (2006). Disruption and psychological distress among swedish women and men. *The Family Journal*, 14(4), 372-392.

Gardner, R. (1992). *The Parental Alienation Syndrom*. Cresskill, NJ : Creative therapeutics.

- Gardner, R. (2002). Parental Alienation Syndrome vs. Parental Alienation : which diagnosis should evaluators use in child-custody disputes ? *The American Journal of Family Therapy*, 30, 93-115.
- Gardner, R. (2004). Commentary on Kelly and Johnston's "The Alienated Child: a reformulation of Parental Alienation Syndrome." *Family Court Review*, 42(4), 611-621.
- Garvin, V., Kalter, N., & Hansell, J. (1993). Divorced women: individual differences in stressors, mediating factors, and adjustment outcome. *American Orthopsychiatric Association*, 63(2), 232-240.
- Goubau, D. (2003). La garde partagée : vogue passagère ou tendance lourde? In B. Pineau & B. Moore (Eds.), *Mélanges* (pp.107-131). Montréal, QC : Themis.
- Greeff, A., & Van Der Merwe, S. (2004). Variables associated with resilience in divorced families. *Social Indicators Research*, 68(1), 59-75.
- Greff, H., & McCubbin, M. (1993). Typologies of resilient families. *Family Relations*, 37, 247-254.
- Greene, S. M., Anderson, E. R., Hetherington, E. M., Forgath, M. S., & DeGarmo, D. S. (2003). Risk and resilience after divorce. In F. Walsh (Ed.), *Normal family process* (pp. 96-120). New-York: The Guilford press.
- Grief, G. (1995). Single fathers with custody following separation and divorce. *Marriage and Family Review*, 20(1/2), 213-231.
- Grief, G. (1997). *Out of touch*. New York: Oxford University Press.



- Hahn, B. (1993). Marital status and women's health: the effect of economic marital acquisitions. *Journal of Marriage and the Family*, 55(2), 495-505.
- Hetherington, E. M. (1989). Coping with family transitions: winners, losers, and survivors. *Child Development*, 60, 1-14.
- Hetherington, E. M., Bridges, M., & Insabella, G. (1998). What matters? What does not? Five perspectives on the association between marital transitions and children's adjustment. *American Psychologist*, 53(2), 167-184.
- Hetherington, E. M., & Kelly, J. B. (2002). *For better or for worse: divorce reconsidered*. New York : Norton.
- Hetherington, E. M., & Stanley-Hagan, M. (1999). The adjustment of children with divorced parents: a risk and resiliency perspective. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 40(1), 129-140.
- Hilton, J., & Desrochers, S. (2000). The influence of economic strain, coping with roles, and parental control on the parenting of custodial single mothers and custodial single fathers. *Journal of Divorce and Remarriage*, 33(3/4), 55-76.
- Hilton, J., Desrochers, S., & Devall, E. (2001). Comparaison of role demands, relationships, and child functioning in single-mother, single-father, and intact families. *Journal of Divorce and Remarriage*, 35(1/2), 29-56.
- Hilton, J., & Kopera-Frye, K. (2006). Loss and depression in cohabiting and noncohabiting custodial single parents. *The Family Journal*, 14(1), 28-40.
- Hope, S., Rodgers, B., & Power, C. (1999). Marital status transitions and psychological distress : longitudinal evidence from a national population sample. *Psychological Medecine*, 29, 381-389.

- Jekielek, S. (1998). Parental conflict, marital disruption and children's emotional well-being. *Social Forces*, 76(3), 905-936.
- Johnson, D., & Wu, J. (2002). An empirical test of crisis, social selection, and role explanations of the relationship between marital disruption and psychological distress. *Journal of Marriage and the Family*, 64(1), 211-224.
- Johnston, J. (1994). High-conflict divorce. *The future of Children*, 4(1), 165-182.
- Johnston, J. (2003). Parental alignment and rejection: an empirical study of alienation in children of divorce. *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law*, 31, 158-170.
- Joung, I., Stronks, K., Van de Mheen, H., Van Poppel, F., Van der Meer, J., & Mackenbach, J. (1997). The contribution of intermediary factors to marital status differences in self-reported health. *Journal of Marriage and the Family*, 59(2), 476-490.
- Kelly, J. B. (2003). Parents with enduring child disputes : multiple pathways to enduring disputes. *Journal of Family Studies*, 9(1), 37-50.
- Kelly, J. B., & Johnston, J. (2001). The alienated child. A reformulation of Parental Alienation Syndrome. *Family Court Review*, 39(3), 249-266.
- Kempeneers, M., & Dandurand, R. (2001). L'enfant à risque : discours scientifiques et interventions publiques. *Éthique Publique*, 3(1), 138-145.
- King, L. (2000). The role of resiliency, interpersonal relationship restoration, and quality of life for persons in the process of divorce. *Dissertation Abstracts International*, 61, 9-A.

- Kot, L., & Shoemaker, H. (1999). Children of divorce: an investigation of the developmental effects from infancy through adulthood. *Journal of Divorce and Remarriage*, 31(1/2), 161-178.
- Kurtz, L. (1996). Relationships between coping resources and strategies in children with divorced and nondivorced parents. *Journal of Divorce and Remarriage*, 25(3/4), 39-59.
- Laumann-Billings, L., & Emery, R. (2000). Distress among young adults from divorced families. *Journal of Family Psychology*, 14(4), 671-687.
- Lillard, L., & Waite, L. (1995). 'Til death do us part: marital disruption and mortality. *American Journal of Sociology*, 100(5), 1131-1156.
- Lorenz, F., Simons, R., Conger, R., Elder, G., Johnson, C., & Chao, W. (1997). Married and recently divorced mothers' stressful events and distress: tracing change across time. *Journal of Marriage and the Family*, 59(1), 219-232.
- Lowenstein, L. (1999). Parental Alienation Syndrome. *Justice of the Peace*, 163(3), 47-50.
- Maccoby, E., Buchanan, C., Mnookin, R., & Dornbusch, S. (1993). Post divorce roles of mothers and fathers in the lives of their children. *Journal of Family Psychology*, 7(1), 24-38.
- Maccoby, E., & Mnookin, R. (1992). *Dividing the child*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Marcil-Gratton, N., & LeBourdais, C. (1999). *Garde des enfants, droit de visite et pension alimentaire. Résultats tirés de l'enquête longitudinale sur les enfants*

*et les jeunes* (CSR-1999-3F). Ottawa, ON : Ministère de la Justice du Canada.

Marks, N. (1996). Flying solo at midlife: gender, marital status, and psychological well-being. *Journal of Marriage and the Family*, 58(4), 917-932.

Masheter, C. (1991). Postdivorce relationships between ex-spouses: the roles of attachment and interpersonal conflict. *Journal of Marriage and the Family*, 53, 103-110.

Mastekaasa, A. (1997). Marital dissolution as a stressor: some evidence on psychological, physical, and behavioral changes in the pre-separation period. *Journal of Divorce and Remarriage*, 26(3/4), 155-183.

McKenzie, B., & Bacon, B. (2002). Parent education after separation : results from a multi-site study on best practices. *Canadian Journal of Community Mental Health*, 21(4), 73-88.

Miller, N., Smerglia, V., Gaudet, D., & Kitson, G. (1998). Stressful life events, social support, and the distress of widowed and divorced women. *Journal of Family Issues*, 19(2), 181-203.

Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition Féminine (2004). *Les familles et les enfants au Québec, principales statistiques*. Québec, QC : Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition Féminine.

Minton, C., & Pasley, K. (1996). Fathers' parenting role identity and father involvement. *Journal of Family Issues*, 17(1), 26-45.

National center for health statistics. (2001). *43 Percent of first marriages break up within 15 years*. Consulté le 20 juillet 2007, de <http://www.cdc.gov/nchs/pressroom/01news/firstmarr.htm>.

Office statistique des communautés européennes. (2006). *Marriages and divorces indicators*. Consulté le 20 juillet 2007, de [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/pls/portal/docs/PAGE/PGP\\_STAT\\_OF\\_WEEK/PGE\\_STAT\\_OF\\_WEEK\\_02/MARRIAGES%20AND%20DIVORCES.PDF](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/pls/portal/docs/PAGE/PGP_STAT_OF_WEEK/PGE_STAT_OF_WEEK_02/MARRIAGES%20AND%20DIVORCES.PDF).

Pearson, J., & Thoennes, N. (1990). Custody after divorce : demographic and attitudinal patterns. *Journal of American Orthopsychiatric Association*, 60(2), 233-249.

Pledge, D. (1992). Marital separation : a review of individual responses to a major life stressor. *Journal of Divorce and Remarriage*, 17(3-4), 151-181.

Quinney D. M., & Fouts, G., T. (2003). Resilience and divorce adjustment in adults participating in divorce recovery workshops. *Journal of Divorce and Remarriage*, 40(1/2), 55-68.

Rand, D. (1997). The spectrum of Parental Alienation Syndrome (part I). *American Journal of Forensic Psychology*, 15(3), 23-52.

Richmond, L., & Christensen, D. (2000). Coping strategies and postdivorce health outcomes. *Journal of Divorce and Remarriage*, 34(1/2), 41-59.

- Rogers, S., & White, L. (1998). Satisfaction with parenting: the role of marital happiness, family structure, and parents' gender. *Journal of Marriage and the Family*, 60(2), 293-308.
- Roseby, V., & Johnston, J. (1997). *In the name of the child*. New York : Free Press.
- Ross, C. (1995). Reconceptualizing marital status as a continuum of social attachment. *Journal of Marriage and the Family*, 57, 129-140.
- Sakraida, T. (2005). Divorce transition differences of midlife women. *Issues in Mental Health Nursing*, 26, 225-249.
- Simon, R., & Marcussen, K. (1999). Marital transitions, marital beliefs, and mental health. *Journal of Health and Social Behavior*, 40(2), 111-125.
- Sobal, J., Rauschenbach, B., & Frongillo, E. (2003). Marital status changes and changes : a US longitudinal analysis. *Social Science and Medecine*, 56(7), 1543-1555.
- Sprecher, S., Felmlee, D., Schmeeckle, M., & Shu, X. (2006). No breakup occurs on an island : networks and relationship dissolution. In M. Fine & J. Harvey (Eds.), *Handbook of divorce and relationship dissolution* (pp.457-480). Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum associates, publishers.
- Statistiques Canada. (2005a). *Divorces*. Consulté le 5 septembre 2006, de <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/050309/q050309b.htm>.
- Statistique Canada (2005b). *Divorces et séparations*. Consulté le 16 juillet 2007, de <http://cansim2.statcan.ca/cgiwin/cnsmcgi.pgm?Lang=F&ResultTemplate=>

[SRCH4&CIITpl=CII &CORCMD=GetTRel&CORId=40001&CORRel=50.](#)

Strohschein, L., McDonough, P., Monette, G., & Shao, Q. (2005). Marital transitions and mental health: are there gender differences in the short-term effects of marital status change? *Social Science and Medecine*, 61, 2293-2303.

Takesian, A. M. (2006). Helping the whole person in divorce : a study of lawyers' and juges' approaches to divorce and a proposal for system change. *Dissertation abstracts international*, 68, 5-B.

Tashiro, T., Frazier, P., & Berman, M. (2006). Stress-related growth following divorce and relationship dissolution. In M. Fine & J. Harvey (Eds.), *Handbook of divorce and relationship dissolution*. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum associates, publishers.

Terhell, E., Broese van Groenou, M., & van Tilburg, T. (2004). Network dynamics in the long-term period after divorce. *Journal of Social and Personal Relationship*, 21(6), 719-738.

Thuen, F., & Rise, J. (2006). Psychological adaptation after marital disruption: the effects of optimism and perceived control. *Scandinavian Journal of Psychology*, 47, 121-128.

Umberson, D., & Williams, C. (1993). Divorced fathers. *Journal of Family Issues*, 14(3), 378-400.

Van Gijsegem, H. (2004). L'Aliénation Parentale : les controverses principales. *Revue d'Action Juridique et Sociale*, 237, 11-46.

- Van Gijsegem, H. (2005). L'Aliénation Parentale: points controversés. *Divorce et Séparation*, 3, 13-27.
- Vassiliou, D., & Cartwright, G. (2001). The lost parents' perspective on Parental Alienation Syndrome. *The American Journal of Family Therapy*, 29, 181-191.
- Verbrugge, L. (1979). Marital status and health. *Journal of Marriage and the Family*, 41(2), 267-285.
- Wade, T., & Pevalin, D. (2004). Marital transitions and mental health. *Journal of Health and Social Behavior*, 45(2), 155-170.
- Waldron, I., Hugues, E., & Brooks, T. (1996). Marriage protection and marriage selection- prospective evidence for reciprocal effects of marital status and health. *Social Science and Medicine*, 43(1), 113-123.
- Wallerstein, J., & Kelly, J. (1980). Effects of parental divorce on the visiting father-child relationship. *Journal of the American Academy of Child Psychiatry*, 14, 600-616.
- Wang, H., & Amato, P. (2000). Predictors of divorce adjustment : stressors, resources and definitions. *Journal of Marriage and the Family*, 62(3), 655-668.
- Weigel, D., & Donovan, K. (2006). Parental Alienation Syndrome: diagnostic and triadic perspectives. *The Family Journal*, 14(3), 274-282.



Zimmerman, D., Brown, J., & Portes, P. (2004). Assessing custodial mother adjustment to divorce: the role of divorce education and family functioning. *Journal of Divorce and Remarriage*, 41(1/2), 1-24.

Tableau

*Tableau 1.* Éventail des impacts de la séparation maritale pour les hommes et les femmes.



*Article 2*

*Étude exploratoire des caractéristiques et des comportements de couples parentaux  
séparés, engagés dans une dynamique de Détérioration du Lien Parent-Enfant*

ÉTUDE EXPLORATOIRE DES CARACTÉRISTIQUES ET DES  
COMPORTEMENTS DE COUPLES PARENTAUX SÉPARÉS, ENGAGÉS  
DANS UNE DYNAMIQUE DE DÉTÉRIORATION DU LIEN PARENT-ENFANT

EXPLORATORY STUDY OF THE CHARACTERISTICS AND BEHAVIORS RELATED TO  
SEPARATED COUPLES ENGAGED IN A DETERIORATION OF THE PARENT-CHILD  
RELATIONSHIP DYNAMIC

Catherine CYR-VILLENEUVE<sup>18</sup>,

&

Francine CYR

Université de Montréal

---

<sup>18</sup> Adresse de correspondance : Département de psychologie, Université de Montréal, C.P. 6128, Succ. Centre-Ville, Montréal (Qc.), Canada, H3C-3J7.

## Résumé

Cette étude exploratoire s'intéresse aux caractéristiques et aux comportements des couples parentaux séparés, impliqués dans une dynamique de Détérioration du Lien Parent-Enfant en contexte de séparation conflictuelle (DLPE). Ces dynamiques, observées dans le cadre d'une séparation sont caractérisées par l'alignement d'un enfant avec un de ses parents ainsi que par le rejet de son autre parent. Dans le cadre de notre étude, nous avons mis à l'essai une grille d'observation des comportements parentaux après la séparation, auprès d'un échantillon de 82 couples séparés pour lesquels le risque de DLPE est évalué être très faible ou très élevé. Les résultats démontrent des différences entre les groupes quant à la durée du mariage et du niveau de conflit. Également, les résultats indiquent des différences entre les couples parentaux quant à leurs comportements coparentaux aliénants, coparentaux supportant, coparentaux méfiants et également quant à leurs comportements de renversement de rôle. Finalement, notre étude révèle que la durée du mariage et l'intensité des conflits permettent de prédire le risque de DLPE. Ces résultats sont discutés dans le cadre de la conceptualisation de la DLPE.

Mots clés : Divorce; Détérioration du Lien Parent-Enfant; parent dénigrant; parent dénigré.

## Abstract

This exploratory study focuses on the characteristics and behaviours of separated parents involved in a dynamic defined by a deterioration of the parent-child relationship (DPCR). Such dynamics, which are observed in the context of separation are characterised by the child's alignment with one of his parents, as well as by the rejection of his other parent. For the purpose of the present study, an observation grid exploring parental behaviours following separation was tested in a sample of 82 separated couples for whom the risk of DPCR was evaluated as being very low or very high. Results indicate group differences regarding the length of the marriage and the intensity of conflict. In addition, group differences are shown in terms of couples' role reversal behaviours as well as in terms of three distinct co-parenting behaviours: alienating, supportive and mistrustful. Finally, the present study reveals that the length of marriage and the intensity of conflict can predict the risk of DPCR. Results of the present study are discussed within the framework of the theoretical conceptualization of the DPCR.

Key words : Divorce; deterioration of the parent-child relationship; denigrating parent; denigrated parent.

Étude exploratoire des caractéristiques et des comportements de couples parentaux séparés, engagés dans une dynamique de détérioration du lien parent-enfant

Le divorce<sup>19</sup> est un phénomène de société dont la prévalence s'est largement accrue en Occident au cours des dernières décennies. Au Canada, en 2005, 5,9 % de la population était divorcée, comparativement à 1,7 % en 1975 (Statistique Canada, 2008). Bien que la majorité des individus réussissent la transition de la séparation de manière relativement satisfaisante (Roseby & Johnston, 1997), une minorité de couples parentaux séparés s'engageront plutôt dans des séparations hautement conflictuelles. Ces séparations se caractérisent généralement par des affrontements intenses au sujet du partage des biens ou de la pension alimentaire et particulièrement autour de la garde des enfants, en raison de la charge émotionnelle associée à cet enjeu (Cartwright, 1993). Dans les cas où la garde des enfants devient une source majeure de conflits, les enfants peuvent être amenés à vivre de graves conflits d'allégeance. Certains enfants composeront avec ces conflits d'allégeance par leur alignement avec l'un de leurs parents, au détriment de l'autre parent (Kelly & Johnston, 2001), mettant ainsi fin au sentiment d'ambivalence en choisissant leur clan. Ces enfants en viennent à exprimer de forts sentiments négatifs envers l'un de leurs parents (Blank & Ney, 2006), allant même jusqu'à le rejeter, apparemment sans manifester de culpabilité ou d'ambivalence à son égard (Johnston, 2003). Cette situation, hors normes (Rand, 1997), généralement qualifiée d'Aliénation Parentale (AP) dans la littérature, se situe à l'extrémité négative du continuum des relations

---

<sup>19</sup> Dans le cadre de ce présent article, les termes « divorce » et « séparation » sont utilisés indistinctement.



parent-enfant (Kelly & Johnston, 2001). Or, il existe un sérieux débat autour de l'AP, certains reprochant son utilisation abusive dans tous les types de cas où des enfants résistent ou refusent de maintenir le contact avec l'un de leurs parents, après la séparation (Brusch, 2001), et ceci, sans égard aux motifs de l'enfant (Garber, 2007) pour refuser de voir ce parent. En outre, une importante controverse conceptuelle existe au sujet de l'étiologie de l'AP. Alors que Gardner, premier théoricien du phénomène concevait l'AP comme un syndrome (Gardner, 1992; 2002a; 2002b), les critiques d'auteurs questionnant la faiblesse des bases empiriques de sa théorie ainsi que la fidélité et la validité de celle-ci (Moné & Biringen, 2006; O'Leary & Moerk, 1999; Warshak, 2000) ont mené à la reformulation du phénomène dans une perspective systémique (Kelly & Johnston, 2001). Toutefois, les controverses demeurent et nous avons préféré ne pas utiliser le terme polémique d'« AP », mais nous référer plutôt au concept de Détérioration du Lien Parent-Enfant en contexte de séparation conflictuelle (ci-après DLPE), pour parler des dynamiques hautement conflictuelles chez les couples parentaux séparés où l'enfant est amené à s'aligner avec un de ses parents et à rejeter son autre parent<sup>20</sup>.

Les facteurs étiologiques impliqués dans la DLPE incluraient des éléments propres à la séparation parentale, à la vulnérabilité psychologique des deux parents et au contexte des disputes de garde (Kelly & Johnston, 2001). Plus spécifiquement, des auteurs ont tenté d'identifier les caractéristiques propres aux parents impliqués dans de telles dynamiques : soit le parent dénigrant qui contribue à la DLPE et le

---

<sup>20</sup> En dépit de cette reconceptualisation du phénomène, nous emploierons dans le cadre de nos travaux, une littérature entre autres tirée de la nomenclature de l'AP, et ce, compte tenu de l'état actuel embryonnaire de la recherche.

parent dénigré qui fait l'objet d'une telle détérioration. Selon les observations rapportées dans la littérature sur l'AP, le parent dénigrant, soit le parent qui s'engage activement dans le dénigrement de son ancien conjoint, serait habituellement le parent qui détient la garde de l'enfant et serait ainsi, dans une proportion de 75 %, la mère de l'enfant (Gardner, 1992). Ce parent serait motivé par son désir de détruire la relation de l'enfant avec son autre parent (Baurain, 2005) qu'il considère comme ayant peu ou pas de valeur (Mercier-Gouin, 2006; Van Gijseghem, 2005a; Van Gijseghem, 2005b). De plus, pour certains auteurs, le parent dénigrant présenterait d'importants problèmes psychologiques tels des problèmes de personnalité (Baker, 2006a; Vassiliou, 2005), notamment une personnalité paranoïde, (Hayez & Kinoo, 2005; Kopetski, 1998), un trouble de personnalité limite (Summers & Summers, 2006a), des traits ou un trouble de personnalité narcissique (Baker, 2005; Kelly, 2003; Kopetski, 1998; Summers & Summers, 2006b; Vassiliou, 2005; Warshak, 2001b). D'autres auteurs proposent que le parent dénigrant aurait vécu un divorce traumatisant et se serait construit une image négative de son ancien conjoint (Rooney & Walker, 1999) ou qu'il pourrait, en réaction à la séparation, vivre un deuil anormal où la colère serait prépondérante (Kopetski, 1998). En contrepartie, d'autres auteurs estiment que le parent dénigrant ne présenterait généralement aucune caractéristique particulière (Bensoussan, 2005; Van Gisejhem, 2005a; 2005b). Quant au parent dénigré, il serait le plus souvent le père de l'enfant (Bensussan, 2005; Ellis, 2005) et posséderait certaines caractéristiques dont celles d'être perçu comme étant l'instigateur de la séparation (Bensussan, 2005), d'avoir entretenu des relations problématiques avec l'enfant avant la séparation (Baker,

2006a; Warshak, 2001a), d'avoir une personnalité passive et une tendance à être centré sur lui-même (Johnston, 2003) et enfin, d'avoir un style parental rigide et distant et d'être considéré par l'enfant comme autoritaire (Lund, 1995). Cependant, d'autres auteurs remettent en question le fait que le parent dénigré ait des caractéristiques particulières qui contribueraient au phénomène de la DLPE (Baker & Darnall, 2006; Dunne & Hedrick, 1994; Gordon, Stoffey, & Bottinelli, 2008). Jusqu'à ce jour, il n'existe aucune étude empirique permettant de déterminer si le parent dénigrant et le parent dénigré possèdent certaines caractéristiques particulières ou adoptent des comportements qui leur sont propres, les recherches actuelles étant essentiellement théoriques ou basées sur des observations cliniques (Baker, 2007; Baker & Darnall, 2006; Moné & Biringen, 2006). C'est dans cette optique que la présente étude exploratoire tentera de déterminer si les couples parentaux fortement à risque de présenter des dynamiques de DLPE différent des couples parentaux qui le sont faiblement.

#### Cadre de recherche

Cette étude s'inspire du travail de l'équipe pionnière de Johnston, Walters et Olesen (2005) qui ont tenté de prédire empiriquement le risque de DLPE chez des familles impliquées dans des disputes de garde, à l'aide de leur instrument de mesure, le Parenting Behaviors s'intéressant tant aux comportements des enfants qu'à ceux des parents. Néanmoins, compte tenu de la confusion conceptuelle entourant le phénomène de la DLPE, ainsi que de la rareté des connaissances empiriques dans le domaine, leur étude pionnière doit être répétée et leurs conclusions vérifiées afin de faire avancer le corpus de connaissances sur le sujet.

Ainsi, dans le cadre de notre étude se situant dans ce paradigme de recherche, nous avons construit les premiers jalons d'une grille d'analyse des caractéristiques et des comportements de couples parentaux séparés dont le risque de DLPE est évalué comme étant très faible ou très élevé.

### Objectifs

Notre étude poursuit deux objectifs. Premièrement, elle vise à traduire et à adapter la grille du *Parenting Behaviors*. Dans le cadre de la présente étude, toutefois, nous nous sommes intéressées uniquement aux comportements et aux caractéristiques des parents, soit l'un envers l'autre, soit envers leur enfant; la portion traitant des enfants ayant déjà fait l'objet d'une autre publication (Cyr & Sarazin, 2008). Deuxièmement, notre étude veut déterminer si la grille ainsi adaptée permet de distinguer les couples parentaux séparés hautement à risque d'être engagés dans une dynamique de DLPE, de ceux qui le sont faiblement. Nous tenterons également d'identifier les caractéristiques qui prédisent le mieux la probabilité que des couples parentaux séparés soient aux prises avec une dynamique de DLPE.

### Méthode

#### *Participants*

Notre échantillon est composé de 82 couples séparés ayant au moins un enfant âgé de moins de 18 ans. Ces couples ont consulté le Service d'expertise psychosocial de la Cour Supérieure de Montréal (ci-après SEPCSM), entre les années 1999 et 2006 pour statuer sur la question de la garde de leur enfant, dans le cadre du règlement de leur divorce. La grille d'analyse des comportements et

attitudes parentales a été appliquée aux rapports d'expertises rédigés pour ces familles à partir des entrevues cliniques individuelles et familiales exhaustives effectuées par des experts du SEPCSM. Ces rapports ont été révisés par deux experts indépendants, soit la chef du Service d'expertise et son adjointe, elle-même expert psychosocial, afin de s'assurer de la standardisation des procédures d'évaluation et de la conformité du rapport d'expertise produit. Leur accord sur les conclusions de l'évaluation constitue une mesure clinique de fidélité interjuges. Notre échantillon se divise en deux groupes. Le premier groupe comprend 50 couples parentaux séparés et est constitué à partir de rapports d'expertise choisis aléatoirement, parmi tous les rapports d'expertise où les experts ont conclu que le risque de DLPE était évalué comme étant très faible (n=50). Il s'agissait alors souvent de parents, qui ne s'entendant pas sur les modalités de garde de l'enfant, ont voulu l'éclairage d'un expert pour trancher la question sans qu'ils se soient engagés dans une lutte de disqualification et d'accusation l'un envers l'autre en vue de s'aligner l'enfant. Dans cet article, nous référerons à ce groupe comme étant le « groupe de comparaison ». Le second groupe est formé de 32 couples parentaux séparés pour lesquels les experts ont jugé que le risque de DLPE était évalué comme étant très élevé (n=32). Ce second groupe se divise en deux selon le sexe du parent dénigrant et du parent dénigré. Premièrement, nous nommerons « groupe mères dénigrantes » le groupe où la mère est le parent dénigrant et le père le parent dénigré (n=16), et deuxièmement, nous nommerons « groupe pères dénigrants » le groupe où le père est le parent dénigrant et la mère le parent dénigré (n=16). Les analyses statistiques de cette étude fournissent trois types de comparaisons. Dans un premier temps, nous avons

comparé les couples parentaux séparés du groupe de comparaison au groupe mères dénigrantes et au groupe pères dénigrants. Dans un second temps, les mères des trois groupes ont été comparées entre elles, soit a) les mères du groupe de comparaison, b) les mères dénigrantes du groupe mères dénigrantes et c) les mères dénigrées du groupe pères dénigrants. La troisième série d'analyses comparatives porte sur les pères des trois groupes soit a) les pères du groupe de comparaison, b) les pères dénigrés du groupe mères dénigrantes et c) les pères dénigrants du groupe pères dénigrants. L'échantillon total comporte 82 mères et 82 pères. Le groupe de comparaison comporte 50 mères et 50 pères; le groupe mères dénigrantes comporte 16 mères et 16 pères et le groupe pères dénigrants comporte également 16 mères et 16 pères.

#### Instrument de mesure

Pour mettre au point notre grille d'observation, la grille d'observation de la Détérioration du Lien Parent-Enfant après la séparation (ci-après GODLPE), nous nous sommes inspirées de l'instrument *Parenting Behaviors* de Johnston et al., 2005. Il s'agit d'une grille d'observation qui s'intéresse au refus de l'enfant de voir l'un de ses parents et des attitudes et comportements des parents qui peuvent contribuer à un tel refus. Cet instrument de mesure a été développé dans le cadre d'une étude prospective réalisée en 13 ans, auprès de 125 familles en processus d'expertise ou de counseling, au sujet de la question de la garde de leur enfant. La cotation de cette grille, constituée d'échelles de type Likert a été réalisée de façon indépendante par deux cliniciens.

Le *Parenting Behaviors* comprend un total de 55 items répartis en sept catégories. Le premier facteur, « Coparentalité aliénante » comprend seize items. Ce facteur mesure l'ampleur avec laquelle le parent sabote la relation de l'enfant avec son autre parent. Le second facteur, « Coparentalité supportante » comprend sept items. Ce facteur mesure l'ampleur avec laquelle le parent supporte la relation de l'enfant avec son autre parent. Le troisième facteur, « Relation coparentale méfiante » comprend neuf items. Ce facteur mesure les capacités parentales méfiantes. Le quatrième facteur nommé « Parentage chaleureux/impliqué » comprend douze items. Ce facteur mesure les capacités parentales positives. Le cinquième facteur, « Parentage négatif/fâché » comprend douze items. Ce facteur mesure les capacités parentales négatives. Le sixième facteur, « Renversement de rôle avec le parent » comprend quinze items. Ce facteur mesure l'étendue des problèmes de frontières, de renversement de rôle et d'intrusivité psychologique entre chaque parent et l'enfant. Le septième facteur, « Allégations et substantiation d'abus » comprend quatre items. Ce facteur mesure les allégations d'abus (négligence, abus physique, abus psychologique et abus sexuel) envers l'enfant ainsi que leur substantiation. Les alphas de Cronbach réalisés sur les scores totaux varient de .79 à .96<sup>21</sup> pour les différents facteurs et les coefficients de corrélation intraclasse varient entre .69 et .80. Étant donné la nature exploratoire et pionnière de l'instrument de Johnston et al. (2005), aucune information concernant les kappas

---

<sup>21</sup> Alpha =.93 pour le premier facteur. Alpha =.91 pour le second facteur. Alpha = .88 pour le troisième facteur. Alpha = .91 pour le quatrième facteur. Alpha =.86 pour le cinquième facteur. Alpha =.84 pour le sixième facteur. Alpha variant de .79 à .96 selon les items composant le septième facteur.

(test-retest) et les corrélations entre les résultats de l'équipe de Johnston et d'autres instruments ne sont disponibles.

Nous avons effectué la traduction en français du *Parenting Behaviors* et ajouté des items tirés de la littérature qui correspondent à la nature exploratoire de notre recherche. Ainsi, la GODLPE comprend six des catégories originales du Parenting Behaviors à l'exception de la septième catégorie, « Allégations et substantiations d'abus », qui a été mise de côté étant donné que notre conceptualisation de la DLPE fait de ce phénomène un désordre dont l'appellation devrait exclure les cas de détachement réalistes dus à la violence familiale et à diverses formes de maltraitance (Saint-Jacques, Turcotte, Drapeau, & Cloutier, 2004). Également, la GODLPE comprend une nouvelle catégorie nommée « Froid-Narcissique ». Cette nouvelle catégorie s'intéresse à des caractéristiques de personnalité qui ont trait à un manque d'implication émotionnel, à des aspects dysphoriques ainsi qu'au narcissisme et est composée de sept items. La GODLPE est présentée en annexe avec également, le questionnaire sociodémographique et variables d'intérêt que nous avons développé aux fins de notre étude.

Compte tenu de la nature rétrospective de notre étude et de ses limites comparativement à l'étude prospective originale de Johnston et al., 2005, nous avons dû faire un travail d'adaptation et exclure certains items de notre grille. Les items étaient omis si, 1) le pourcentage de réponses valides était plus faible que 40% chez le père ou chez la mère, 2) l'accord interjuges était de moins de 0,80, 3) la proportion de présence ou d'absence de l'item était plus faible que 4% chez le père ou chez la mère et 4) l'item faisait diminuer l'alpha. Dix items ont été retirés avec



l'application du critère 1, quatre items avec le critère 2, un item avec le critère 3 et un item avec le critère 4. Au total, seize items ont été retirés. Notre grille comprend donc 55 items valides, répartis dans les sept catégories (voir Tableau 1).

#### Procédure

Les données disponibles aux dossiers des couples parentaux séparés comprenaient, entre autres choses, un résumé détaillé de l'histoire du couple, de sa séparation, de la relation de l'enfant avec chacun des parents et de la perception de chaque parent, de même que celle de l'enfant quant aux arrangements de garde. Nous avons appliqué la GODLPE à chacun des rapports d'expertise des dossiers sélectionnés pour former nos deux groupes. Notre étude étant de nature rétrospective et parce que nous utilisons des données de seconde main, il était impossible d'évaluer directement le degré de sévérité des différents items. Notre cotation s'est donc faite sur une échelle dichotomique de type présence-absence. La cotation a été faite à l'aide d'une procédure à l'aveugle, les évaluatrices ne sachant pas à quel groupe appartenaient les dossiers.

L'accord interjuge a été réalisé par deux évaluatrices indépendantes tout au long de la procédure de cotation sur 71,95 % des 82 dossiers de l'échantillon total, soit 42,37 % des dossiers du groupe de comparaison et 57,63 % des groupes mères dénigrantes et pères dénigrants. Les résultats de l'accord interjuge varient entre ,810 et 1,000.

*Insérer tableau 1*

#### Résultats

*Analyses préliminaires*

Bien que le nombre de sujets de notre étude soit faible pour ce type d'analyse, nous avons conduit des analyses factorielles exploratoires afin de déterminer si les items appartiennent à une seule et même composante. Les résultats de ces analyses effectuées sur l'ensemble des catégories indiquent la présence d'une seule composante par catégorie, et ce pour un total de sept catégories, n'ayant chacune qu'une seule composante. Il n'y a ainsi aucune évidence qu'il y ait plus d'une composante par catégorie. Par conséquent, il n'y a pas lieu de rejeter le cadre théorique dans la composition de nos catégories.

*Analyses des données sociodémographiques et variables d'intérêt*

Les scores moyens ainsi que les écarts-types du groupe de comparaison, du groupe mères dénigrantes et du groupe pères dénigrants sont présentés dans le tableau 2.

*Insérer tableau 2*

Il n'y a pas de différences significatives entre les trois groupes quant aux caractéristiques suivantes : l'âge de la mère ( $p=0,295$ ) ou du père ( $p=0,155$ ); le nombre d'enfants ( $p=0,414$ ); le temps écoulé depuis la séparation ( $p=0,480$ ); le mode de garde de l'enfant ( $p=0,114$ ); l'initiateur de la séparation lorsque celui-ci est la mère ( $p=0,051$ ) ou le père ( $p=0,238$ ); les allégations de négligence envers l'enfant ( $p= 0,072$ ), les allégations d'abus physique ou d'abus verbal ( $p= 0,349$ ) et les allégations de violence conjugale ( $p=0,914$ ). Par ailleurs, on trouve une différence significative entre les trois groupes quant à la durée de leur mariage ( $p=0,012$ ), le groupe pères dénigrants ayant un mariage en moyenne significativement plus long

que le groupe de comparaison ( $p=0,009$ ). De plus, le taux de conflit est significativement différent dans les trois groupes ( $p=0,034$ ). À cet égard, le groupe mères dénigrantes obtient un taux de conflit significativement plus élevé que le groupe de comparaison ( $p=0,008$ ). Dans le groupe pères dénigrants, on n'observe aucune différence significative à ce que le taux de conflit soit significativement plus élevé que dans le groupe de comparaison ( $p=0,051$ ).

### *Analyses principales*

Dans le cadre des analyses principales effectuées sur les catégories de notre grille, chacune des catégories a été mesurée individuellement pour chacun des membres des couples parentaux séparés. Les scores moyens ainsi que les écarts-types des couples parentaux séparés des trois groupes sont présentés dans le tableau 3.

### *Insérer tableau 3*

Des analyses de variance à mesures répétées 2X2 avec un facteur groupe et un facteur parent ont été réalisées sur chacune des catégories. On retrouve des différences significatives sur les catégories 1, 2, 3 et 6.

À la catégorie 1, « *Coparentalité aliénante* », on observe une interaction entre le groupe et le parent  $F(2,79)=13,266$ ;  $p<0,001$ . Dans le groupe de comparaison, on ne retrouve pas de différence significative entre le père et la mère ( $p=0,192$ ) sur cette catégorie. Quant à la mère dénigrante, elle obtient un score significativement plus élevé de « *Coparentalité aliénante* » que le père dénigré ( $p=0,001$ ) et le père dénigrant obtient un score significativement plus élevé que la mère dénigrée ( $p=0,002$ ) pour cette catégorie.

Par ailleurs, les analyses comparant les mères des trois groupes, toujours sur la catégorie 1, indiquent qu'il existe des différences significatives entre elles dans cette catégorie ( $F(2,79) = 4,820$ ;  $p = 0,011$ ). Les tests post-hoc de Tukey démontrent en effet une différence significative ( $p = 0,035$ ) entre la moyenne des scores des mères du groupe de comparaison qui se révèle significativement plus élevée que la moyenne des scores des mères dénigrées. On observe aussi une différence significative ( $p = 0,011$ ) entre les mères dénigrantes et les mères dénigrées où la moyenne des scores des mères dénigrantes est plus élevée que la moyenne des scores des mères dénigrées.

Les analyses révèlent également des différences significatives entre les pères des trois groupes pour cette catégorie ( $F(2,79) = 8,452$ ;  $p < 0,000$ ). Les tests post-hoc de Tukey permettent de déterminer qu'il existe une différence significative ( $p = 0,049$ ) entre la moyenne des scores des pères du groupe de comparaison et la moyenne des scores des pères dénigrés où la moyenne des scores de ces derniers est plus faible. On observe également une différence significative ( $p = 0,026$ ) entre la moyenne des scores obtenus par les pères du groupe de comparaison et la moyenne des scores des pères dénigrants où ces derniers ont en moyenne un score plus élevé que les premiers. Et enfin, on observe une différence significative ( $p < .000$ ) entre la moyenne des scores obtenus par les pères dénigrés et la moyenne des scores des pères dénigrants où les pères dénigrants ont, en moyenne, un score plus élevé que les pères dénigrés.

En ce qui a trait à la catégorie 2, « *Relation coparentale supportante* », les résultats révèlent une interaction entre le groupe et le parent  $F(2,77) = 9,237$ ;

$p < 0,001$ . On n'observe pas de différence significative entre la mère et le père du groupe de comparaison ( $p = 0,921$ ). Cependant, des différences significatives sont observées entre le parent dénigrant et le parent dénigré. Ainsi, la mère dénigrante obtient un score significativement plus faible que le père dénigré ( $p = 0,022$ ) et le père dénigrant obtient un score significativement plus faible que la mère dénigrée ( $p = 0,002$ ).

Par ailleurs, les analyses qui comparent les mères des trois groupes indiquent qu'il n'existe pas de différences significatives entre les scores moyens obtenus par elles, dans cette catégorie ( $F(2,79) = 2,108$ ;  $p = 0,128$ ). Ceci n'est cependant pas le cas des pères des trois groupes. Les analyses révèlent en effet des différences significatives entre eux ( $F(2,77) = 6,385$ ;  $p = 0,003$ ). Des tests post-hoc de Tukey permettent de préciser ces différences. Ces tests révèlent qu'il existe une différence significative ( $p = 0,013$ ) entre la moyenne des scores des pères du groupe de comparaison qui se révèle plus élevée que la moyenne des scores des pères dénigrants. Les tests révèlent également une différence significative ( $p = 0,003$ ), entre la moyenne des scores des pères dénigrés et la moyenne des scores des pères dénigrants, ces derniers obtenant en moyenne des scores plus faibles que les pères dénigrés.

En ce qui a trait à la catégorie 3 : « *Relation coparentale méfiante* », on observe une interaction entre le groupe et le parent ( $F(2,79) = 6,884$ ;  $p = 0,002$ ). Dans le groupe de comparaison, on n'observe pas de différence significative entre la mère et le père ( $p = 0,100$ ). Des différences significatives sont observées entre le parent dénigrant et le parent dénigré. Ainsi, la mère dénigrée obtient un score

significativement plus faible que le père dénigrant ( $p=0,025$ ) et le père dénigré obtient un score significativement plus faible que la mère dénigrante ( $p=0,002$ ).

Par ailleurs, les analyses qui comparent les mères des trois groupes indiquent qu'il existe une différence significative quant à la moyenne des scores obtenus par elles ( $F(2,79) = 5,885$ ;  $p= 0,004$ ). Des tests post-hoc de Tukey permettent d'identifier une différence significative ( $p= 0,003$ ) entre la moyenne des scores obtenus par les mères du groupe de comparaison et la moyenne des scores des mères dénigrées où les premières ont en moyenne un score plus élevé que les secondes. De plus, on retrouve une différence significative ( $p= 0,050$ ) entre les scores moyens des mères dénigrantes et les scores moyens des mères dénigrées où les mères dénigrantes ont en moyenne un score plus élevé que les mères dénigrées. Quant aux analyses qui comparent les pères des trois groupes, elles ne révèlent aucune différence significative quant aux scores moyens obtenus par eux ( $F(2,79) = 1,856$ ;  $p= 0,163$ ).

En ce qui a trait à la catégorie 6 « *Renversement de rôle* », on observe une interaction entre le groupe et le parent ( $F(2,77)=8,250$ ;  $p= 0,001$ ). Dans le groupe de comparaison, il n'y a pas de différence significative entre le père et la mère ( $p=0,098$ ). Des différences significatives sont observées entre le parent dénigrant et le parent dénigré. Ainsi, le père dénigrant obtient un score significativement plus élevé que la mère dénigrée ( $p=0,027$ ) et la mère dénigrante obtient un score significativement plus élevé que le père dénigré ( $p=0,003$ ).

Par ailleurs, les analyses qui comparent les mères des trois groupes indiquent qu'il existe des différences significatives entre elles pour cette catégorie ( $F(2,77) =$

3,431;  $p=0,037$ ). Des tests post-hoc de Tukey permettent de préciser qu'il existe une différence significative ( $p= 0,028$ ) entre la moyenne des scores obtenus par les mères dénigrées et la moyenne des scores des mères dénigrantes où ces dernières obtiennent, en moyenne, un score plus élevé que les premières. Les analyses qui comparent les pères des trois groupes indiquent qu'il existe des différences significatives entre eux également, pour cette catégorie ( $F(2,78)=7,773$ ;  $p=0,001$ ). Des tests post-hoc de Tukey permettent de cerner la présence d'une différence significative ( $p= 0,004$ ) entre la moyenne des scores des pères du groupe de comparaison et la moyenne des scores des pères dénigrants, où les premiers obtiennent en moyenne un score plus faible que les seconds. Les tests révèlent également une différence significative ( $p= 0,001$ ) entre la moyenne des scores des pères dénigrés et la moyenne des scores des pères dénigrants où les pères dénigrants obtiennent en moyenne un score plus élevé que les pères dénigrés.

Enfin, on n'observe aucune interaction entre le groupe et le parent en ce qui a trait à la catégorie 4, « *Parentage chaleureux/impliqué* » ( $F(2,79)=0,318$ ;  $p= 0,729$ ), à la catégorie 5, « *Parentage négatif/fâché* » ( $F(2,79)=3,053$ ;  $p= 0,053$ ) ainsi qu'à la catégorie 7, « *Froid-Narcissique* » ( $F(2,44)=0,205$ ;  $p= 0,816$ ).

#### *Prédiction de la DLPE*

Avec des analyses statistiques additionnelles, nous avons tenté de prédire le risque de DLPE dans notre échantillon. Ces analyses ont été effectuées sur deux groupes, le groupe de comparaison, où le risque de DLPE est très faible et un groupe formé de l'amalgame du groupe mères dénigrantes et du groupe pères dénigrants,

obtenant ainsi un groupe nommé groupe où le risque de DLPE est très élevé. À priori, nous ignorions si la famille était aux prises avec une dynamique de DLPE et ne connaissions pas non plus le sexe du parent dénigrant et dénigré. Nous nous attendions à observer chez le parent dénigrant et le parent dénigré impliqués dans une dynamique de DLPE, des scores proportionnellement inversés sur les diverses catégories de la GODLPE, et ce, compte tenu de la dynamique interactionnelle des phénomènes de DLPE. Également, nous nous attendions aussi à ce que l'écart entre la mesure du père et de la mère soit plus élevé dans le groupe où le risque de DLPE est très élevé que dans le groupe de comparaison. Nous avons donc mesuré cet écart en valeurs absolues entre le score de la mère et du père, pour chacune des catégories.

Une première série d'analyses, Test-T ou Chi-deux, sur les variables sociodémographiques et variables d'intérêt entre les deux groupes de couples parentaux séparés a révélé qu'il existe des différences significatives relativement aux trois aspects suivants, soit la durée moyenne du mariage, le taux de conflit et les allégations de négligence envers l'enfant.

*Insérer tableau 4*

Une seconde série de Test-T a révélé qu'il n'existe aucune différence significative pour les différentes catégories de la grille. Ainsi, aucune des catégories de la GODLPE ne peut être utilisée pour prédire la DLPE.

Nous avons donc procédé à des analyses additionnelles afin de déterminer si certaines variables sociodémographiques et variables d'intérêt permettaient de prédire le risque d'être aux prises avec une dynamique de DLPE.

*Insérer tableau 5*



Une analyse de régression logistique basée sur la fonction de vraisemblance, appliquée aux variables sociodémographiques et variables d'intérêt significatives entre les deux groupes (N=55) a déterminé que deux caractéristiques prédisent significativement la probabilité d'être aux prises avec une dynamique de DLPE, soit le taux de conflit familial ( $p < 0,001$ ) et la durée du mariage ( $p = 0,016$ ).

*Insérer tableau 6*

Ainsi, lorsque le taux de conflit familial est très élevé, le risque estimé que la famille soit aux prises avec une dynamique de DLPE est supérieur dans une proportion de 86,104. Également, chaque année de mariage supplémentaire confère à la famille un risque 1,167 fois plus élevé d'être aux prises avec une dynamique de DLPE. Toutefois, il importe d'être prudent dans l'interprétation de la force des rapports de cote, compte tenu de la faible taille de notre échantillon. Les intervalles de confiance du tableau 6 nous indiquent en effet une grande imprécision des estimations. Il peut ainsi être plus judicieux de se limiter à interpréter le sens des effets plutôt que leur ampleur. Lorsque les variables taux de conflit familial et durée du mariage sont considérées ensemble pour prédire la DLPE, les résultats indiquent que ce traitement statistique obtient un taux de classement exact à 78,20% des deux groupes de couples parentaux séparés où le risque de DLPE est très élevé et où le risque de DLPE est très faible.

Discussion

Les objectifs de notre étude exploratoire étaient de déterminer, au moyen de la GODLPE, une adaptation du *Parenting Behaviors*, si des caractéristiques ou comportements des couples parentaux séparés de notre échantillon permettent de

différencier ceux où le risque de DLPE est très faible de ceux où le risque de DLPE est très élevé. Les différents résultats de notre étude sont résumés et discutés ici.

*DLPE et « Coparentalité aliénante ».*

Au sujet de la catégorie 1, « *Coparentalité aliénante* », on observe que le parent dénigrant (père ou mère), démontre significativement plus de comportements coparentaux aliénants que le parent dénigré de sexe opposé et que le parent dénigré de même sexe. Ce résultat est congruent avec les connaissances actuelles où l'on s'attend à ce que le parent dénigrant s'engage activement dans des comportements coparentaux aliénants (Baker & Darnall, 2006; 2007; Vassiliou & Cartwright, 2001), dans une proportion significativement plus importante que le parent dénigré, afin de blesser ce dernier en sabotant la relation qu'il entretient avec son enfant (Weigel & Donovan, 2006).

Notre analyse démontre également que le parent (père ou mère) du groupe de comparaison affiche significativement plus de comportements coparentaux aliénants que le parent dénigré de même sexe. Ce résultat pourrait s'expliquer par la passivité du parent dénigré (Johnston, 2003) qui l'amènerait à ne pas s'engager dans des comportements aliénants, par ailleurs relevés dans le groupe de comparaison. Il est également probable que le parent dénigré, pour tenter de préserver sa relation avec son enfant, cherche à éviter d'adopter des comportements coparentaux aliénants qui, ressent-il, pourraient envenimer la situation. Enfin, nos résultats démontrent que les pères du groupe de comparaison ont significativement moins de comportements coparentaux aliénants que les pères dénigrants. Ce résultat attendu selon la littérature s'expliquerait par la nature même de la DLPE dans laquelle on s'attend à ce que le

parent dénigrant s'engage activement dans des comportements coparentaux aliénants (Baker & Darnall, 2006; 2007; Vassiliou & Cartwright, 2001), alors que le parent du groupe de comparaison ne cherche pas à induire une dynamique de DLPE. Il est toutefois surprenant que l'on ne retrouve pas de résultats similaires chez les mères, cette absence reste à être expliquée.

*DLPE et « Relation coparentale supportante ».*

Nos résultats démontrent que pour la catégorie « *Relation coparentale supportante* », le parent dénigrant, qu'il soit le père ou la mère, entretient significativement moins de relations coparentales supportantes que le parent dénigré de sexe opposé et que le père dénigrant entretient également significativement moins de relations coparentales supportantes que le père dénigré. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait qu'il est attendu d'après la littérature que le but du parent dénigrant soit de blesser le parent dénigré (Baker, 2006a) et que l'établissement de relations coparentales supportantes avec le parent dénigré ne cadre donc pas avec son objectif. De plus, étant donné que le parent dénigrant est décrit comme vivant un deuil de la relation avec l'ex-conjoint où la colère est prépondérante (Kopetski, 1998), cette colère ressentie pourrait empêcher le parent dénigrant d'établir une relation satisfaisante avec son ex-conjoint (Somary & Emery, 1991), incluant des relations coparentales supportantes. Également, le parent dénigré pourrait présenter plus de relations coparentales supportantes que son vis-à-vis dénigrant de sexe opposé ou, dans le cas du père, que son vis-à-vis dénigrant du même sexe, puisque le parent dénigré pourrait chercher à demeurer impliqué auprès de l'enfant et à ne pas envenimer davantage la situation. D'ailleurs, pour le parent dénigré, le fait de tenter

de maintenir un bon lien avec le parent dénigrant et de ne pas donner libre cours à sa colère ressentie envers lui est conforme aux recommandations des experts en la matière (Ellis, 2005).

Notre étude démontre aussi que les pères dénigrants affichent significativement moins de relations coparentales supportantes que les pères du groupe de comparaison. Ce résultat est attendu et conforme à ce qu'on trouve dans la littérature, puisqu'il est présupposé que le parent dénigrant ne cherche pas à entretenir de telles relations, et ce, contrairement au père du groupe de comparaison, qui n'étant pas impliqué dans des dynamiques de DLPE, peut dans certains cas, entretenir des relations positives avec son ancienne conjointe.

En ce qui a trait aux mères, les mères des trois groupes ne diffèrent pas significativement entre elles quant à leurs relations coparentales supportantes. Toutefois, au niveau descriptif, les mères dénigrantes obtiennent en moyenne un score plus faible que les mères du groupe de comparaison qui elles-mêmes, obtiennent en moyenne un score plus faible que les mères dénigrées. Ainsi, même si ces différences ne sont pas significatives, on observe une cooccurrence entre le phénomène de la DLPE et les relations coparentales supportantes des mères. De plus, il est intéressant de remarquer que la moyenne obtenue par les mères des trois groupes quant à cette catégorie est plus élevée que celle des pères, bien qu'elle ne soit pas significativement différente. Cette absence de résultats significatifs quant aux relations coparentales supportantes chez les mères pourrait s'expliquer de prime abord, par un manque de puissance statistique qui ne nous aurait pas permis de détecter de telles différences qui seraient, par ailleurs, moins importantes chez les

mères que chez les pères. D'autre part, la littérature démontre que les pères divorcés narcissiques, contrairement aux mères divorcées narcissiques, ont de moins bonnes relations coparentales supportantes (Baum & Shnit, 2005). Ceci pourrait expliquer pourquoi les pères dénigrants, que l'on dit narcissiques (Baker, 2005; Kelly, 2003; Kopetski, 1998; Summers & Summers, 2006b; Vassiliou, 2005; Warshak, 2001b), pourraient plus facilement être différenciés des pères dénigrés et des pères du groupe de comparaison que ne le sont les mères quant à leurs relations coparentales supportantes.

*DLPE et « Relation coparentale méfiante »*

Au sujet de la catégorie 3, « *Relation coparentale méfiante* », notre étude démontre que le parent dénigrant entretient significativement plus de relations coparentales méfiantes que le parent dénigré de sexe opposé. Également, les mères dénigrantes démontrent significativement plus de relations coparentales méfiantes que les mères dénigrées. Ces résultats sont congruents avec la littérature qui estime que le parent dénigrant, afin d'éloigner l'enfant de son autre parent, tente de transmettre l'image que ce dernier n'est pas un parent adéquat, potentiellement dangereux (Boyan & Termini, 1999 dans Mitcham-Smith & Henry, 2007; Kelly & Johnston, 2001) et ultimement, que sa relation avec l'enfant n'a que peu ou pas de valeur (Mercier-Gouin, 2006; Van Gijseghem, 2005a; 2005b).

Par ailleurs, notre étude démontre que les mères du groupe de comparaison manifestent significativement plus de relations coparentales méfiantes que les mères dénigrées. Ce résultat surprenant pourrait s'expliquer de prime abord, par la passivité des parents dénigrés (Johnston, 2003), ce qui pourrait rendre les mères

dénigrées moins méfiantes face aux comportements de DLPE. Également, l'examen de la littérature révèle que les parents dénigrés pourraient être naïfs à l'égard des intentions et des capacités du parent dénigrant (Baker, 2006b) et de ce fait, être moins méfiants que ne le serait normalement un parent divorcé envers son ex-conjoint. De plus, il est aussi possible que les mères dénigrées, dans un souci de préserver leur relation déjà fragilisée avec leur enfant, persistent à se montrer peu méfiantes envers leur ancien conjoint.

En ce qui a trait aux pères, les pères des trois groupes ne diffèrent significativement pas quant à leurs relations coparentales méfiantes. Toutefois, les résultats démontrent que la moyenne des scores des pères dénigrés est plus faible que celle des pères du groupe de comparaison, moyenne qui est elle-même plus faible que celle des pères dénigrants. Ainsi, même si ces différences ne sont pas significatives, on observe une cooccurrence entre le phénomène de la DLPE et les relations coparentales méfiantes des pères. Cette absence de différences significatives quant aux relations coparentales méfiantes chez les pères, pourrait dans un premier temps, s'expliquer par un manque de puissance statistique qui ne nous aurait pas permis de détecter de telles différences chez eux, différences qui seraient par ailleurs, moins importantes chez les pères que chez les mères. En effet, la littérature démontre qu'après la séparation, les mères demeurent plus investies auprès de leur enfant que les pères (Coiro & Emery, 1998), suggérant que celles-ci pourraient être plus méfiantes et plus préoccupées de leur enfant. Il semble ainsi que chez les pères, les relations coparentales méfiantes ne soient pas une caractéristique typique des pères dénigrants impliqués dans une dynamique de DLPE.

*DLPE et « Parentage chaleureux/impliqué » et DLPE et « Parentage négatif/fâché »*

La catégorie 4, « *Parentage chaleureux/impliqué* » et la catégorie 5, « *Parentage négatif/fâché* », ne nous permettent pas de distinguer les couples parentaux séparés où le risque de DLPE est très faible des couples parentaux séparés où ce risque est très élevé. Néanmoins, nous estimons que la présence d'une dynamique de DLPE chez les parents affectera fort probablement ces deux aspects. Ces résultats pourraient s'expliquer par le fait que ces catégories réfèrent spécifiquement à la « qualité » du parentage, une caractéristique individuelle propre au parent plutôt qu'à des aspects interactionnels de parentage, comme c'est le cas dans les autres catégories de coparentalité étudiés dans cette grille ou dans la catégorie portant sur le renversement de rôle entre un parent et son enfant. De ce fait, il pourrait être plus difficile de détecter des différences significatives sur ces catégories, ce qui contribuerait à expliquer nos résultats. Néanmoins, des études additionnelles nous paraissent nécessaires pour clarifier ces aspects.

*DLPE et « Renversement de rôle »*

Au sujet de la catégorie 6, « *Renversement de rôle* », notre étude démontre que le parent dénigrant (père ou mère), obtient un score significativement plus élevé que le parent dénigré du sexe opposé et du même sexe. Ce résultat est attendu dans la littérature. En effet, il a été démontré que les dynamiques de renversement de rôle se produisent davantage dans les situations empreintes de conflits parentaux (Chase, 1999 in Alexander, 2003) et de divorce (Peris & Emery, 2005) et de DLPE (Johnston et al., 2005). Ainsi, ce résultat révèle que le parent dénigrant, dans sa

campagne de DLPE, tente de renverser la hiérarchie parent-enfant, avec l'objectif de s'allier l'enfant contre son autre parent. Le parent dénigrant provoque ainsi une situation où l'enfant devient son confident et son supporteur à travers ses difficultés parentales (Davies, 2002).

De plus, nos résultats indiquent que les pères du groupe de comparaison font significativement plus de renversement de rôle que les pères dénigrés. Ce résultat, congruent avec la littérature pourrait s'expliquer par la passivité du parent dénigré et son repli sur soi (Johnston, 2003) qui feraient de lui un parent qui aurait moins tendance que les autres à dépendre de son enfant pour soutenir son estime de lui-même ou pour obtenir de l'intimité (Branes, 1999). Également, il est aussi possible que le père dénigré, décrit comme un parent ayant des difficultés relationnelles avec son enfant (Baker, 2006a; Warshak, 2001a), ne puisse recruter son enfant comme allié, ni ne soit en mesure, comme le père du groupe de comparaison, de s'engager dans des comportements de renversement de rôle, d'autant plus que son enfant est déjà activement mobilisé dans un tel processus avec l'autre parent, comme nous l'avons proposé plus haut. Chez les mères, en dépit de différences significatives entre les mères du groupe de comparaison et les mères dénigrées, on observe que les mères du groupe de comparaison ont en moyenne plus de comportements de renversement de rôle que les mères dénigrées. L'absence de différence significative pourrait encore s'expliquer par un manque de puissance statistique.

#### *DLPE et «Froid/narcissique »*

Au sujet de la catégorie 7 « *Froid-Narcissique* », notre recherche ne permet pas de distinguer les couples parentaux séparés où le risque de DLPE est très faible



des couples parentaux séparés où le risque de DLPE est très élevé. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que cette catégorie réfère à des caractéristiques personnelles, à savoir, à des caractéristiques de personnalité des adultes. Il est ainsi possible que ces caractéristiques personnelles ne soient pas de bons indicateurs de comment ces adultes se comportent dans leur rôle de conjoint et du type d'interactions qu'ils entretiennent avec leur conjoint. Néanmoins, il importe de demeurer prudent dans l'interprétation de ce résultat puisqu'il s'agit d'une nouvelle catégorie mesurée à partir de données recueillies rétrospectivement.

#### *Durée du mariage et DLPE*

Le groupe pères dénigrants a, en moyenne, un mariage d'une durée significativement plus longue que le groupe de comparaison. Ce résultat contraire à ce qui est attendu d'après la littérature (Dunne & Hedrick, 1994) pourrait, néanmoins, être compris à l'aide des quelques hypothèses explicatives suivantes. D'une part, les pères dénigrants ayant eu des unions conjugales plus longues, auraient possiblement investi davantage au plan matériel et émotionnel que les pères ayant été mariés moins longtemps. Il se pourrait que cet investissement plus considérable rende leur divorce plus difficile, plus conflictuel et possiblement plus propice au développement d'une dynamique de DLPE. Ce résultat ne s'étant retrouvé que chez les pères dénigrants, pourrait s'expliquer par le fait qu'il a été démontré dans la littérature qu'à la suite du divorce, les pères en général subissent des impacts spécifiques, soit la perte de leur principale source de soutien émotionnel (Sobal, Rauschenbach, & Frongillo, 2003), ainsi que la dégradation de leur rôle parental (Coiro & Emery, 1998) et de leur relation affective avec leur enfant (Amato

& Booth, 1996). Également, les hommes auraient des processus de *coping* moins efficaces et moins bénéfiques que les femmes pour faire face à ces impacts (Braver, Shapiro, & Goodman, 2006). Ainsi, il se pourrait que la réaction des pères dénigrants face à la gravité de ces pertes après un si grand investissement de leur part, les amène à s'engager davantage dans des comportements de DLPE que les mères dénigrantes. En ce sens, le dénigrement de l'autre parent pourrait être vu comme un mécanisme de vengeance envers l'autre, mais aussi une manière de se débattre contre des sentiments de tristesse et d'abattement, associés à la détresse qu'engendrent ces pertes multiples. D'autre part, la littérature mentionne que les hommes, plus que les femmes, pourraient avoir un attachement persistant envers leur ex-conjointe (Greene, Anderson, Hetherington, Forgath, & DeGarmo, 2003). Ceci pourrait rendre les pères dénigrants, particulièrement après un mariage plus long, susceptibles de chercher à travers des conflits et de la DLPE, une façon de demeurer liés à l'ex-conjointe (Somary & Emery, 1991), et ce, même dans des contextes où ce lien est rempli de négativité.

*Intensité des conflits et DLPE.*

L'intensité des conflits est significativement plus élevée dans le groupe mères dénigrantes que dans le groupe de comparaison et on retrouve également une tendance en ce sens dans le groupe pères dénigrants. Ce résultat va dans le sens attendu et est conforme à ce qui est retrouvé dans la littérature. Il s'explique par le fait que les dynamiques de DLPE sont fortement associées à des divorces hautement conflictuels (Baurain, 2005; O'Leary & Moerk, 1999; Vassiliou, 2005; Vassiliou &

Cartwright, 2001). Le résultat non significatif dans le cas du groupe pères dénigrants nous paraît relever d'un manque de puissance statistique.

#### *Prédiction de la DLPE*

Quant à la prédiction de la DLPE, les analyses de régression logistique basées sur la fonction de vraisemblance indiquent que le taux de conflit et la durée de l'union du couple prédisent significativement la dynamique de DLPE. Le fait qu'aucune autre catégorie de notre grille ne ressorte comme prédicteur de la DLPE pourrait s'expliquer, entre autres par le caractère rétrospectif de notre étude, lequel ne nous a pas permis d'inclure une évaluation du degré de sévérité des divers comportements et attitudes des couples parentaux. De plus, il est possible que le manque de puissance statistique dû à la faible taille de notre échantillon ou à la composition même de nos deux groupes n'ait pas permis de distinguer les couples parentaux séparés où le risque de DLPE est très faible des couples parentaux séparés où le risque de DLPE est très élevé. Malgré que nous n'ayons pas atteint l'un des objectifs de notre étude, à savoir la capacité de prédire des dynamiques de DLPE, notre instrument, la GODLPE s'est néanmoins montré un outil prometteur, bien qu'actuellement toujours au stade exploratoire, pour discriminer les couples parentaux pour lesquels le risque de DLPE est très faible, des couples parentaux pour lesquels ce risque est très élevé. En effet, en dépit des faiblesses de notre devis de recherche, des résultats intéressants sont retrouvés dans la présente étude; justifiant ainsi que cette grille puisse être étudiée dans le cadre d'études empiriques corrigeant les faiblesses de notre étude, telles par exemple, des études prospectives.

### Conclusion

Notre étude exploratoire cherchait à déterminer s'il existe des comportements et des caractéristiques spécifiques qui permettraient de distinguer les couples parentaux fortement à risque d'être impliqués dans une dynamique de DLPE de ceux qui le sont faiblement. À notre connaissance, il s'agit de l'une des premières recherches basées sur des données empiriques ayant pu établir l'existence de telles différences. Également, notre étude met en lumière la nature systémique et interactionnelle du phénomène de la DLPE en distinguant au sein du groupe où les risques de DLPE sont très élevés, les comportements du parent dénigrant et du parent dénigré; une avancée importante de la recherche dans ce domaine. Notre étude démontre que les couples parentaux séparés du groupe de comparaison, du groupe mères dénigrantes et du groupe pères dénigrants se distinguent quant à la durée de leur mariage et à l'intensité des conflits qu'ils entretiennent et quant aux catégories « *Coparentalité aliénante* », « *Relation coparentale supportante* », « *Relation coparentale méfiante* » et « *Renversement de rôle* ». Également, notre étude démontre que la durée du mariage et l'intensité des conflits permettent de prédire le risque de DLPE. Finalement, notre étude révèle que certains des items que nous avons ajoutés à la version originale de la grille de Johnston et al., 2005, pour former ainsi la GODLPE, possèdent de bonnes qualités psychométriques en regard de l'étude de la DLPE et sont donc pertinents.

Bien que présentant des résultats préliminaires intéressants, notre étude comporte de nombreuses limites. Une première limite concerne la nature rétrospective du devis. Celui-ci ne nous a pas permis d'évaluer directement le degré

de sévérité des items de la grille chez les couples parentaux séparés et nous a contraintes à utiliser une échelle dichotomique où seules la présence ou l'absence de l'item ont pu être relevées. Il est d'ailleurs probable qu'une évaluation directe avec les participants, menée à l'aide d'échelles de type Likert, nous aurait permis de dégager davantage de différences significatives entre les groupes. Toutefois, l'utilisation d'un devis rétrospectif nous paraît justifiée en raison de l'absence de données empiriques provenant de l'emploi du *Parenting Behaviors* et de notre adaptation de cette grille, la GODLPE. De plus, l'étude de la DLPE est encore relativement récente (Baker, 2007; Reay, 2007) et la majorité des écrits sur le sujet est de nature théorique, descriptive ou rétrospective (Baker, 2007). Il nous apparaît alors que notre propre étude rétrospective constitue une étape importante pour initier des études prospectives et empiriques au sujet de la DLPE.

Une deuxième limite de notre étude concerne l'absence de contacts directs avec les couples parentaux séparés de notre échantillon d'où l'utilisation de données de sources secondaires ne nous permettant pas d'évaluer directement la présence ou l'absence des divers items de la grille. Il est toutefois intéressant de noter que les taux d'accord interjuges obtenus sont très satisfaisants et témoignent de la validité de nos observations. Également, notre utilisation des rapports des experts du SEPCSM soulève la question de la variabilité de leur jugement clinique, et ce, du fait que ces rapports ont été rédigés par plusieurs experts. Pour pallier cette limite, tous les rapports d'experts utilisés ont été révisés par deux personnes (elles-mêmes expertes psycho-légales), ce qui assure aux rapports une certaine homogénéité et standardisation, en plus de constituer une mesure clinique de fidélité interjuges.

Une troisième limite de notre étude est la taille de notre échantillon. Il est probable qu'un échantillon plus grand nous aurait permis de détecter davantage de différences significatives entre les groupes, en plus de donner plus de robustesse aux tests statistiques que nous avons effectués.

Également, une autre limite de notre étude concerne la formation de notre groupe de comparaison. Ce groupe a été formé des dossiers de couples parentaux séparés ayant demandé une expertise psychosociale au SEPCSM, lequel est un service d'aide publique gratuit dont les frais sont défrayés par l'état, pour statuer sur la question de la garde de leur enfant dans le cadre de leur divorce. Ces couples diffèrent fort probablement de la population générale des conjoints qui se séparent, qui ont un faible risque de présenter une DLPE, qui n'entretiennent pas de litige autour de la garde de leur enfant et qui n'ont pas recours à un tel service ou alors qui ont recours à une expertise dans le secteur privé, impliquant des coûts élevés réclamés par ces experts. Ainsi, la généralisation des résultats de notre étude à une population plus large devrait se faire avec une grande prudence.

De plus, une autre limite concerne le fait que seize items de la grille ont dû être retirés de notre étude en vertu de l'un des quatre critères d'exclusion, soit un trop faible pourcentage de réponses valides, un trop faible accord interjuge, une trop faible proportion de présence ou parce que l'item faisait diminuer l'alpha significativement. Ce retrait d'items affaiblit la richesse de la grille puisque moins d'items ont pu être étudiés, en plus de possiblement contribuer à affaiblir le pouvoir discriminatif de notre grille.

Enfin, soulevons la limite que notre étude ne s'est penchée que sur des données provenant d'un seul lieu de recherche, soit la région métropolitaine de Montréal, ce qui limite la généralisation des résultats obtenus.

Une future étude pourrait reprendre les questions de recherche explorées ici, mais en s'appuyant sur un groupe de comparaison formé de couples parentaux séparés ayant fait appel pour le règlement de leur divorce, à la médiation familiale ou à des services privés d'expertise et provenant de diverses régions du Québec. Finalement, divers autres aspects de la dynamique de la DLPE n'ont pu être abordés dans notre recherche. En effet, notre recherche ne s'est intéressée qu'aux facteurs propres aux parents impliqués dans une DLPE. D'autres recherches pourraient s'intéresser simultanément aux comportements et aux caractéristiques des parents et des enfants, et ce, avec l'objectif de décrire l'ensemble de la dynamique interactionnelle de la DLPE. Il serait également intéressant de tenir compte d'éventuelles différences selon l'origine ethnique des participants (Wiegel & Donovan, 2006), selon l'âge des enfants ou selon que le couple ait été marié ou ait vécu en union de fait.

Cette étude exploratoire nous paraît ouvrir la voie à des recherches futures dans le domaine. Celles-ci pourront s'appuyer sur nos résultats pour mettre en place des recherches de nature prospective et fondées sur de plus vastes échantillons. La recherche sur les dynamiques de DLPE est encore relativement récente et celle-ci doit se poursuivre, non seulement sur la question des comportements et caractéristiques des parents impliqués, mais également sur d'autres questions d'importances. À ce chapitre, il est fondamental que de futures recherches

s'intéressent aux pistes d'intervention à offrir aux familles aux prises avec de telles dynamiques (Baker & Darnall, 2006). Alors que plusieurs auteurs proposent des interventions thérapeutiques (Mercier-Gouin, 2006) ou des services de soutien tel le counselling familial (Vassiliou, 2005), d'autres proposent des mesures plus sévères et plus contraignantes au niveau de la garde de l'enfant (Summers & Summers, 2006a). Or, jusqu'à présent, il n'y a aucune recherche qui indique si des interventions peuvent aider à réduire le dénigrement envers un parent (O'Leary & Moerk, 1999), l'une des composantes majeures de la DLPE. Il importe donc de poursuivre la recherche afin d'aider, non seulement l'enfant, mais également ses deux parents impliqués dans le processus de la DLPE (Baker & Darnall, 2006), qui rappelons-le, est une dynamique familiale extrêmement destructrice pour chacun de ses membres.



Références

- Alexander, P. C. (2003). Parent-child role reversal : development of a mesure and test of an attachment theory model. *Journal of Systemic Therapies*, 22(2), 31-37.
- Amato, P., & Booth, A. (1996). A prospective study of divorce and parent-child relationships. *Journal of Marriage and the Family*, 58(2), 356-365.
- Baker, A. J. (2005). The cult of parenthood : a qualitative study of Parental Alienation. *Cultic Studies Review*, 4(1), 1-20.
- Baker, A. J. (2006a). Patterns of Parental Alienation Syndrome: a qualitative study of adults who were alienated from a parent as child. *The American Journal of Family Therapy*, 34, 63-78.
- Baker, A. J. (2006b). The power of stories. *The American Journal of Family Therapy*, 34, 191-203.
- Baker, A. J. (2007). Knowledge and attitudes about the Parental Alienation Syndrome : a survey of custody evaluators. *The American Journal of Family Therapy*, 35, 1-19.
- Baker, A. J., & Darnall, D. C. (2006). Behaviours and strategies employed in Parental Alienation : a survey of parental experiences. *Journal of Divorce and Remarriage*, 45(1/2), 97-124.
- Baker, A. J., & Darnall, D. C. (2007). A construct study of the eight symptoms of severe Parental Alienation Syndrome : a survey of parental experiences. *Journal of Divorce and Remarriage*, 47(1/ 2), 55-75.

- Baum, N., & Shnit, D. (2005). Self-differentiation and narcissism in divorced parents' co-parental relationships and functioning. *Journal of Divorce and Remarriage*, 42(3/4), 33-60.
- Baurain, M. (2005). Dossier l'Aliénation Parentale: pour poser les termes du débat. *Divorce et Séparation*, 3, 5-12.
- Bensussan, P. (2005). Interview du docteur Paul Bensussan. *Divorce et séparation*, 3, 77-89.
- Blank, G. K., & Ney, T. (2006). The (de)construction of conflict in divorce litigation : a discursive critique of « Parental Alienation Syndrome » and « the Alienated Child ». *Family Court Review*, 44(1), 135-148.
- Branes, G. G. (1999). Divorce transitions : identifying risk and promoting resilience for children and their parental relationships. *Journal of Marriage and Family Therapy*, 25 (4), 425-441.
- Braver, S., Shapiro, J., & Goodman, M. (2006). Consequences of divorce for parents. In M. Fine & J. Harvey (Eds.), *Handbook of divorce and relationship dissolution* (pp. 313-338). Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum associates, publishers.
- Brusch, C. S. (2001). Parental Alienation Syndrome : junk science in child custody determinations. *European Journal of Law Reform*, 3(3), 383-404.
- Cartwright, G. (1993). Expending the parameters of Parental Alienation Syndrome. *The American Journal of Family Therapy*, 21(3), 205-215.
- Coiro, M. J., & Emery, R. E. (1998). Do marriage problems affect fathering more than mothering? A quantitative and qualitative review. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 1(1), 23-40.

- Cyr, F., & Sarazin, J. (2008). Vers le développement d'un outil de dépistage de l'Aliénation Parentale chez les enfants de parents séparés : étude préliminaire. *Revue Scientifique de l'AIFI*, 2, 25-59.
- Davies, P. T. (2002). Conceptual links between Byng-Hall's theory of parentification and the emotional security hypothesis. *Family Process*, 41, 551-555.
- Dunne, J., & Hedrick, M. (1994). The Parental Alienation Syndrome : an analysis of sixteen selected cases. *Journal of Divorce and Remarriage*, 21(3-4), 21-38.
- Ellis, E. (2005). Help for the alienated parent. *The American Journal of Family Therapy*, 33, 415-426.
- Garber, B. D. (2007). Conceptualizing visitation resistance and refusal in the context of parental conflict, separation, and divorce. *Family Court Review*, 45(4), 588-599.
- Gardner, R. (1992). *The Parental Alienation Syndrome*. Cresskill, New-Jersey: Creative therapeutics.
- Gardner, R. (2002a). Denial of the Parental Alienation Syndrome also harms women. *The American Journal of Family Therapy*, 30, 191-202.
- Gardner, R. (2002b). Parental Alienation Syndrome vs. Parental Alienation: which diagnosis should evaluators use in child-custody disputes? *The American Journal of Family Therapy*, 30, 93-115.
- Gordon, R. M., Stoffey, R., & Bottinelli, J. (2008). MMPI-2 findings of primitive defenses in alienating parents. *The American Journal of Family Therapy*, 36, 211-228.

- Greene, S. M., Anderson, E. R., Hetherington, E. M., Forgath, M. S., & DeGarmo, D. S. (2003). Risk and resilience after divorce. In F. Walsh (Ed.), *Normal family process* (pp. 96-120). New-York: The Guilford press.
- Hayez, J.-Y., & Kinno, P. (2005). L'Aliénation Parentale, un concept à haut risque. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 53(4), 157-165.
- Johnston, J. R. (2003). Parental alignment and rejection: an empirical study of alienation in children of divorce. *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law*, 31, 158-170.
- Johnston, J. R., Walters, M., & Olesen, N. (2005). Is it alienating parenting, role reversal or child abuse? *Journal of Emotional Abuse*, 5(4), 191-218.
- Kelly, J. B. (2003). Parents with enduring child disputes : multiple pathways to enduring disputes. *Journal of Family Studies*, 9(1), 37-50.
- Kelly, J. B., & Johnston, J. R. (2001). The alienated child. A reformulation of Parental Alienation Syndrome. *Family Court Review*, 39(3), 249-266.
- Kopetski, L. (1998). Identifying cases of Parent Alienation Syndrome, part II. *The Colorado Lawyer*, 27(3), 63-66.
- Lund, M. (1995). A therapist's view of Parental Alienation Syndrome. *Family and Conciliation Courts Review*, 33(3), 308-316.
- Mercier-Gouin, É. (2006). *Mieux comprendre l'Aliénation Parentale*. Manuscrit inédit.
- Mitcham-Smith, M., & Henry, W. J. (2007). High-conflict divorce solutions : parenting coordination as an innovative co-parenting intervention. *The Family Journal*, 51(4), 368-373.

- Moné, J. G., & Biringen, Z. (2006). Perceived parent-child alienation : empirical assessment of parent-child relationships within divorced and intact families. *Journal of Divorce and Remarriage*, 45(3/4), 131-156.
- O'Leary, D., & Moerk, K. (1999). Divorce, children and the courts : evaluating the use of the Parent Alienation Syndrome in custody disputes. *Expert Evidence*, 7, 126-146.
- Peris, T. S., & Emery, R. E. (2005). Redefining the parent-child relationship following divorce : examining the risk of boundaries dissolution. *Journal of Emotional Abuse*, 5(4),169-189.
- Rand, D. C. (1997). The spectrum of Parental Alienation Syndrome (part II). *American Journal of Forensic Psychology*, 158(4), 39-65.
- Reay, K. M. (2007). Psychological distress among adult children of divorce who perceive experiencing Parental Alienation Syndrome in earlier years (Doctoral dissertation, Capella University). *Dissertation Abstracts International*, 68, 05.
- Rooney, S. A., & Walker, T.F. (1999). Identification and treatment of alienated children in high-conflict divorce. *Innovations in Clinical Practice*, 17, 331-341.
- Roseby, V., & Johnston, J. R. (1997). *High-conflict, violent, and separating families*. New-York : Free press.
- Saint-Jacques, M.-C., Turcotte, D., Drapeau, S., & Cloutier, R. (2004). *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale*. Québec : Presses de l'université Laval.

- Sobal, J., Rauschenbach, B., & Frongillo, E. (2003). Marital status changes and changes : a US longitudinal analysis. *Social Science and Medecine*, 56(7), 1543-1555.
- Somary, K., & Emery, R. E. (1991). Emotional anger and grief in divorce mediation. *Mediation Quarterly*, 8(3), 185-198.
- Statistique Canada, (2008). *Statistiques démographiques annuelles*. Consulté le 18 août 2008, de <http://www.statcan.ca/francais/freepub/91-213-XIB/0000591-213-XIB.pdf>.
- Summers, C.C., & Summers, D.M. (2006a). A Parentectomy in the crossfire. *The American Journal of Family Therapy*, 34, 243-261.
- Summers, C.C., & Summers, D.M. (2006b). Unadulterated arrogance: autopsy of the narcissistic parental alienator. *The American Journal of Family Therapy*, 34, 399-428.
- Van Gijseghem, H. (2005a). *L'Aliénation Parentale : points controversés*. Édition Labor : Bruxelles.
- Van Gijseghem, H. (2005b). Les controverses entourant la notion d'Aliénation Parentale. *Revue de Psychoéducation*, 34(1), 119-129.
- Vassiliou, D. (2005). The impact of the legal system on Parental Alienation Syndrome. (Doctoral dissertation, McGill). *Dissertation Abstracts International*, 68, 639.
- Vassiliou, D., & Cartwright, G. F. (2001). The lost parents' perspective on Parental Alienation Syndrome. *The American Journal of Family Therapy*, 29, 181-191.

Warshak, R. (2000). Remarriage as a trigger of Parental Alienation Syndrome. *The American Journal of Family Therapy*, 28, 229-241

Warshak, R. (2001a). *Divorce poison*. New-York: ReganBook.

Warshak, R. (2001b). Current controversies regarding Parental Alienation Syndrome. *American Journal of Forensic Psychology*, 19(3), 29-59.

Weigel, D., & Donovan, K. (2006). Parental Alienation Syndrome: diagnostic and triadic perspectives. *The Family Journal*, 14(3), 274-282.

Tableaux



Tableau 1. *Pourcentage de réponses valides, kappa et proportion de présence des items des couples parentaux (N=82)*

Items	Mère				Père			
	Pourcentage de réponses valides	kappa	Pourcentage de présence		Pourcentage de réponses valides	kappa	Pourcentage de présence	
			Risque de DLPE Faible	Risque de DLPE Élevé			Risque de DLPE Faible	Risque de DLPE Élevé
C1-Q1	61,0	0,93	19,2	20,8	53,7	0,93	23,7	18,2
C1-Q2	59,8	0,91	3,7	13,6	59,8	0,91	24,0	16,7
C1-Q3	97,6	0,98	33,3	34,4	97,6	0,98	30,6	35,5
C1-Q4	91,5	0,94	13,6	19,4	91,5	0,94	15,2	27,6
C1-Q5	95,1	0,89	43,5	34,4	92,7	0,89	28,9	22,6
C1-Q6	100	1,00	70,0	56,3	98,8	1,00	48,0	58,1
C1-Q7	97,6	0,94	47,9	40,6	96,3	0,94	40,8	46,7
C1-Q8	89,0	0,93	0,0	3,6	87,8	0,93	15,2	7,7
C1-Q9	63,4	0,94	14,3	12,5	64,6	0,94	10,7	8,0
C1-Q10	47,6	0,88	23,3	22,7	47,6	0,88	6,3	17,4
C1-Q11	97,6	0,95	4,1	12,9	97,6	0,95	2,0	3,2
C1-Q12	100	1,00	34,0	34,4	100	1,00	20,0	21,9
C1-Q13	100	0,98	34,0	34,4	98,8	0,98	22,5	25,0
C1-Q14▲	1,2	-0,01	0,0	0,0	1,2	-0,01	0,0	0,0
C1-Q15	59,8	0,87	8,0	0,0	61,0	0,87	12,0	8,0
C1-Q16	41,5	0,92	0,0	0,0	43,9	0,92	7,1	13,6
C2-Q1▲	4,9	0,59	100	67,7	3,7	0,59	33,3	33,3
C2-Q2	93,9	0,98	41,3	38,7	96,3	0,98	37,5	32,3
C2-Q3	80,5	0,85	15,0	11,5	74,4	0,85	8,6	0,0
C2-Q4	93,9	0,91	66,7	68,8	87,8	0,91	61,4	50,0
C2-Q5▲	18,3	0,70	12,5	0,0	18,3	0,70	0,0	0,0
C2-Q6	98,8	0,93	67,4	53,1	96,3	0,93	76,6	59,4
C2-Q7	58,5	0,94	90,0	82,1	65,9	0,94	78,6	76,9
C3-Q1	92,7	0,90	17,4	10,0	89,0	0,90	10,6	7,7
C3-Q2	51,2	0,94	36,8	17,4	47,6	0,94	27,8	9,5
C3-Q3▲	3,7	0,77	33,3	33,3	8,5	0,77	100	66,7
C3-Q4	98,8	0,90	20,0	6,5	96,3	0,90	2,1	12,5
C3-Q5	95,1	0,88	10,4	6,7	95,1	0,88	0,0	0,0
C3-Q6	96,3	0,87	16,7	3,2	96,3	0,87	12,2	6,7
C3-Q7	96,3	0,98	27,1	12,9	96,3	0,98	26,5	16,7
C3-Q8	95,1	0,98	29,2	23,3	98,8	0,98	24,5	28,1
C3-Q9	91,5	0,94	17,8	10,0	89,0	0,94	15,6	14,3
C4-Q1	96,3	0,93	96,0	96,6	98,8	0,93	93,9	93,8
C4-Q2	100	0,87	92,0	93,8	98,8	0,87	89,8	87,5
C4-Q3▼	98,8	0,76	94,0	93,6	100	0,76	92,0	87,5
C4-Q4	100	0,97	92,0	78,1	100	0,97	80,0	71,9
C4-Q5	98,8	1,00	96,0	100	98,8	1,00	98,0	96,9
C4-Q6	96,3	0,89	85,4	71,0	97,6	0,89	81,6	67,7
C4-Q7	72,0	0,81	97,1	95,8	74,4	0,81	97,3	95,8
C4-Q8	48,8	0,89	88,9	95,5	53,7	0,89	72,7	81,8
C4-Q9	96,3	0,94	93,9	83,3	97,6	0,94	92,0	70,0
C4-Q10	72,0	0,89	94,1	100	70,7	0,89	96,9	96,2
C4-Q11▲	17,1	0,90	88,9	80,0	20,7	0,90	87,5	66,7
C4-Q12	97,6	0,96	77,1	84,4	91,5	0,96	84,1	80,7
C5-Q1▲	37,8	0,87	40,0	25,0	37,8	0,87	38,5	27,8
C5-Q2▲	31,7	0,87	36,4	20,0	32,9	0,87	44,4	27,8

C5-Q3	96,3	0,96	22,5	26,7	96,3	0,96	24,5	26,7
C5-Q4	100	0,81	12,0	3,1	100	0,81	8,0	9,4
C5-Q5	100	0,94	6,0	0,0	96,3	0,94	4,3	9,4
C5-Q6	96,3	0,81	2,1	0,0	97,6	0,81	0,0	9,4
C5-Q7	79,3	0,93	15,4	15,4	76,8	0,93	26,3	28,0
C5-Q8	96,3	0,93	8,3	6,5	96,3	0,93	8,2	10,0
C5-Q9	67,1	0,96	11,1	17,9	69,5	0,96	25,9	20,0
C5-Q10	56,1	0,91	4,8	4,0	56,1	0,91	4,8	12,0
C5-Q11▼	91,5	-	0,0	3,6	91,5	-	0,0	0,0
C5-Q12▼	91,5	0,64	2,2	10,0	89,0	0,64	2,2	14,3
C6-Q1	78,0	0,94	52,8	46,4	76,8	0,94	41,2	41,4
C6-Q2▲	32,9	0,91	0,0	30,0	34,1	0,91	0,0	8,3
C6-Q3▼	98,8	-	4,0	6,5	100	-	0,0	3,1
C6-Q4◀	96,3	0,88	2,1	3,2	95,1	0,88	2,1	0,0
C6-Q5	98,8	0,89	12,0	22,6	98,8	0,89	8,0	12,9
C6-Q6	95,1	0,87	8,5	6,5	95,1	0,87	0,0	3,2
C6-Q7	96,3	0,81	6,3	3,2	96,3	0,81	0,0	3,2
C6-Q8	59,8	0,88	18,2	7,4	58,5	0,88	4,8	7,4
C7-Q1	57,3	0,88	25,0	18,5	61,0	0,88	8,0	4,0
C7-Q2	91,5	0,96	8,7	20,7	95,1	0,96	18,8	16,7
C7-Q3	57,3	0,95	28,0	13,6	61,0	0,95	30,8	25,0
C7-Q4▲	39,0	0,91	33,3	15,0	42,7	0,91	37,5	10,5
C7-Q5▲	3,7	0,75	50,0	0,0	7,3	0,75	60,0	0,0
C7-Q6	95,1	0,91	28,6	20,7	93,9	0,91	23,4	30,0
C7-Q7▶	98,8	0,83	10,0	12,9	93,9	0,83	0,0	13,3

▲ Questions retirées en raison de la condition 1) Un pourcentage de réponses valides plus faible que 40% chez le père et chez la mère.

▼ Questions retirées en raison de la condition 2) Un accord interjuges de moins de 0,80.

◀ Question retirée en raison de la condition 3) Une proportion de présence plus faible que quatre pour cent chez le père et chez la mère.

▶ Question retirée en raison de la condition 4) l'item fait diminuer l'alpha de façon significative.

Tableau 2. *Caractéristiques sociodémographiques et variables d'intérêt des couples parentaux (N=82)*

Variables	Pourcentage de réponses valides	Moyenne et Écart-Type				F ou $\chi^2$
		Échantillon total	Groupe de comparaison	Groupe pères dénigrants	Groupes mères dénigrantes	
Âge	93,90%					
Mère		38,39 ± 7,32	37,39 ± 5,88	40,67 ± 10,53	39,13 ± 7,45	F(2,74)=1,243; p=0,295
Père		40,97 ± 8,15	39,96 ± 6,74	44,60 ± 10,89	40,50 ± 8,56	F(2,74)=1,913; p=0,155
Nombre d'enfants	100%	1,62 ± 0,86	1,66 ± 0,80	1,75 ± 1,13	1,38 ± 0,86	F(2,79)=0,893; p=0,414
Temps écoulé depuis la séparation (années)	75,61%	3,84 ± 3,46	4,26 ± 3,71	3,08 ± 3,28	3,27 ± 2,69	F(2,59)=0,744; p=0,480
Durée du mariage (années)	67,07%	8,93 ± 5,74	7,38 ± 4,35	13,00 ± 7,77	9,00 ± 5,04	F(2,52)=4,776; p=0,012
Mode de garde	100%					$\chi^2(8)=12,950$ , p=0,114
Mère		56,1%	54,0%	31,3%	87,5%	
Père		22,0%	20,0%	43,6%	6,3%	
Partagée		11,0%	12,0%	12,5%	6,3%	
Divisée		9,8%	12,0%	12,5%	0%	
Autre		1,2%	2,0%	0%	0%	
Initiateur de la séparation	40,24%					
Mère		81,8%	84,2%	100%	50,0%	$\chi^2(2)=5,934$ , p=0,051
Père		24,2%	21,1%	12,5%	50,0%	$\chi^2(2)=2,873$ , p=0,238
Taux de conflit	100%					$\chi^2(6)=13,611$ , p=0,034
Aucun		2,4%	4,0%	0%	0%	
Léger		30,5%	38,0%	25,0%	12,5%	
Élevé		50,0%	52,0%	43,8%	50%	
Très élevé		17,1%	6,0%	31,3%	37,5%	
Allégations de négligence envers l'enfant	100%					$\chi^2(6)=11,575$ , p=0,072
Absence d'allégations		54,9%	44,0%	75,0%	68,8%	
Professées par le père		19,5%	26,0%	18,8%	0%	
Professées par la mère		18,3%	24,0%	0%	18,8%	
Professées par le père et la		7,3%	6,0%	6,3%	12,5%	

mère					
Allégations d'abus physique ou d'abus verbal envers l'enfant	100%				$\chi^2(4)=4,446,$ $p= 0,349$
Absence d'allégations	85,4%	88,0%	87,5%	75,0%	
Professées par le père	2,4%	2,0%	6,3%	0%	
Professées par la mère	12,2%	10,0%	6,3%	25,0%	
Allégations de violence conjugale	100%				$\chi^2(6)=2,065,$ $p= 0,914$
Absence d'allégations	58,5%	60,0%	56,3%	56,3%	
Professées par le père	4,9%	6,0%	0%	6,3%	
Professées par la mère	28,0%	26,0%	37,5%	25,0%	
Professées par le père et la mère	8,5%	8,0%	6,3%	12,5%	

Tableau 3. Scores moyens et écart-type des 82 ex-couples, selon leur groupe d'appartenance, leur genre et pour chacune des catégories (N=82)

Variables	Groupe de comparaison			Groupe pères dénigrants			Groupe mères dénigrantes		
	Pourcentage	Moyenne	E-T	Pourcentage	Moyenne	E-T	Pourcentage	Moyenne	E-T
Coparentalité aliénante									
Mère	100%	4,43	3,82	100%	1,82	2,55	100%	5,59	3,67
Père	100%	3,45	3,53	100%	6,08	4,42	100%	1,08	1,49
Relation coparentale supportante									
Mère	96%	2,67	1,80	100%	3,19	1,48	100%	1,95	1,73
Père	96%	2,64	1,74	100%	1,30	1,17	100%	3,22	1,50
Relation coparentale méfiante									
Mère	100%	1,67	1,63	100%	0,29	0,55	100%	1,48	1,16
Père	100%	1,17	1,55	100%	1,67	2,43	100%	0,54	0,94
Parentage chaleureux/impliqué									
Mère	100%	10,01	2,13	100%	9,84	1,41	100%	9,80	1,12
Père	100%	9,86	1,88	100%	9,02	2,98	100%	9,55	1,49
Parentage négatif/fâché									
Mère	100%	0,80	1,51	100%	0,28	0,65	100%	1,15	1,01
Père	100%	1,04	1,73	100%	1,65	1,99	100%	0,72	1,30
Renversement de rôle									
Mère	98%	0,85	1,38	100%	0,25	0,58	93,75%	1,43	1,34
Père	98%	0,45	0,75	100%	1,27	1,37	93,75%	0,15	0,40
Froid-narcissique									
Mère	48%	0,61	1,25	81,25%	0,54	0,78	62,50%	0,70	0,82
Père	48%	0,76	1,31	81,25%	0,85	1,07	62,50%	0,57	0,99

Tableau 4. Prédiction du risque de DLPE avec les données socio-démographiques et variables d'intérêt, selon le groupe d'appartenance (N=82).

Variables	Pourcentage de réponses valides	Moyenne et Écart-Type			t ou $\chi^2$
		Échantillon Total	Groupe de comparaison	Groupe où le risque de DLPE est très élevé <sup>22</sup>	
Âge	93,90%				
Mère		38,63 ± 7,41	37,39 ± 5,88	39,87 ± 8,95	t(75)=-1,469; p=0,146
Père		41,22 ± 8,28	39,96 ± 6,74	42,48 ± 9,82	t(75)=-1,341; p=0,184
Nombre d'enfants	100%	1,61 ± 0,87	1,66 ± 0,80	1,56 ± 0,95	t(80)=0,501; p=0,618
Temps écoulé depuis la séparation (années)	75,61%	3,71±3,33	4,26±3,71	3,17±2,96	t(60)=1,222; p=0,227
Durée du mariage (années)	67,07%	9,32±5,56	7,38±4,35	11,09±6,78	t(53)=-2,475; p=0,017*
Mode de garde	100%				$\chi^2(4)=1,746$ , p=0,782
Mère		56,1%	54,0%	59,4%	
Père		22,0%	20,0%	25,0%	
Partagée		11,0%	12,0%	9,4%	
Divisée		9,8%	12,0%	6,3%	
Autre		1,2%	2,0%	0%	
Initiateur de la séparation	40,24%				
Mère		81,8%	84,2%	78,6%	$\chi^2(1)=0,172$ , p=0,510
Père		24,2%	21,1%	28,6%	$\chi^2(1)=0,248$ , p=0,461
Taux de conflit	100%				$\chi^2(3)=12,956$ , p= 0,005**
Aucun		2,4%	4,0%	0%	
Léger		30,5%	38,0%	18,8%	
Élevé		50,0%	52,0%	46,9%	
Très élevé		17,1%	6,0%	34,4%	
Allégations de négligence envers l'enfant	100%				$\chi^2(3)=8,112$ , p= 0,044*
Absence d'allégations		54,9%	44,0%	71,9%	
Professées par le père		19,5%	26,0%	9,4%	
Professées par la mère		18,3%	24,0%	9,4%	
Professées par le père et la mère		7,3%	6,0%	9,4%	
Allégations d'abus physique ou d'abus	100%				$\chi^2(2)=0,712$ , p= 0,701

<sup>22</sup> Groupe formé de l'amalgame des groupes mères dénigrantes et pères dénigrants.

verbal envers l'enfant			
Absence d'allégations	85,4%	88,0%	81,3%
Professées par le père	2,4%	2,0%	3,1%
Professées par la mère	12,2%	10,0%	15,6%

Tableau 5. *Différences en valeurs absolues entre les scores moyens des couples parentaux où le risque de DLPE est très élevé ou très faible (N=82).*

Variabiles	Pourcentage de réponses valides	Moyenne	Écart-type	t
Catégorie 1				t(80)= -0,655; p=0,514
Groupe risque de DLPE très faible	100%	3,89	3,61	
Groupe risque de DLPE très élevé	100%	4,45	4,06	
Catégorie 2				t(78)=-1,642; p=0,105
Groupe risque de DLPE très faible	96,00%	1,40	1,64	
Groupe risque de DLPE très élevé	100%	2,00	1,54	
Catégorie 3				t(80)=1,327; p=0,188
Groupe risque de DLPE très faible	100%	1,66	1,34	
Groupe risque de DLPE très élevé	100%	1,22	1,66	
Catégorie 4				t(80)= 0,112; p=0,911
Groupe risque de DLPE très faible	100%	1,70	2,49	
Groupe risque de DLPE très élevé	100%	1,64	2,31	
Catégorie 5				t(80)=0,565; p=0,574
Groupe risque de DLPE très faible	100%	1,44	1,82	
Groupe risque de DLPE très élevé	100%	1,22	1,54	
Catégorie 6				t(78)=-1,117; p=0,267
Groupe risque de DLPE très faible	98,00%	0,99	1,38	
Groupe risque de DLPE très élevé	96,88%	1,34	1,34	
Catégorie 7				t(45)= -0,008; p= 0,993
Groupe risque de DLPE très faible	48,00 %	1,07	1,46	
Groupe risque de DLPE très élevé	71,88%	1,07	0,92	



Tableau 6. Régression logistique pour prédire le risque d'être aux prises avec une dynamique de DLPE (N=55)

Variables	B	E.S.	Wald	ddl	Sign.	Exp(B)	IC pour Exp(B)95%	
							Inférieur	Supérieur
Taux de conflit								
Léger	-	-	10,464	2	0,005	-	-	-
Élevé	1,182	0,934	1,602	1	0,206	3,262	0,523	20,353
Très élevé	4,456	1,403	10,084	1	0,001	86,104	5,504	1346,929
Durée du mariage	0,155	0,068	5,185	1	0,023	1,167	1,022	1,334

*Note brève de recherche*

*Étude exploratoire des allégations d'agression sexuelle envers l'enfant dans un  
contexte de Détérioration du Lien Parent-Enfant*

ÉTUDE EXPLORATOIRE DES ALLÉGATIONS D'AGRESSION SEXUELLE  
ENVERS L'ENFANT DANS UN CONTEXTE  
DE DÉTÉRIORATION DU LIEN PARENT-ENFANT

EXPLORATORY STUDY OF SEXUAL ABUSE ALLEGATIONS TOWARDS CHILDREN IN  
THE CONTEXT OF DETERIORATION OF THE PARENT-CHILD RELATIONSHIP

Catherine CYR-VILLENEUVE<sup>23</sup>,

Francine CYR

&

Gessica DI STEFANO

Université de Montréal

---

<sup>23</sup> Adresse de correspondance : Département de psychologie, Université de Montréal, C.P. 6128, Succ. Centre-Ville, Montréal (QC), Canada, H3C 3J7.

Étude exploratoire des allégations d'agression sexuelle envers l'enfant dans un  
contexte de détérioration du lien parent-enfant

Au terme de cette thèse portant sur la question de la détérioration du lien parent-enfant en contexte de séparation (DLPE), plusieurs aspects de ces dynamiques ont été abordés. Ainsi, la présente thèse apporte un éclairage sur les comportements et attitudes parentales impliqués dans ces dynamiques, sur la prédiction du phénomène ainsi que sur son contexte de développement. Néanmoins, une question importante demeure toujours en suspens au terme de nos recherches. En effet, la question des allégations d'agressions sexuelles n'a pas pu être abordée dans l'article deux (Cyr-Villeneuve & Cyr, 2008) compte tenu de du devis de recherche utilisé qui rendait impossible, sur le plan conceptuel, leur inclusion. Toutefois, cette question nous paraît être suffisamment pertinente, compte tenu de l'état actuel des connaissances, pour que nous souhaitions en traiter dans le cadre d'une note de recherche brève.

La question des allégations d'agressions sexuelles envers l'enfant en contexte de DLPE a d'abord été introduite dans la littérature par Richard Gardner qui a postulé qu'il s'agissait là d'une tactique fréquemment utilisée par le parent dénigrant dans le cadre des dynamiques de DLPE (Gardner, 1992; Rand, 1997a). Selon Gardner, le parent professant des allégations d'agression sexuelle envers l'enfant serait, le plus souvent, la mère (Hayez & Kinoo, 2005) parce que celle-ci serait généralement le parent dénigrant (Gardner, 1992). Plusieurs auteurs ont contesté avec force cette présomption (Faller, 2003; O'Leary & Moerk, 1999; Thoennes & Tjaden, 1990) ainsi que le fait que ces allégations émaneraient principalement des

mères (Hayez & Kinoo, 2005; Thoennes & Tjaden, 1990; Trocmé & Bala, 2005). Devant ces points de vue divergents, la recherche empirique n'apporte malheureusement que peu de réponses. En effet, comparativement à la littérature sur les abus envers l'enfant en général, la littérature sur les allégations d'agression sexuelle envers l'enfant en contexte de séparation parentale est pauvre (Brown, Frederico, Hewitt, & Sheehan, 2000) et pratiquement inexistante lorsqu'il est question de DLPE. Ainsi, cette présente note brève de recherche, se situant dans une perspective exploratoire, cherche à déterminer si les allégations d'agression sexuelle sont plus fréquentes dans le groupe où les risques de DLPE sont très faibles ou très élevés ainsi qu'à déterminer la fréquence de telles allégations et à identifier le sexe du parent à la source de ces allégations.

La description générale de la méthodologie de cette note brève de recherche (participants de l'étude, formation des groupes, instrument de mesure) a été présentée dans le cadre de notre deuxième article (Cyr-Villeneuve & Cyr, 2008) et ne sera pas reprise ici par souci d'économie. En ce qui concerne spécifiquement la question des allégations d'agression sexuelle envers l'enfant, une portion de notre instrument de mesure, la GODLPE, traitait de cet aspect. Ces allégations pouvaient être professées par un parent contre l'autre parent ou un membre de son entourage proche. Dans notre étude, nous considérerons comme des allégations d'agression sexuelle, toutes plaintes émanant d'un parent envers un autre parent ou un membre de son entourage quant à une manifestation d'assaut sexuel, d'inceste ou d'attouchements.

Les analyses statistiques réalisées sur la question des agressions sexuelles l'ont été à l'aide du test de probabilité exact de Fisher (logiciel Stata, version 10). Ce test a été choisi compte tenu de la très faible occurrence des comportements d'agressions mesurés.

Les résultats des analyses sont présentés dans les tableaux 1 et 2 selon que les analyses soient faites en trois groupes (groupe de comparaison, groupe mère dénigrante, groupe père dénigrant) ou en deux groupes (groupe de comparaison et groupe où le risque de DLPE est très élevé- groupe formé de l'amalgame des groupes mères et pères dénigrants).

*Insérer tableaux 1 et 2*

Les résultats indiquent qu'il n'y a aucune différence significative quant à la fréquence des allégations d'agression sexuelle entre les trois groupes ( $p=0,596$ ), ni entre les deux groupes ( $p=0,784$ ) lorsque l'on examine si de telles allégations ont été professées et s'il y a lieu, par qui. Également, les analyses ne révèlent aucune différence significative entre les trois groupes ( $p=0,546$ ), ni entre les deux groupes ( $p=1,000$ ) sur cette question des allégations d'agression sexuelle lorsque l'on prend uniquement en considération le fait que celles-ci aient été professées ou non, peu importe leur origine.

Ainsi, la présente note brève de recherche à caractère exploratoire révèle que les allégations d'agression sexuelle ne sont pas significativement plus fréquentes dans le groupe où le risque de DLPE est très élevé que dans le groupe de comparaison, selon que ces allégations émanent de la mère, du père, soient mutuelles. De plus, les résultats demeurent non significatifs lorsque les analyses sont

réalisées en trois groupes. Également, on ne remarque pas de différences significatives entre le groupe où le risque de DLPE est très élevé et le groupe de comparaison selon qu'il y ait ou non, présence d'allégations d'agression tout comme lorsque les analyses sont faites en trois groupes. Ces résultats, bien qu'exploratoires, apparaissent contraires à la présomption énoncée par Gardner (Gardner, 1992).

De plus, notre étude démontre la relative rareté des allégations d'allégations d'agression sexuelle autant dans le groupe où le risque de DLPE est très élevé que dans le groupe de comparaison. En effet, dans l'ensemble de l'échantillon composé de 82 dossiers de couples parentaux, on ne relève que cinq cas où l'un des parents a professé envers l'autre ou envers un membre de son entourage proche des allégations d'agression sexuelle, soit deux cas dans le groupe mères dénigrantes et trois cas dans le groupe de comparaison.

Considérant la question du sexe du parent alléguant une agression sexuelle envers l'enfant, les résultats des analyses descriptives révèlent que la mère aurait davantage tendance à alléguer ce type d'agression que le père. En effet, les mères ont rapporté des allégations à quatre occasions et les pères seulement à une occasion. Toutefois, vu la très faible fréquence de ces allégations, aucune analyse statistique n'a pu être faite sur ces résultats. Conséquemment, il importe de demeurer prudent dans l'interprétation de ces résultats. Néanmoins, ceux-ci sont congruents avec les observations majoritairement rapportées dans la littérature (Gardner, 1992; Hayez & Kinoo, 2005) selon laquelle, la mère est le parent qui formule très majoritairement de telles allégations. Toutefois, alors que plusieurs auteurs estiment que la mère est le parent alléguant de telles agressions puisqu'elle est majoritairement le parent

dénigrant (Gardner, 1992; Hayez & Kinoo, 2005), notre étude démontre que les mères et les pères endossent, dans des proportions égales, le rôle du parent dénigrant. Alors que notre étude semble indiquer que les mères sont majoritairement le parent alléguant une agression sexuelle de la part de leur ex-conjoint ou un membre de son entourage proche, ce n'est pas parce qu'elles sont majoritairement le parent dénigrant. Une hypothèse explicative de ce résultat s'appuie sur la recherche qui démontre que les hommes sont les auteurs les plus communs des agressions sexuelles envers l'enfant (Brown, 2003), ce qui expliquerait pourquoi les mères auraient davantage tendance à accuser leur ex-conjoint ou un membre de son entourage proche.

En conclusion, les résultats de la présente étude exploratoire indiquent que les dynamiques de DLPE ne semblent pas, comme on a longtemps cru, avoir comme caractéristique spécifique d'être liées aux allégations d'agression sexuelle envers l'enfant. Néanmoins, ces résultats, compte tenu de leurs natures exploratoires et des limites de notre étude (limites déjà mise de l'avant dans le second article (Cyr-Villeneuve & Cyr, 2008) doivent être interprétés avec prudence. Nous espérons que les résultats retrouvés dans le cadre de la présente étude pourront paver la voie à d'autres études dans le domaine de la DLPE, une dynamique extrêmement destructrice pour chacun des individus qui y est impliqué.



Références

- Brown, T. (2003). Fathers and child abuse allegations in the context of parental separation and divorce. *Family Court Review*, 41(3), 367-380.
- Brown, T., Frederico, M., Hewitt, L., & Sheehan, R. (2000). Revealing the existence of child abuse in the context of marital breakdown and custody and access disputes. *Child Abuse and Neglect*, 24(6), 849-859.
- Cyr-Villeneuve, C., & Cyr, F. (2008). Étude exploratoire des caractéristiques et des comportements de couples parentaux séparés engagés dans une dynamique de détérioration du lien parent-enfant. *Revue Scientifique de l'AIFI*, 2(2), 27-67.
- Faller, K. (2003). *Understanding and assessing child sexual maltreatment*. Thousand Oaks, CA : SAGE publications.
- Gardner, R. (1992). *The Parental Alienation Syndrome*. New-Jersey: Creative therapeutics.
- Hayez, J.-Y., & Kinno, P. (2005). L'Aliénation Parentale, un concept à haut risque. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 53(4), 157-165.
- O'Leary, D., & Moerk, K. (1999). Divorce, children and the courts : evaluating the use of the Parent Alienation Syndrome in custody disputes. *Expert Evidence*, 7, 126-146.
- Rand, D. (1997a). The spectrum of Parental Alienation Syndrome (part I). *American Journal of Forensic Psychology*, 15(3), 23-52.

Thoennes, N., & Tjaden, P. (1990). The extent, nature, and validity of sexual abuse allegations in custody/visitation disputes. *Child Abuse & Neglect, 14*, 151-163.

Trocmé, N., & Bala, N. (2005). False allegations of abuse and neglect when parents separate. *The International Journal, 29*(12), 1333-1345.

Tableaux

Tableau 1. *Fréquence et répartition des allégations d'agression sexuelle entre le groupe de comparaison, le groupe mères dénigrantes et le groupe pères dénigrants (n=82).*

Variables	Groupe			P
	De comparaison (n=50)	Mères dénigrantes (n=16)	Pères dénigrants (n=16)	
Allégations d'agression sexuelle envers l'enfant				p=0,596
Absentes	47	14	16	
Professées par la mère	1	0	0	
Professées par le père	2	2	0	
Allégations d'agressions sexuelle envers l'enfant				p=0,546
Absentes	47	14	16	
Présentes à, au moins une occasion	3	2	0	

Tableau 2. *Fréquence et répartition des allégations d'agression sexuelle entre le groupe de comparaison et le groupe où le risque de DLPE est très élevé (n=82).*

Variables	Groupe		P
	De comparaison (n=50)	Risque de DLPE très élevé (n=32)	
Allégations d'agression sexuelle envers l'enfant			p=0,784
Absentes	47	30	
Professées par la mère	1	0	
Professées par le père	2	2	
Allégations d'agression sexuelle envers l'enfant			p=1,000
Absentes	47	30	
Présentes à, au moins une occasion	3	2	

*Discussion générale et conclusion*

Les deux articles ainsi que la note brève de recherche qui composent la présente thèse ont pour objectif principal d'étudier rigoureusement le phénomène de la Détérioration du Lien Parent-Enfant en contexte de séparation conflictuelle (DLPE). Dans le premier article, les diverses conséquences de la séparation pour les hommes et pour les femmes sont examinées en rendant compte, sur un modèle en éventail, des impacts tant négatifs que positifs du divorce. Cette recension critique des recherches a fait ressortir en quoi cette réalité affecte différemment les deux sexes. Ce travail nous a également permis de constater que les dynamiques relationnelles entre les ex-conjoints qui contribuent à la DLPE ne constituent pas la norme chez les couples parentaux après la séparation. En nous attardant aux dynamiques de DLPE, nous avons pu mettre en évidence le peu de données provenant de la recherche quant au contexte d'apparition de ce phénomène, à la présence des allégations d'abus sexuel comme donnée constitutive du phénomène ainsi que le manque de connaissance concernant les caractéristiques et comportements des individus qui y sont impliqués. Également, cet article insiste sur la nécessité que la recherche se poursuive dans le domaine de la DLPE afin d'éclairer et d'approfondir notre compréhension de ce phénomène et d'accroître notre capacité à le déceler.

Dans le second article, nous avons tenté de voir s'il est possible de distinguer les individus fortement à risque d'être aux prises avec des dynamiques de DLPE de ceux qui le sont faiblement ainsi qu'à la possibilité de prédire les dynamiques de DLPE. À cet effet, nous avons mis à l'essai une grille d'analyse des caractéristiques

des couples parentaux, sur un échantillon d'individus dont le risque de DLPE était évalué très faible ou très fort.

Finalement, dans la note brève de recherche, nous nous sommes penchées sur la question des allégations d'agressions sexuelle envers l'enfant en contexte de DLPE, l'une des composantes longtemps considérée comme typique des situations de DLPE. Cette présomption est cependant contestée par certains auteurs et n'a pas reçu d'appui empirique. C'est ce que notre note de recherche brève a vérifié empiriquement.

L'une des prémisses de cette thèse était de considérer que les couples parentaux faiblement à risque d'être impliqués dans des dynamiques de DLPE, différaient des couples parentaux fortement à risque d'être impliqués dans de telles dynamiques. Également, une autre de nos prémisses était qu'au sein du groupe fortement à risque de DLPE, certaines caractéristiques ou comportements étaient propres au parent dénigrant et d'autres au parent dénigré, ancrant ainsi notre étude dans une perspective systémique et interactionnelle. De plus, au niveau de nos questions de recherche, nous avons cherché à savoir si, au sein du groupe fortement à risque de DLPE, certains comportements étaient typiques des hommes ou des femmes et si l'on retrouvait spécifiquement dans ce groupe, davantage d'allégations d'abus sexuel qu'au sein du groupe faiblement à risque de DLPE.

Cette thèse à caractère exploratoire est l'une des premières à s'intéresser empiriquement aux dynamiques de DLPE. En effet, l'étude de la DLPE est encore relativement récente (Baker, 2007; Reay, 2007), fait l'objet d'importantes controverses et débats sur le plan conceptuel et la majorité des articles s'intéressant à



la question est de nature théorique ou descriptive (Baker, 2007). Dans ce contexte, la réalisation d'une étude empirique exploratoire à caractère rétrospectif nous paraissait représenter une avancée dans le domaine, en plus de constituer une étape cruciale pour la mise en place de futures études empiriques et prospectives. De plus, le fait que nous nous soyons intéressées au caractère systémique et interactionnel de la DLPE représente une originalité et une force conceptuelle de notre étude. La majorité des études ne s'intéresse en effet qu'à un seul des parents, ne mettant pas en lumière les interactions qu'entretiennent réciproquement le parent dénigrant et le parent dénigré. Nos résultats démontrent que l'on obtient un portrait infiniment plus complet de la situation en nous intéressant à la dynamique systémique qu'entretiennent les deux parents.

Au terme de ce travail de recherche, nous revenons sur les apports spécifiques des articles composant cette thèse, discutons de ses limites et proposons de futures pistes de recherche.

#### *Apports des études effectuées*

Le premier article constitue une recension exhaustive de la littérature publiée au cours des dix-huit dernières années, sur les impacts différents du divorce sur les hommes et les femmes, avec un regard critique sur les limites méthodologiques de ces études. Cet article révèle que la séparation entraîne plusieurs impacts, tant négatifs que positifs qui diffèrent bien souvent selon qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme. Les conséquences du divorce sur la santé psychologique, physique et au niveau financier sont traitées. Également, les conséquences sur le rôle de parent et

les relations entre les ex-conjoints sont abordées ainsi que les pathologies relationnelles pouvant en découler, notamment celle de la DLPE. Pour rendre compte des impacts de la séparation, plusieurs théories ont été proposées et l'une d'elle est retenue par la majorité des études, soit la théorie de l'Ajustement au Stress (Amato 2000; Johnson & Wu, 2002). Cette théorie comporte toutefois des limites que nous proposons de combler en adoptant un modèle sous forme en éventail. Afin d'expliquer l'ajustement ou les difficultés d'ajustement des individus au divorce, certains facteurs de risque ou de protection qui diffèrent selon les hommes et les femmes sont décrits et analysés. Enfin, cet article permet de situer la DLPE au sein des conséquences pour un parent et son enfant pouvant découler de la séparation, tout en soulevant certaines des lacunes de la recherche.

Dans le second article, nous cherchons à déterminer si certaines caractéristiques ou comportements permettent de distinguer les couples parentaux fortement à risque de DLPE des couples parentaux faiblement à risque de DLPE. Pour ce faire, nous avons appliqué à notre échantillon une grille d'évaluation des comportements parentaux après la séparation, la *GODLPE* afin de déterminer si les différentes catégories de cette grille permettaient de distinguer les couples parentaux fortement à risque d'être impliqués dans une dynamique de DLPE de ceux qui le sont faiblement. La *GODLPE* s'inspirant du travail pionnier de Johnston, Walters, & Olesen, 2005, a été adaptée et bonifiée dans le cadre de notre recherche et s'intéresse à plusieurs aspects du parentage, aux relations au sein du couple parental, aux variables de personnalité ainsi qu'à des variables sociodémographiques et à des variables d'intérêt. Nous avons choisi d'exclure la question des allégations

d'agression sexuelle envers l'enfant que nous avons traité plutôt dans le cadre d'une note brève de recherche. Nous avons procédé de la sorte afin de ne pas alourdir inutilement le deuxième article avec une variable, qui nous l'avons démontré, se répartit également entre les groupes, ne permettant pas de distinguer les couples parentaux où le risque de DLPE est très élevé de ceux où ce risque est très faible.

Les résultats de notre étude obtenus à l'aide de Test-T et de khi-deux démontrent qu'au sujet des variables sociodémographiques et des variables d'intérêt, seules la durée du mariage et l'intensité des conflits permettent de distinguer les groupes de couples parentaux. Également, en ce qui concerne les analyses réalisées sur les catégories de la GODLPE, les analyses de variance à mesures répétées 2X2, ainsi que les tests post-hoc de Tukey démontrent que les parents du groupe de comparaison, les parents dénigrés et les parents dénigrants se distinguent entre eux dans les quatre catégories suivantes: « *Coparentalité aliénante* », « *Relation coparentale supportante* », « *Relation coparentale méfiante* » et « *Renversement de rôle* ». Notre étude démontre donc que certaines catégories de la GODLPE permettent de distinguer les couples parentaux selon qu'ils soient fortement à risque de présenter une dynamique de DLPE ou qu'ils le soient faiblement. C'est à l'aide de ces mêmes catégories que nous avons par la suite tenté de prédire le risque de DLPE. Les analyses ont révélé qu'aucune des catégories de la GODLPE ne se révélait utile à cette fin. Il est probable que les limites associées à la nature rétrospective de notre devis de recherche puissent, par exemple, expliquer ce résultat. Néanmoins, deux variables provenant des variables sociodémographiques et

d'intérêt prédisent significativement la probabilité d'être aux prises avec une dynamique de DLPE : l'intensité des conflits et la durée du mariage.

Notre étude permet également de préciser le rôle distinct du parent dénigrant et du parent dénigré dans le cadre des dynamiques de DLPE. Nous sommes à même de démontrer que le parent dénigrant et le parent dénigré possèdent des caractéristiques et des comportements qui les distinguent significativement l'un de l'autre, soulignant ainsi la nature interactionnelle et systémique de la DLPE. Il s'agit à notre connaissance de la première étude à démontrer empiriquement de telles différences quant à l'interaction entre le parent dénigrant et le parent dénigré en contexte de DLPE. De plus, notre étude met également en lumière des différences entre les mères et les pères selon que ceux-ci appartiennent au groupe de comparaison, au groupe mères dénigrantes ou au groupe pères dénigrants, soulignant ainsi chez des individus de même sexe, la singularité de leurs comportements et de leurs caractéristiques, selon leur groupe d'appartenance.

Ces résultats révèlent que certains des items que nous avons ajoutés à la version originale de la grille de Johnston et al., 2005, pour former ainsi la GODLPE, possèdent de bonnes qualités psychométriques en regard de l'étude de la DLPE et sont donc pertinents.

Finalement, dans le cadre de la note brève de recherche, nous nous sommes penchées sur la question des allégations d'agression sexuelle envers l'enfant. Les résultats empiriques démontrent de prime abord, la relative rareté de ces allégations. Également, on remarque qu'il n'y a pas de différence significative entre la fréquence de ces allégations entre le groupe de comparaison et le groupe où le risque de DLPE

est très élevé. Cette absence de différence significative est également remarquée lorsque l'on compare entre eux le groupe de comparaison, le groupe mères dénigrantes et le groupe pères dénigrants. Finalement, nos résultats révèlent que les mères ont davantage que les pères tendance à alléguer que leur ex-conjoint ou un membre de son entourage proche ait abusé de l'enfant; ce qui est probablement normal compte tenu du fait que la majorité des agressions sexuelles sont commises par des hommes (Ministère de la Santé et des Services Sociaux, 2001). En conséquence, cette note de recherche brève révèle que les allégations d'agression sexuelle ne constituent pas l'une des caractéristiques particulières qui distingue les couples parentaux fortement à risque d'être engagés dans une dynamique de DLPE de ceux qui le sont faiblement.

#### *Limites des recherches effectuées*

Bien qu'étant des études exploratoires originales, les études de l'article deux et de la note brève de recherche comportent certaines limites. Une première limite concerne la nature rétrospective du devis de notre étude. En effet, un tel devis nous a contraintes à utiliser une échelle dichotomique où seule la présence ou l'absence de l'item pouvait être relevée, alors qu'il aurait été intéressant de pouvoir évaluer directement le degré de sévérité des items de la grille à l'aide d'un devis prospectif qui aurait pu rendre compte d'une gradation dans le degré de sévérité du phénomène de DLPE au sein des couples parentaux. Toutefois, à ce stade de la recherche sur le sujet, l'utilisation d'un devis rétrospectif nous paraissait justifié en l'absence de données adaptées pour un usage prospectif sur le terrain actuellement. Notre étude

pionnière constitue une étape utile et nécessaire au développement d'études empiriques prospectives futures.

Une deuxième limite de notre étude, toujours liée au caractère rétrospectif du devis a trait à l'absence de contacts directs avec les couples parentaux séparés de notre échantillon, ce qui nous a contraint à utiliser des sources secondaires, soit les rapports des experts du SEPCSM. À cause de cette limite, nous avons dû composer avec un problème de données manquantes. Toutefois, en dépit de cette limite, les taux d'accord interjuges que nous avons obtenus dans le cadre de notre étude sont très satisfaisants et témoignent de la validité de nos observations. De plus, l'utilisation de telles sources secondaires soulève la question de la variabilité du jugement clinique des experts du SEPCSM. Pour pallier cette limite, tous les rapports d'experts utilisés ont été révisés par deux expertes psycho-légales, assurant ainsi une certaine homogénéité et standardisation des rapports, en plus de constituer une mesure clinique de fidélité interjuges.

Une troisième limite de notre étude réside dans la faiblesse de la taille de l'échantillon. En effet, les analyses réalisées sont essentiellement à caractère exploratoire, compte tenu du faible nombre de sujets par groupe. Nous aurions eu besoin de plus de sujets par groupe pour être en mesure de détecter des effets larges selon les normes statistiques (Cohen, 1992). Également, nous croyons qu'un échantillon plus grand aurait possiblement pu nous permettre de détecter davantage de différences significatives entre le groupe où le risque de DLPE est très élevé et le groupe où le risque de DLPE est très faible.

Finalement, une dernière limite concerne la composition de notre groupe de comparaison. Ce groupe a été formé des dossiers de couples parentaux séparés ayant demandé une expertise psychosociale au SEPCSM pour statuer sur la question de la garde de leur enfant dans le cadre de leur séparation. Il nous paraît probable que ces couples diffèrent de la population générale des conjoints qui se séparent, qui ont un faible risque de présenter une DLPE, qui n'entretiennent pas de litige autour de la garde de leur enfant et qui n'ont pas recours à ce service. La généralisation des résultats de notre étude à une population plus large devrait donc nécessairement être faite avec une grande précaution. Également, une autre limite à la généralisation de nos résultats vient du fait que les couples parentaux de notre échantillon proviennent uniquement de la grande région de Montréal. Il est possible que ces couples parentaux possèdent certaines caractéristiques qui les distinguent des couples parentaux provenant d'autres régions du Québec, dont des régions urbaines et rurales.

#### *Recommandations pour les recherches futures*

Les limites de la présente étude ainsi que les résultats obtenus nous permettent de faire certaines suggestions quant aux recherches futures dans le domaine de la DLPE. Premièrement, la recherche dans le domaine de la DLPE doit tendre vers le développement d'études prospectives. En s'appuyant sur des études rétrospectives comme la nôtre, les chercheurs auront en leur possession des informations pertinentes pour la mise sur pied de telles études. En ayant un contact direct avec les participants, des études prospectives permettraient d'évaluer directement le degré de sévérité des items de la grille chez les couples parentaux

séparés et à l'aide par exemple, d'échelles de type Likert, de déterminer plus finement s'il existe des différences entre les groupes. Également, de telles études prospectives permettraient d'éviter le problème des données manquantes qui découle de l'utilisation de sources secondaires dans le cadre d'études rétrospectives.

Deuxièmement, des recherches futures pourraient chercher à prendre en compte certaines variables que nous n'avons pas pu étudier dans le cadre de la présente étude rétrospective puisque ces informations n'étaient pas disponibles. Par exemple, il pourrait être intéressant de voir si le revenu familial, les problèmes de santé psychologique, le mode d'union du couple (marié ou en union de fait) ou le fait que l'union soit la première union ou un remariage, différencient les couples où le risque de DLPE est très élevé de ceux où ce risque est très faible.

Troisièmement, de futures études pourraient tendre à employer de plus grands échantillons, ce qui augmenterait la puissance des analyses statistiques. En augmentant le nombre de sujets par groupe, il serait ainsi possible de détecter davantage d'effets larges et moyens entre les groupes. De plus, il serait aussi possible qu'un plus grand nombre de sujets permettrait d'augmenter le pouvoir prédictif de notre grille. Toutefois, l'objectif de mettre sur pied de futures études s'appuyant sur de plus grands échantillons demandera de résoudre le problème du recrutement des couples parentaux où le risque de DLPE est très élevé. Pour ce faire, des couples parentaux provenant de plusieurs centres d'expertise psychosociaux pourraient, par exemple, être recrutés, créant de ce fait, une meilleure représentativité géographique de l'échantillon. Néanmoins, compte tenu que la prévalence des cas DLPE est généralement considérée comme étant assez faible, il



faut s'attendre à ce que la mise sur pied de telles études soit longue, dépassant ainsi le cadre attendu des études de cycles supérieurs.

Quatrièmement, d'autres études pourraient chercher à rendre le groupe de comparaison plus représentatif d'une population générale d'individus pour lesquels le risque de DLPE est très faible. Dans le cadre de nos études, notre groupe de comparaison a été formé des dossiers de couples parentaux séparés ayant demandé une expertise psychosociale au SEPCSM, et dont le risque de DLPE a été évalué très faible. Ces individus formant ce groupe diffèrent probablement des couples parentaux de la population générale qui se séparent, qui ont un faible risque de présenter une dynamique de DLPE et qui ne demandent pas d'expertise psychosociale. Pour rendre le groupe de comparaison plus représentatif, des études futures pourraient recruter également des couples parentaux qui bénéficient des services de médiation familiale. La médiation familiale est une alternative aux méthodes traditionnelles de règlement de séparation dont la popularité est reconnue depuis le milieu des années 1980 (Emery & Wyer, 1987) et qui vise à réduire les conflits entre les parents (Emery, Laumann-Billings, Waldron, Sbarra, & Dillon, 2001), suggérant ainsi que ces couples parentaux seraient moins conflictuels que ceux qui choisissent la voie judiciaire ou que ceux-ci reconnaissent plus implicitement l'importance d'une parentalité conjointe et de la présence de chaque parent dans la vie de l'enfant.

Finalement, bien que nos recherches possèdent la singularité novatrice de s'intéresser autant au comportement du parent dénigrant que du parent dénigré, des études futures pourraient chercher à intégrer également des résultats obtenus auprès

de l'enfant impliqué dans une dynamique de DLPE. Par exemple, il serait intéressant de voir si des variables propres à l'enfant, tels son âge ou son sexe, diffèrent significativement entre le groupe où le risque de DLPE est très élevé, du groupe où ce risque est très faible. La prise en compte de variables propres à chacun des membres de la famille impliquées au sein de phénomènes de DLPE augmenterait nos connaissances des dynamiques de DLPE, en offrant un portrait global de ces phénomènes dans une perspective systémique.

### *Implications pour la pratique*

En révélant que certaines caractéristiques permettent de distinguer les couples parentaux faiblement à risque de présenter une dynamique de DLPE de ceux qui le sont fortement, notre étude a des retombées indéniables pour la pratique. En effet, notre étude indique que certaines catégories de la GODLPE, soient les catégories « Coparentalité aliénante », « Relation coparentale supportante », « Relation coparentale méfiante » et « Renversement de rôle » ainsi que les variables concernant la durée du mariage et l'intensité des conflits, permettent de distinguer entre eux certains des couples parentaux des trois groupes (groupe de comparaison, groupe mères dénigrantes et groupe pères dénigrants). Or, nous croyons que les cliniciens devraient porter une attention particulière sur ces différents aspects lorsqu'ils évaluent des familles dans le cadre d'une expertise en matière de garde ou alors, lorsqu'ils interviennent auprès de parents séparés et de leurs enfants. Notre étude souligne également au sujet de certaines de ces mêmes catégories, qu'il existe des différences entre les mères et les pères selon que ceux-ci appartiennent au

groupe de comparaison, au groupe mères dénigrantes ou au groupe pères dénigrants, ce qui permettrait aux cliniciens de raffiner leurs observations selon le sexe du parent.

D'autre part, les cliniciens auraient intérêt à porter attention aux variables « durée du mariage » et « intensité des conflits » que notre étude révèle distinctives et également aptes à prédire la DLPE. De ces deux variables, l'intensité des conflits se révèle être celle qui prédit le mieux le risque de DLPE. Ce résultat confirme l'importance des conflits entre les ex-conjoints dans le développement des dynamiques de DLPE et rappelle l'importance de considérer ce facteur dans les évaluations visant à déterminer le risque qu'une famille soit aux prises avec une dynamique de DLPE. Également, compte tenu de l'importance de cette variable, il serait pertinent que les cliniciens puissent concentrer leurs efforts sur la prévention et le règlement des conflits qu'entretiennent les ex-conjoints après la séparation. Pour ce faire, les programmes d'éducation parentale tels que les programmes d'éducation à la coparentalité ainsi que la médiation familiale peuvent s'avérer bénéfiques pour réduire les conflits après la séparation (Kelly & Emery, 2003), mais uniquement lorsque ceux-ci sont de faible intensité. La recherche démontre que dans les cas de conflits à haute intensité, des programmes plus élaborés doivent être mis en place (McKenzie & Bacon, 2002) et qu'il serait souhaitable que le juge demeure saisi du dossier pour s'assurer de la continuité et de la cohérence entre les professionnels du monde de la santé mentale et du monde juridique (Cyr, 2009).

Également, au niveau des implications pour la pratique, le fait que notre étude ait démontré que les allégations d'agression sexuelle envers l'enfant ne font

pas partie des caractéristiques distinctives permettant de différencier les couples parentaux de nos deux groupes, devrait amener les cliniciens à ne pas considérer les allégations comme une caractéristique distinctive des phénomènes de DLPE. Toutefois, les allégations d'abus doivent toujours être prises au sérieux et investiguées avec la plus grande rigueur quel que soit le contexte où elles sont formulées.

Enfin, notre étude exploratoire constitue un premier pas important vers le développement d'un instrument fidèle et valide qui permettrait aux cliniciens d'identifier les couples parentaux fortement à risque d'être engagés dans de telles dynamiques de ceux qui le sont faiblement. L'importance clinique d'un tel outil est indéniable puisqu'en son absence, les cliniciens ne peuvent s'appuyer sur aucun instrument validé et sont laissés à leur seul jugement clinique pour évaluer la sévérité du risque de DLPE. Et puisqu'il a été démontré que plus longtemps l'enfant est laissé sans intervention dans une dynamique aliénante, plus le processus est difficile à défaire (Warshak, 2000), il est donc primordial que l'on puisse procéder le plus rapidement possible à la détection de telles dynamiques avec des outils rigoureux et standardisés.

### Conclusion

Les phénomènes où un enfant se détourne de l'un de ses parents en ne désirant plus le revoir ont été observés et décrits de tout temps (Van Gijsegem, 2004). Néanmoins, ces phénomènes ont été théorisés au sein de différentes conceptualisations : Syndrome d'Aliénation Parentale, Trouble d'Aliénation

Parentale, Aliénation Parentale et Syndrome des Mères Malicieuses en contexte de divorce. Les tenants de ces diverses conceptualisations se sont lancés dans d'âpres débats et des controverses politico-juridiques qui perdurent encore, dix-huit ans après l'article fondateur de Gardner, *The Parental Alineation Syndrom* (Gardner, 1992). Ces controverses, à n'en pas douter, entravent la recherche dans ce domaine. Afin de pouvoir étudier empiriquement ce phénomène sans tomber dans d'interminables débats, nous avons choisi de nous centrer sur ce qui constitue le noyau dur de ces dynamiques, soit un éloignement de l'enfant de l'un de ses parents (Van Gijseghem, 2004), entraînant une Détérioration du Lien Parent-Enfant en contexte de séparation (DLPE). Il nous paraît essentiel que les intervenants tant du monde de la recherche que les cliniciens puissent parvenir à un consensus, à tout le moins sur les manifestations centrales de ce phénomène, afin de dépasser l'impasse actuelle et poursuivre la recherche dans le domaine.

Nous espérons donc, à la suite de cette étude exploratoire pionnière que d'autres études empiriques pourront s'y greffer afin que les résultats intéressants que nous avons dégagés ici puissent être reproduits et validés ainsi qu'éventuellement être étendus par d'autres équipes de recherche. Il nous paraît primordial que les dynamiques de DLPE soient mieux comprises et qu'à terme, un outil de détection fiable et valide puisse être mis sur pied. La détection précoce de telles dynamiques constitue notre espoir le plus probant au niveau préventif et il a été clairement établi qu'en présence de dynamiques de DLPE, il y a urgence d'agir avant que celles-ci se cristallisent et que l'enfant et l'un de ses parents voient leur relation se détériorer de

façon irrémédiable, entraînant une souffrance extrêmement importante chez chacun des protagonistes impliqués.

## Références

- Ahrons, C. (1981). Predictors of paternal involvement post divorce : mothers' and fathers' perceptions. *Journal of Divorce*, 6(3), 55-69.
- Amato, P. (1993). Children's adjustment to divorce : theories, hypotheses and empirical support. *Journal of Marriage and the Family*, 55(1), 23-38.
- Amato, P. (2000). The consequences of divorce for adults and children. *Journal of Marriage and the Family*, 62(4), 1269-1287.
- Amato, P., & Booth, A. (1991). Consequences of parental divorce and marital unhappiness for adult well-being. *Social Forces*, 69(3), 895-914.
- Baker, A. J. (2005). The cult of parenthood : a qualitative study of Parental Alienation. *Cultic Studies Review*, 4(1), 1-20.
- Baker, A. J. (2006). Patterns of Parental Alienation Syndrome : a qualitative study of adults who werw alienated from a parent as a child. *The American Journal of Family Therapy*, 34, 63-78.
- Baker, A. J. (2007). Knowledge and attitudes about the Parental Alienation Syndrome : a survey of custody evaluators. *The American Journal of Family Therapy*, 35, 1-19.
- Baker, A. J., & Darnall, D. (2006). Behaviors and strategies employed in Parental Alienation : a survey of parental experiences. *Journal of Divorce and Remarriage*, 45(1/2), 97-124.
- Baurain, M. (2005). Dossier L'Aliénation Parentale; pour poser les termes du débat. *Divorce et Separation*, 3, 5-12.

- Bensussan, P. (2005). Interview du docteur Paul Bensussan. *Divorce et Séparation*, 3, 77-89.
- Bricklin, B., & Elliot, G. (2000). The impact on children of high conflict divorce. *University of Arkansas at Little Rock Law Review*, spring of 2000, 1-16.
- Bruch, C. (2001). Parental Alienation Syndrome : junk science in child custody determinations. *European Journal of Law Reform*, 3(3), 383-404.
- Camara, K., & Resnick, G. (1988). Interparental conflict and cooperation : factors moderating children's post-divorce adjustment. In E. M. Herherington & J. D. Arasteh (Eds.), *Impact of divorce, single parenting and stepparenting on children* (pp.169-195). New-Jersey : Hillsdale.
- Clawar, S., & Rivlin, B. (1991). *Children held hostage : dealing with programmed and brainwashed children*. Chicago, IL : American Bar Association.
- Cohen, J. (1992). A power primer. *Psychological Bulletin*, 112, 155-159.
- Cyr, F. (2009, Mai). *Soutenir la coparentalité dans les séparations hautement conflictuelles : défi ou utopie?* Paper presented at the meeting of l'AIFI, Mersh, Luxembourg.
- Cyr, F., & Carobene, G. (2004). Le devenir des enfants de parents séparés/divorcés : Bilan d'une réalité complexe. In M. C. Saint-Jacques, D. Turcotte, S., Drapeau, & R. Cloutier (Éds.), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale* (pp.3-31). Québec : Les presses de l'université Laval.
- Cyr, F., & Sarazin, J. (2008). Vers le développement d'un outil de dépistage de l'Aliénation Parentale chez les enfants de parents séparés : Étude préliminaire. *Revue scientifique de l'AIFI*, 2, 25-59.



- Darnall, D. (1998). *Divorce casualties*. New-York : Taylor Trade Publishing.
- Dastidar, P., & Kapoor, S. (1996). Fractured vs. intact families: differential impact on children. *Journal of the Indian Academy of Applied Psychology*, 22(1-2), 35-41.
- DeBecker, E., & Ali-Hamed, N. (2006). Les fausses allégations d'abus sexuels sur mineurs d'âge : entre Munchausen par procuration et Aliénation Parentale. *L'Évolution Psychiatrique*, 71, 471-483.
- Drapeau, S., Samson, C., & Saint-Jacques, M.-C. (1999). The coping process among children of separated parents. *Journal of Divorce and Remarriage*, 31(1/ 2), 15-37.
- Dunne, J., & Hendrick, M. (1994). The Parental Alienation Syndrome : an analysis of sixteen selected cases. *Journal of Divorce and Remarriage*, 21(3/4), 21-39.
- Ellis, E. (2005). Help for the alienated parent. *The American Journal of Family Therapy*, 33, 415-426.
- Emery, R. E. (1982). Interparental conflict and the children of discord and divorce. *Psychological Bulletin*, 92(2), 310-330.
- Emery, R. E., Laumann-Billings, L., Waldron, M., Sbarra, D.A., & Dillon, P. (2001). Child custody mediation and litigation : custody, contact, and co-parenting 12 years after initial dispute resolution. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 69, 323-332.
- Emery, R. E, & Wyer, M. M. (1987). Child custody mediation : an experimental evaluation of the experience of parents. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 60, 179-186.

- Fisher, B. F., & Bierhaus, J. (1994). *Facilitators manual for rebuilding when your relationship ends*. Boulder, CO: Fisher Publishing Company.
- Forehand, R., Long, N., & Brody, G. (1988). Divorce and marital conflict : relationship to adolescent competence and adjustment in early adolescence. In E. M. Hetherington & J. D. Arasteh (Eds), *Impact of divorce, single parenting and stepparenting on children* (pp.155-167). New-Jersey : Lawrence Erlbaum Associates, publishers.
- Gardner, R. (1992). *The Parental Alienation Syndrome*. Cresskill, New-Jersey: Creative therapeutics.
- Gardner, R. (2001). Evolution of the gender shift. *News for Women in Psychiatry*, 19(4), 11-13.
- Gardner, R. (2002a). Denial of the Parental Alienation Syndrome also harm women. *The American Journal of Family Therapy*, 30, 191-202.
- Gardner, R. (2002b). Parental Alienation Syndrome vs. Parental Alienation: which diagnosis should evaluators use in child-custody disputes? *The American Journal of Family Therapy*, 30, 93-115.
- Gardner, R. (2004). Commentary on Kelly and Johnston's "The Alienated Child: a reformulation of Parental Alienation Syndrome." *Family Court Review*, 42(4), 611-621.
- Gordon, R. M., Stoffey, R., & Bottinelli, J. (2008). MMPI-2 findings of primitive defenses in alienating parents. *The American Journal of Family Therapy*, 36, 211-228.

- Greene, S. M., Anderson, E. R., Hetherington, E. M., Forgath, M. S., & DeGarmo, D. S. (2003). Risk and resilience after divorce. In F. Walsh (Ed), *Normal family process* (pp.96-120). New-York : The Guilford Press.
- Hayez, J.-Y., & Kinno, P. (2005). L'Aliénation Parentale, un concept à haut risque. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 53(4), 157-165.
- Hetherington, M. E. (1989). Coping with family transitions : winners, losers and survivors. *Child Development*, 60, 1-14.
- Hilton, J., & Kopera-Frye, K. (2006). Loss and depression in cohabiting and noncohabiting custodial single parents. *The Family Journal*, 14(1), 28-40.
- Hope, S., Rodgers, B., & Power, C. (1999). Marital status transitions and psychological distress : longitudinal evidence from a national population sample. *Psychological Medecine*, 29, 381-389.
- Jekielek, S. (1998). Parental conflict, marital disruption and children's emotional well-being. *Social Forces*, 76(3), 905-936.
- Johnston, J. R. (1994). High-conflict divorce. *The Future of Children, Children and Divorce*, 4(1), 165-182.
- Johnston, J. R. (2003). Parental alignment and rejection: an empirical study of alienation in children of divorce. *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law*, 31, 158-170.
- Johnston, J. R., & Kelly, J.B. (2004). Rejoinder to Gardner's commentary on Kelly and Johnston's «The alienated child: a reformulation of Parental Alienation Syndrome». *Family Court Review*, 42(4), 622-628.

- Johnston, J. R., Walters, M., & Olesen, N. (2005). Is it alienating parenting, role reversal or child abuse? *Journal of Emotional Abuse*, 5(4), 191-218.
- Johnson, D., & Wu, J. (2002). An empirical test of crisis, social selection, and role explanations of the relationship between marital disruption and psychological distress. *Journal of Marriage and the Family*, 64(1), 211-224.
- Kelly, J.B. (2003). Parents with enduring child disputes : multiple pathways to enduring disputes. *Journal of Family Studies*, 9(1), 37-50.
- Kelly, J.B., & Emery, R.E. (2003). Children's adjustment following divorce : risk and resilience perspectives. *Family Relations*, 52, 352-382.
- Kelly, J. B., & Johnston, J. R. (2001). The alienated child: a reformulation of Parental Alienation Syndrome. *Family Court Review*, 39(3), 249-266.
- Kerr, S., & Jaffe, P. (1998). *Parental Alienation Syndrome and family law*. Paper presented at the National Family Law Program in affiliation with the Federation of Law Societies and Canadian Bar Association, Whistler, British-Columbia.
- Kline, M., Johnston, J., & Tschann, J. (1991). The long shadow of marital conflict : a model of children's postdivorce adjustment. *Journal of Marriage and the Family*, 53(2), 297-309.
- Kopetski, L. (1998). Identifying cases of Parent Alienation Syndrome, part II. *The Colorado Lawyer*, 27(3), 63-66.
- Kot, L., & Shoemaker, H. (1999). Children of divorce: an investigation of the developmental effects from infancy through adulthood. *Journal of Divorce and Remarriage*, 31(1/2), 161-178.

- Kurtz, L. (1996). Relationships between coping resources and strategies in children with divorced and non-divorced parents. *Journal of Divorce and Remarriage*, 25(3/4), 39-59.
- Lamontagne, P. (2000). *Syndrome d'Aliénation Parentale : contexte et pièges de l'intervention*. Manuscrit inédit.
- Laumann-Billings, L., & Emery, R. (2000). Distress among young adults from divorced families. *Journal of Family Psychology*, 14(4), 671-687.
- Lowenstein, L. (1999). Parental Alienation Syndrome. *Justice of the Peace*, 163(3), 47-50.
- Lund, M. (1995). A therapist's view of Parental Alienation Syndrome. *Family and Conciliation Courts Review*, 33(3), 308-316.
- Maccoby, E., Buchanan, C., Mnookin, R., & Dornbusch, S. (1993). Post divorce roles of mothers and fathers in the lives of their children. *Journal of Family Psychology*, 7(1), 24-38.
- Maccoby, E., & Mnookin, R. (1992). *Dividing the child*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Masheter, C. (1991). Postdivorce relationships between ex-spouses: the roles of attachment and interpersonal conflict. *Journal of Marriage and the Family*, 53, 103-110.
- McKenzie, B., & Bacon, B. (2002). Parent education after separation : results from a multi-site study on best practices. *Canadian Journal of Community Mental Health*, 21(4), 73-88.

- Mercier-Gouin, É. (2006). *Mieux comprendre l'Aliénation parentale*. Manuscrit inédit.
- Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition Féminine (2004). *Les familles et les enfants au Québec, principales statistiques*. Québec, QC : Ministère de la famille, des aînés et de la condition féminine.
- Ministère de la Santé et des Services Sociaux (2001). Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Moné, J. G., & Biringen, Z. (2006). Perceived parent-child alienation : empirical assessment of parent-child relationships within divorced and intact families. *Journal of Divorce and Remarriage*, 45(3/4), 131-156.
- O'Leary, D., & Moerk, K. (1999). Divorce, children and the courts : evaluating the use of the Parent Alienation Syndrome in custody disputes. *Expert Evidence*, 7, 126-146.
- Rand, D. (1997a). The spectrum of Parental Alienation Syndrome (part I). *American Journal of Forensic Psychology*, 15(3), 23-52.
- Rand, D. (1997b). The spectrum of Parental Alienation Syndrome (part II). *American Journal of Forensic Psychology*, 15(4), 39-61.
- Reay, K. M. (2007). Psychological distress among adult children of divorce who perceive experiencing Parental Alienation Syndrome in earlier years. (Doctoral dissertation, Capella University). *Dissertation Abstracts International*, 68(5-B), 3428.
- Roseby, V., & Johnston, J. R. (1997). *High-conflict, violent and separating families*. New-York : Free Press.

- Rueda, C. (2004). Parental Alienation Syndrome : an inter-rater reliability study. *Dissertation Abstracts International*, 64(12-B), 6380.
- Santé Canada (2000). *Parce que la vie continue. Aider les enfants et les adolescents à vivre la séparation et le divorce*. Ottawa : Ministère de la santé.
- Statistiques Canada (2009). *Taux de divortialité*. Consulté le 12 septembre, 2009 de <http://cansim2.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.pgm>.
- Saint-Jacques, M.-C., Turcotte, D., Drapeau, S., & Cloutier, R. (2004). *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Shaw, D., & Emery, R. E. (1987). Parental conflict and other correlates of the adjustment of school-age children whose parents have separated. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 15(2), 269-281.
- Simon, R., & Marcussen, K. (1999). Marital transitions, marital beliefs, and mental health. *Journal of Health and Social Behavior*, 40(2), 111-125.
- Summers, C.C., & Summers, D.M. (2006a). A parentectomy in the crossfire. *The American Journal of Family Therapy*, 34, 243-261.
- Summers, C.C., & Summers, D. M. (2006b). Unadulterated arrogance: autopsy of the narcissistic parental alienator. *The American Journal of Family Ttherapy*, 34, 399-428.
- Thonnes, N., & Tjaden, P. (1990). The extent, nature, and validity of sexual abuse allegations in custody/visitation disputes. *Child Abuse ans Neglect*, 14, 151-163.

- Van Gijseghem, H. (2004). L'Aliénation Parentale : les controverses principales. *Revue d'Action Juridique et Sociale*, 237, 11-46.
- Van Gijseghem, H. (2005a). L'Aliénation Parentale: points controversés. *Divorce et Séparation*, 3, 13-27.
- Van Gijseghem, H. (2005b). Les controverses entourant la notion de l'Aliénation Parentale. *Revue de Psychoéducation*, 34(1), 119-129.
- Vassiliou, D. (2005). The impact of the legal system on Parental Alienation Syndrome. (Doctoral dissertation, McGill). *Dissertation Abstracts International*, 68(1-B), 639.
- Vassiliou, D., & Cartwright, G. (2001). The lost parents' perspective on Parental Alienation Syndrome. *The American Journal of Family Therapy*, 29, 181-191.
- Wallerstein, J. (1980). *Surviving the breakup*. New-York : Basic Book.
- Wallerstein, J., & Kelly, J. B. (1982). The father-child relationship changes after divorce. In S. Cath, A. Gurwitt & J. Roos (Eds), *Father and child* (pp.451-466). Boston, MA: Little, Brown and Compagny.
- Warshak, R. (2000). Remarriage as a trigger of Parental Alienation Syndrome. *The American Journal of Family Therapy*, 28, 229-241.
- Warshak, R. (2001a). *Divorce poison*. New-York: ReganBook.
- Warshak, R. (2001b). Current controversies regarding Parental Alienation Syndrome. *American Journal of Forensic Psychology*, 19(3), 29-59.
- Weigel, D., & Donovan, K. (2006). Parental Alienation Syndrome: diagnostic and triadic perspectives. *The Family Journal*, 14(3), 274-282.



Wood, C. (1993). The Parental Alienation Syndrome : a dangerous aura of reliability. *Loyola of los Angeles Law Review*, 27(1), 1367-1383.

## *Appendices*

*Appendice A*

*Questionnaire sociodémographique et variables d'intérêt*

<b>Questionnaire sociodémographique et variables d'intérêt</b>
1. Âge des parents a) Âge de la mère. b) Âge du père.
2. Nombre d'enfants du couple
3. Temps écoulé depuis la séparation
4. Durée du mariage
5. Mode de garde de l'enfant a) Mère. b) Père. c) Partagée. d) Divisée. e) Autre.
6. Initiateur de la séparation a) Mère. b) Père.
7. Niveau de conflit entre les ex-conjoints? a) Aucun . b) Léger. c) Élevé. d) Très élevé.
8. Allégations de négligence envers l'enfant a) Absence d'allégations. b) Professées par la mère uniquement. c) Professées par le père uniquement. d) Professées par la mère et le père.
9. Allégations d'abus physique ou d'abus verbal envers l'enfant a) Absence d'allégations. b) Professées par la mère uniquement. c) Professées par le père uniquement. d) Professées par la mère et le père.
10. Allégations de violence conjugale a) Absence d'allégations. b) Professées par la mère uniquement. c) Professées par le père uniquement. d) Professées par la mère et le père.
11. Un parent est-il désigné comme dénigrant? Si oui, est-ce : a) La mère. b) Le père.
12a. Allégations d'agression sexuelle a) Absence d'allégations. b) Professées par la mère uniquement. c) Professées par le père uniquement. d) Professées par la mère et le père. 12b. Support empirique des allégations d'agression sexuelle ayant requis l'implication du DPJ a) Présence. b) Absence.

*Appendice B*

*Grille d'observation de la Détérioration du Lien Parent-Enfant  
après la séparation (GODLPE)*

<b>Grille d'observation de la Détérioration du Lien Parent-Enfant après la séparation (GODLPE)</b>
<b>Catégorie 1</b>
<b>« Coparentalité aliénante »</b>
1. Est ouvertement en colère si l'enfant est enclin à exprimer des sentiments positifs à propos de l'autre parent.
2. Dit à l'enfant que l'autre parent est responsable du litige.
3. Discute les défauts de personnalité ou de parent de l'autre parent en présence de l'enfant.
4. Ridiculise l'autre parent en présence de l'enfant.
5. Rappelle des propos quant aux échecs ou aux violations de l'autre parent durant le mariage.
6. Rappelle des propos quant aux échecs du parent en tant que parent.
7. Critique de manière illusoire l'autre parent*.
8. Blâme l'autre parent pour le divorce ou la séparation qui a détruit la famille.
9. Donne à l'enfant des messages hostiles à communiquer à l'autre parent.
10. Démontre un comportement hostile et dégradant envers l'autre parent en présence de l'enfant.
11. Suggère que l'autre parent abuse émotionnellement de l'enfant.
12. Suggère que l'autre parent pourrait être dangereux pour l'enfant.*
13. Refuse l'accès de l'enfant à l'autre parent sous divers prétextes.
14. Salit l'image de l'autre parent dans l'esprit de l'enfant en insinuant que le parent a commis des choses si terribles qu'on ne peut en parler.*
15. Demande à l'enfant de garder des secrets sur la relation entre lui et le parent.*
16. Utilise l'enfant pour espionner l'autre parent.*
<b>Catégorie 2</b>
<b>« Relation coparentale supportante »</b>
1. Dit à l'enfant que l'autre parent l'aime.
2. Donne des attributs positifs à l'autre parent de l'enfant.
3. Encourage l'enfant à travailler ses problèmes directement avec l'autre parent.
4. Croit que l'enfant peut apprécier le temps passé avec l'autre parent.
5. Intervient et arrête des membres de la famille ou de nouveaux partenaires qui parlent négativement de l'autre parent en présence de l'enfant.
6. Prépare et supporte l'accès de l'enfant à l'autre parent.
7. Ne devient pas émotionnellement retiré ou indisponible si l'enfant exprime des sentiments positifs envers son autre parent.
<b>Catégorie 3</b>
<b>« Relation coparentale méfiante »</b>
1. Exprime la croyance que l'enfant n'a pas besoin de l'autre parent.
2. Questionne ou interroge l'enfant quand il revient de visiter l'autre parent.
3. Porte l'expectation que l'autre parent décevra l'enfant.
4. Suggère que l'autre parent n'est pas vraiment intéressé à l'enfant.
5. Dit que l'autre parent n'a jamais vraiment voulu l'enfant.
6. Suggère que l'autre parent a laissé ou abandonné l'enfant.
7. Est convaincu que l'autre parent ne prend pas soin de la santé de l'enfant (diète, médication, soins dentaires).
8. Suggère que l'autre parent néglige l'enfant.
9. Suggère que l'autre parent a une influence morale pernicieuse sur l'enfant.
<b>Catégorie 4</b>
<b>« Parentage chaleureux/ impliqué »</b>
1. N'est pas inapte ou inconfortable lorsqu'il donne des soins à l'enfant.
2. N'a pas de difficulté à écouter ce que l'enfant communique ou demande.
3. N'a pas de difficulté à répondre aux besoins de l'enfant.
4. Est impliqué dans les activités quotidiennes de l'enfant.
5. Est capable de démontrer de l'amour.
6. Comprend la situation présente de l'enfant et ses sentiments.
7. A confiance dans ses capacités parentales.

8. Encourage les échanges verbaux avec l'enfant.
9. La relation parent-enfant possède des qualités de chaleur et d'amour.
10. Le parent se montre capable de s'inquiéter.
11. Le parent tente d'enrichir la vie de l'enfant.
12. Le mode de parentage est adéquat pour les besoins de l'enfant.
<b>Catégorie 5</b>
<b>« Parentage négatif/fâché »</b>
1. Hautement réactif aux insinuations de rejet de la part de l'enfant.
2. Prend les attaques de l'enfant à un niveau personnel.*
3. Tente de forcer l'enfant à choisir son camp.*
4. Rompt les liens avec l'enfant.*
5. Démontre de la colère et de la frustration en réponse aux comportements de l'enfant.
6. S'est engagé dans des luttes physiques avec l'enfant.
7. Manque d'empathie envers l'enfant.*
8. Entretien des relations problématiques avec l'enfant avant la séparation.*
9. A un style parental rigide et sévère.
10. Est critique et demandant envers l'enfant.
11. Blâme l'enfant pour les difficultés parentales.
12. A de la difficulté à reconnaître que les sentiments de l'enfant sont distincts de ceux de l'autre parent.
<b>Catégorie 6</b>
<b>« Renversement de rôle »</b>
1. Difficulté à distinguer les sentiments de l'enfant de ceux propres du parent.
2. Le parent s'identifie à l'enfant comme un enfant.
3. L'enfant reconforte le parent (devient le parent du parent).
4. Le parent permet à l'enfant de discipliner ou de réprimander l'autre parent ou la fratrie.
5. L'enfant est le confident des intérêts d'adulte du parent et de ses inquiétudes.
6. Renversement de rôle erratique entre le parent et l'enfant.
7. L'enfant a assumé un rôle exécutif inapproprié dans la famille ou avec le parent.
8. Style parental ouvertement indulgent.
<b>Catégorie 7</b>
<b>« Froid-narcissique »</b>
1. Le parent a un style de personnalité passif.*
2. Tend à se retirer des situations problématiques.*
3. Est centré sur lui-même.*
4. Est immature.*
5. Peu chaleureux dans ses relations.*
6. Préoccupé par ses propres intérêts et ses inquiétudes.*
7. Vit des symptômes de dépression face à la DLPE.*

\* Nouveaux items tirés de la littérature.

*Appendice C*

*Manuel de cotation du questionnaire sociodémographique et variables d'intérêt*



## Manuel de cotation du questionnaire sociodémographique et variables d'intérêt

*Commentaire général : le questionnaire sociodémographique et des variables d'intérêt comporte une question se rapportant au niveau de conflit entre les ex-conjoints, qui se cote sur une échelle de type likert en quatre points. La cote 0 est donnée lorsque le niveau de conflit est nul; la cote 1 est donnée lorsque le niveau de conflit est faible; la cote 2 est donnée lorsque le niveau de conflit est élevé et la cote 3 est donnée lorsque le niveau de conflit est très élevé. Il est à noter qu'une seule cote a été donnée pour les deux ex-partenaires du couple.*

### Question 7 : Niveau de conflit entre les ex-conjoints

- 0- On ne retrouve aucune trace de conflit entre les ex-conjoints.
- 1- Les conflits entre les ex-conjoints sont peu fréquents, ils s'efforcent de maintenir un bon climat et une bonne entente coparentale.
- 2- Les conflits entre les ex-conjoints sont fréquents et d'une haute intensité. On n'observe toutefois pas d'épisodes de violence ni de manifestation de DLPE entre le parent et son enfant.
- 3- Les conflits entre les ex-conjoints sont fréquents et d'une très haute intensité. On peut aussi retrouver des épisodes de violence ou d'agression entre les ex-conjoints. De plus, on peut observer des manifestations de DLPE entre le parent et son enfant.

*Appendice D*

*Manuel de cotation de la Grille d'observation de la Détérioration du Lien Parent-  
Enfant après la séparation (GODLPE)*

## **Manuel de cotation de la Grille d'observation de la détérioration du lien parent-enfant après la séparation (GODLPE)**

*Commentaire général : la présence de l'un des items de la grille dans le dossier a été cotée 1, son absence a été cotée 0 et dans le cas où il n'y avait pas d'informations disponibles au dossier concernant cet item, une cote de -9 fut accordée et considérée comme donnée manquante dans les analyses.*

### **Catégorie 1 : « Coparentalité aliénante »**

Item 1 : Est ouvertement en colère si l'enfant est enclin à exprimer des sentiments positifs à propos de l'autre parent.

0- Écoute sa fille parler de ce qu'elle aime chez son père, sans animosité.

1- Démontre de la colère face à son fils qui rapporte aimer jouer au soccer avec son père.

Item 2 : Dit à l'enfant que l'autre parent est responsable du litige.

0- Dit, devant son fils, que l'expertise est uniquement le fait de son ex-conjoint.

1- Explique à l'enfant que l'expertise a été demandée par lui et sa mère.

Item 3 : Discute les défauts de personnalité ou de parent de l'autre parent en présence de l'enfant.

0- Cherche à ne pas faire de reproche à l'autre parent en présence de l'enfant.

1- La conviction du père que la mère ne joue pas bien son rôle a été transmise à l'enfant.

Item 4 : Ridiculise l'autre parent en présence de l'enfant.

0- Le père s'efforce de préserver l'image de la mère dans l'esprit des enfants.

1- Affuble l'autre parent de surnoms, devant l'enfant.

Item 5 : Rappelle des propos quant aux échecs ou aux violations de l'autre parent durant le mariage.

0) Décrit la vie de couple comme ayant été positive.

1- Relate, devant l'enfant, l'impact de la consommation de drogue de madame sur leur vie de couple.

Item 6 : Rappelle des propos quant aux échecs du parent en tant que parent.

0- Madame reconnaît les compétences parentales de son ex.

1- Monsieur estime que madame était toujours sortie et qu'elle n'a donc pas développé de relation avec sa fille.

Item 7 : Critique de manière illusoire l'autre parent.\*

0- Les critiques adressées par madame à propos de monsieur sont sérieuses.

- 1- L'expert note que les allégations de la mère sont peu vraisemblables compte tenu qu'elle est elle-même ambivalente vis-à-vis de celles-ci.
- Item 8 : Blâme l'autre parent pour le divorce ou la séparation qui a détruit la famille.
- 0- Rapporte que la décision de se séparer a été mutuelle.
- 1- Estime que le père a brisé sa famille et l'a empêchée de demeurer à la maison avec les enfants.
- Item 9 : Donne à l'enfant des messages hostiles à communiquer à l'autre parent.
- 0- Le père tente que la communication entre lui et madame ne passe pas par les enfants.
- 1- Madame encourage sa fille à dénigrer le père.
- Item 10 : Démontre un comportement hostile et dégradant envers l'autre parent en présence de l'enfant.
- 0- En entrevue familiale, les deux parents démontrent un bon comportement.
- 1- L'échange de l'enfant entre les deux parents est en ce moment difficile, compte tenu de l'agressivité verbale de monsieur envers madame.
- Item 11 : Suggère que l'autre parent abuse émotionnellement de l'enfant.
- 0- Croit que la présence du père est émotionnellement bénéfique pour l'enfant.
- 1- Croit que sa fille est victime de sérieux chantage émotif de la part de sa mère.
- Item 12 : Suggère que l'autre pourrait être dangereux pour l'enfant.\*
- 0- Croit que l'enfant est en sécurité chez son autre parent.
- 1- Estime que le père pourrait être violent.
- Item 13 : Refuse l'accès de l'enfant à l'autre parent sous divers prétextes.
- 0- A toujours respecté les droits de visite de monsieur.
- 1- Refuse que les filles voient leur père depuis la dernière visite qui se serait mal déroulée.
- Item 14 : Salit l'image de l'autre parent dans l'esprit de l'enfant en insinuant que celui-ci a commis des choses si terribles qu'on ne peut en parler.\*
- 0- N'insinue pas que le parent ait pu poser des gestes terribles.
- 1- Dit à l'enfant que celui-ci ne sait pas à quel point ce que son père a fait est mal.
- Item 15 : Demande à l'enfant de garder des secrets sur la relation entre lui et le parent.\*
- 0- L'enfant peut parler à sa mère des activités qu'il fait avec son père.
- 1- Lors des visites supervisées, la mère demande à l'enfant de ne pas dire où ils habitent et quelle école il fréquente.
- Item 16 : Utilise l'enfant pour espionner l'autre parent.\*
- 0- Ne se sert pas de l'enfant pour obtenir des renseignements sur l'autre parent.
- 1- Demande à l'enfant de vérifier ce que fait la mère avec l'argent de la pension alimentaire.

**Catégorie 2 « Relation coparentale supportante »**

Item 1 : Dit à l'enfant que l'autre parent l'aime.

0- Dit à l'enfant que son père les a abandonnés et ne les aime plus.

1- Rassure l'enfant quant à l'amour de son autre parent.

Item 2 : Donne des attributs positifs à l'autre parent de l'enfant.

0- Ne parvient pas à trouver d'attributs positifs à madame.

1- Reconnaît que monsieur est une personne responsable.

Item 3 : Encourage l'enfant à travailler ses problèmes directement avec l'autre parent.

0- N'encourage pas l'enfant à discuter cet aspect problématique avec son père.

1- Croit que son fils devrait tenter de régler la situation directement avec son père.

Item 4 : Croit que l'enfant peut apprécier le temps passé avec l'autre parent.

0- Croit que le contact avec la mère devrait être diminué parce qu'elle ne fait rien d'intéressant avec l'enfant.

1- Reconnaît que l'enfant aime être avec son père.

Item 5 : Intervient et arrête des membres de la famille ou des nouveaux partenaires qui parlent négativement de l'autre parent en présence de l'enfant.

0- Les grands-parents reprennent les accusations de madame et ce, devant les enfants.

1- Monsieur s'efforce pour que les enfants n'entendent pas de discours négatifs au sujet de leur mère, de la part de sa nouvelle conjointe.

Item 6 : Prépare et supporte l'accès de l'enfant à l'autre parent.

0- Monsieur planifie des activités durant les périodes de visite de madame.

1- Monsieur permet aux enfants d'appeler madame quand ils le désirent.

Item 7 : Ne devient pas émotionnellement retiré ou indisponible si l'enfant exprime des sentiments positifs à propos de son autre parent.

0- Se retire lorsque son enfant parle de sa mère en termes élogieux.

1- La mère et son fils peuvent partager des souvenirs positifs passés de la vie familiale avec monsieur.

**Catégorie 3 : « Relation coparentale méfiante »**

Item 1 : Exprime la croyance que l'enfant n'a pas besoin de l'autre parent.

0- Reconnaît le besoin de l'enfant de maintenir un lien significatif avec ses deux parents.

1- Selon lui, les enfants ne souffrent pas d'être séparés de leur mère.

Item 2 : Questionne ou interroge l'enfant quand il revient de visiter l'autre parent.

0- Ne questionne pas les enfants au retour de chez leur mère.

1- Le parent veut tout connaître du temps que l'enfant passe avec son autre parent.

Item 3 : Porte l'expectation que l'autre parent désappointera l'enfant.

0- Ne croit pas que le contact avec monsieur puisse le décevoir.

- 1- Pense que s'il connaissait davantage son père, il serait déçu.
- Item 4 : Suggère que l'autre parent n'est pas vraiment intéressé à l'enfant.
- 0- La mère reconnaît l'implication continue du père.
- 1- Croit que l'autre parent veut la garde pour faire diminuer la pension alimentaire.
- Item 5 : Dit que l'autre parent n'a jamais vraiment voulu l'enfant.
- 0- Selon madame, les enfants représentaient un projet commun.
- 1- La mère dit que le père ne voulait pas reconnaître ses filles puisqu'il voulait des garçons.
- Item 6 : Suggère que l'autre parent a laissé ou a abandonné l'enfant.
- 0- Le père exerce fidèlement son droit d'accès et demeure impliqué auprès d'elle.
- 1- Le père reproche à la mère l'absence de contact depuis plusieurs mois avec sa fille.
- Item 7 : Est convaincu que l'autre parent ne prend pas soin de la santé de l'enfant (diète, médication, soins dentaires).
- 0- Reconnaît que la mère s'est occupée convenablement des problèmes de santé de l'enfant.
- 1- Croit que le père ne s'occupe pas de l'hygiène de l'enfant.
- Item 8 : Suggère que l'autre parent néglige l'enfant.
- 0- Aucune indication au dossier de négligence envers l'enfant de la part du parent.
- 1- Estime que la mère néglige les enfants.
- Item 9 : Suggère que l'autre parent a une influence morale pernicieuse sur l'enfant.
- 0- Croit que le père transmet de bonnes valeurs aux enfants.
- 1- Quand il a repris la garde, le père rapporte qu'il a dû enseigner de nouveau aux enfants les bonnes manières et le respect.

#### **Catégorie 4 : « Parentage chaleureux et impliqué »**

- Item 1 : N'est pas inapte ou inconfortable lorsqu'il donne des soins à l'enfant.
- 0- La mère se repose sur sa propre mère pour donner les soins à l'enfant.
- 1- La mère répond adéquatement aux besoins de l'enfant.
- Item 2 : N'a pas de difficulté à écouter ce que l'enfant communique ou demande.
- 0- Le père éprouve des difficultés à saisir les demandes de l'enfant.
- 1- Le parent laisse place à sa fille pour s'exprimer.
- Item 3 : N'a pas de difficulté à répondre aux besoins de l'enfant.
- 0- Le parent rapporte trouver difficile de répondre à certains besoins des enfants.
- 1- Le parent répond adéquatement aux besoins de l'enfant.
- Item 4 : Est impliqué dans les activités quotidiennes de l'enfant.
- 0- Madame n'est pas impliquée dans les activités de l'enfant.
- 1- Madame est très impliquée dans le quotidien de l'enfant.
- Item 5 : Est capable de démontrer de l'amour.
- 0- L'expert a noté une froideur exceptionnelle du père envers l'enfant au cours des entrevues.

- 1- En entrevue, madame parle gentiment avec son fils, l'a embrassé et cajolé à plusieurs reprises
- Item 6 : Comprend la situation présente de l'enfant et ses sentiments.  
 0- L'expert note que le parent ne semble pas comprendre le conflit d'allégeance dans lequel le conflit interparental le plonge.  
 1- Monsieur comprend que ses filles se sentent coincées dans la situation.
- Item 7 : A confiance dans ses capacités parentales.  
 0- Monsieur a des doutes quant à ses capacités parentales.  
 1- Monsieur estime être un bon parent.
- Item 8 : Encourage les échanges verbaux avec l'enfant.  
 0- L'expert note que pour ce père, les essais des enfants pour s'exprimer sont perçus comme de l'impolitesse.  
 1- Monsieur demande à l'enfant d'exprimer avec son cœur ce qu'il ressent.
- Item 9 : La relation parent-enfant possède des qualités de chaleur et d'amour.  
 0- En entrevue, il a été impossible de créer un climat chaleureux entre madame et ses enfants.  
 1- L'expert note que madame aime son enfant et que cet amour est réciproque.
- Item 10 : Le parent se montre capable de s'inquiéter.  
 0- Le parent ne s'inquiète pas de la situation de son enfant.  
 1- Madame se fait beaucoup de soucis pour sa fille.
- Item 11 : Le parent tente d'enrichir la vie de l'enfant.  
 0- L'enfant vit dans un milieu peu stimulant.  
 1- Madame est en mesure d'offrir plusieurs opportunités à son fils.
- Item 12 : Le mode de parentage est adéquat pour les besoins de l'enfant.  
 0- Le père utilise un niveau de langue et des comportements qui ne sont pas adaptés à l'âge chronologique de son fils.  
 1- Le père possède de très bonnes habiletés parentales.

### **Catégorie 5 : « Parentage négatif et fâché »**

- Item 1 : Hautement réactif aux insinuations de rejet de la part de l'enfant.  
 0- Malgré que l'enfant exprime de nombreuses frustrations envers lui, le père demeure disponible et présent.  
 1- Le père estime que son fils aîné l'a trahi parce qu'il a parlé aux intervenantes des difficultés relationnelles qu'il vivait avec lui.
- Item 2 : Prend les attaques de l'enfant à un niveau personnel.\*  
 0- Estime que la colère des enfants provient de la complexité de la situation et n'est pas dirigée contre lui.  
 1- Cherche à se justifier lorsque ses filles lui adressent des reproches.
- Item 3 : Tente de forcer l'enfant à choisir son camp.\*  
 0- Le père affirme qu'il ne diminuera pas son implication auprès de l'enfant, qu'il ait ou non la garde de sa fille.  
 1- Si le père n'obtient pas la garde, il menace de se retirer de la vie de son fils.

- Item 4 : Rompt les liens avec l'enfant.\*  
 0- Le parent n'a pas donné signe de vie à l'enfant pendant plusieurs mois.  
 1- On ne note pas de coupure dans la continuité du lien entre le parent et l'enfant.
- Item 5 : Démontre de la colère et de la frustration en réponse aux comportements de l'enfant.  
 0- Face au comportement de retrait de son fils, le père demeure patient.  
 1- Est en colère lorsque son fils refuse de faire ce qu'il lui demande.
- Item 6 : S'est engagé dans des luttes physiques avec l'enfant.  
 0- Ne s'est pas engagé dans des luttes physiques avec l'enfant.  
 1- Il y a eu un épisode de violence mutuelle entre le parent et son enfant.
- Item 7 : Manque d'empathie envers l'enfant.\*  
 0- Le parent est empathique envers la souffrance de sa fille.  
 1- Ne démontre aucune empathie face à la situation de son fils.
- Item 8 : Entretien des relations problématiques avec l'enfant avant la séparation.\*  
 0- Le père et le fils ont toujours eu une bonne relation.  
 1- Lorsque madame a quitté le domicile conjugal, la relation avec sa fille était depuis longtemps en grande difficulté.
- Item 9 : A un style parental rigide et sévère.  
 0- Le style parental du parent n'est pas rigide.  
 1- Le père parle sur un ton autoritaire et se décrit comme un parent sévère.
- Item 10 : Est critique et demandant envers l'enfant.  
 0- La mère a des attentes réalistes envers sa fille.  
 1- Le parent a des exigences particulièrement élevées envers ses enfants.
- Item 11 : Blâme l'enfant pour les difficultés parentales.  
 0- Le père rappelle à l'enfant qu'il n'est pas la cause des difficultés familiales.  
 1- Le père estime que les difficultés qu'il vit découlent de la personnalité de sa fille.
- Item 12 : A de la difficulté à reconnaître que les sentiments de l'enfant sont distincts de ceux de l'autre parent.  
 0- Le parent distingue les sentiments de son enfant de ceux de son ex-conjoint.  
 1- La mère reconnaît peu que les sentiments de sa fille puissent être différents de ceux de monsieur.

### **Catégorie 6 : « Renversement de rôle »**

- Item 1 : Difficulté à distinguer les sentiments de l'enfant de ceux propres du parent.  
 0- Le parent dit à son garçon que lui peut penser différemment de lui.  
 1- Le parent s'exprime en utilisant « nous » et « on ».
- Item 2 : Le parent s'identifie à l'enfant comme un enfant.



- 0- Le parent ne s'identifie pas à l'enfant comme à un enfant.  
1- La mère se perçoit comme l'égale de sa fille.
- Item 3 : L'enfant reconforte le parent (devient le parent du parent).  
0- L'enfant ne reconforte pas son parent.  
1- L'enfant est le confident et le soutien de son parent.
- Item 4 : Le parent permet à l'enfant de discipliner ou de réprimander l'autre parent ou la fratrie.  
0- Le père assume la discipline à la maison, sans l'aide de son garçon.  
1- La fille aînée réprimande son frère avec l'accord de madame.
- Item 5 : L'enfant est le confident des intérêts d'adulte du parent et de ses inquiétudes.  
0- Madame ne confie pas à ses enfants ses difficultés présentes.  
1- Madame affirme que son fils est sa principale source de soutien.
- Item 6 : Renversement de rôle erratique entre le parent et l'enfant.  
0- On n'observe pas de renversement de rôle erratique dans la famille.  
1- On observe, entre monsieur et ses enfants, des renversements de rôle qui varient selon les situations.
- Item 7 : L'enfant a assumé un rôle exécutif inapproprié dans la famille ou avec le parent.  
0- Les responsabilités de l'enfant au sein de la famille sont appropriées.  
1- L'enfant cumule des responsabilités inappropriées pour son niveau de développement.
- Item 8 : Style parental ouvertement indulgent.  
0- Madame n'a pas un style parental ouvertement indulgent.  
1- Madame se décrit comme trop indulgente envers ses enfants.

### **Catégorie 7 : « Froid-Narcissique »**

- Item 1 : Le parent a un style de personnalité passif.\*  
0- Madame ne se décrit pas comme une personne au tempérament passif.  
1- Madame reconnaît que ses comportements passifs ont envenimé la situation.
- Item 2 : Tend à se retirer des situations problématiques.\*  
0- Malgré la dynamique de DLPE, monsieur ne s'est pas retiré de la situation.  
1- Lorsque la situation est devenue tendue avec madame, monsieur s'est retiré.
- Item 3 : Est centré sur lui-même.\*  
0- L'expert note l'altruisme de madame.  
1- L'expert décrit madame comme centrée sur elle-même.
- Item 4 : Est immature.\*  
0- Le père possède un grand sens des responsabilités.  
1- Le père admet vouloir s'amuser constamment et être peu « adulte ».
- Item 5 : Peu chaleureux dans ses relations.\*

0- Monsieur est une personne chaleureuse.

1- Monsieur est froid dans ses relations interpersonnelles.

Item 6 : Préoccupé par ses propres intérêts et ses inquiétudes.\*

0- Le père ne se montre pas uniquement préoccupé de ses intérêts personnels.

1- Le parent, au cours de l'entrevue, a principalement témoigné de ses préoccupations personnelles.

Item 7 : Vit des symptômes de dépression face à la DLPE.\*

0- La mère ne rapporte pas de symptômes de dépression.

1- La mère est actuellement suivie pour des problèmes de dépression.

---

\* Nouveaux items ajoutés